



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Canadian Theses Service

Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada  
K1A 0N4

## NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

## AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

LES SERVICES PRESCOLAIRES DE LANGUE FRANCAISE  
DANS OTTAWA-CARLETON : UNE PSEUDO-PRIORITE

THESE PRESENTEE A L'ECOLE DES ETUDES SUPERIEURES DE  
L'UNIVERSITE D'OTTAWA EN VUE DE L'OBTENTION DE LA  
MAITRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

DENISE LEMIRE  
321673

UNIVERSITE D'OTTAWA  
OTTAWA, CANADA



Denise Lemire, Ottawa, Canada, 1990



## NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

## AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

ISBN 0-315-60560-X



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

## REMERCIEMENTS

Martin, mon fils, est né le 22 avril 1980. C'est grâce à son vécu que je me suis intéressée au domaine préscolaire et c'est grâce à mon absence du monde du travail que j'ai pu compléter une spécialisation en sociologie et que j'ai pu compléter cette thèse de maîtrise. Ces années ont été très exigeantes à plusieurs points de vue: vie familiale restreinte, vie sociale déséquilibrée, vie étudiante acharnée. Ces années ont été riches en connaissances, en expériences et en amitiés.

Je tiens à remercier Gilles et Martin Laporte pour leur appui et leur encouragement lors de ces années passées à l'université. Je voudrais tout particulièrement remercier Cécile Coderre, ma directrice de thèse, qui a cru en mon travail, qui a pu m'épauler tout au long de l'élaboration de cette thèse et qui a su retirer le meilleur de moi-même. Un merci spécial à Yvon Thériault et Jean Lapointe qui ont pris le temps de lire en profondeur cette thèse et qui m'ont fait leurs commentaires. Merci aussi à tous les professeurs et à toutes les professeures qui ont ajouté un petit brin de connaissance à mon baluchon universitaire.

Cette thèse n'est pas une fin en soi mais plutôt un outil essentiel qui m'ouvre une porte vers un avenir des plus intéressants.

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE GENERALE.....	8
Chapitre 1 - <u>Les politiques canadiennes et ontariennes</u> <u>sur les services de garde.....</u>	8
Section 1 : Les débuts des garderies jusqu'en 1966.....	9
Section 2 : Un nouveau contexte politique : les femmes envahissent le marché du travail salarié et elles sont là pour y rester.....	14
Section 3 : Les interventions récentes du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement fédéral....	24
Chapitre 2 - <u>Les préoccupations des organisations féminines</u> <u>francophones en matière de service de garde....</u>	35
Section 1 : Le mouvement des femmes en Europe, un bref historique.....	35
Section 2 : Le mouvement féministe au Canada.....	41
Section 3 : Le mouvement des femmes francophones hors-Québec.....	45
Chapitre 3 - <u>Une autre dimension : l'engagement des</u> <u>organismes franco-ontariens.....</u>	57

DEUXIEME PARTIE : ENQUETE AUPRES DES SERVICES PRESCOLAIRES DANS OTTAWA-CARLETON.....	66
Chapitre 4 - <u>Situation des services préscolaires dans Ottawa-Carleton.....</u>	66
Section 1 : Méthodologie.....	66
Section 2 : Analyse des résultats du questionnaire.....	68
a) Les services de garde.....	68
- Définition	
- Description et enjeux	
- Bilinguisme	
b) Les agences de garde en milieu familial.....	105
- Définition	
- Description et enjeux	
c) Les prématernelles.....	111
- Définition	
- Description et enjeux	
d) Les centres préscolaires.....	116
- Définition	
- Description et enjeux	
e) Les groupes de jeux.....	122
- Définition	
- Description et enjeux	
Section 3 : L'Etat aveugle aux besoins des femmes et des francophones.....	127
CONCLUSION.....	132
BIBLIOGRAPHIE.....	136

## ANNEXES

A - Questionnaire : les garderies de langue française dans Ottawa-Carleton.....	159
B - Questionnaire : les garderies bilingues dans Ottawa-Carleton.....	166
C - Questionnaire : les prématernelles de langue française dans Ottawa-Carleton.....	168
D - Questionnaire : Les groupes de jeux de langue française dans Ottawa-Carleton.....	174
E - Organismes préscolaires de langue française dans Ottawa-Carleton.....	175
F - Garderies bilingues dans Ottawa-Carleton.....	177
G - Les agences de garde en milieu familial dans Ottawa-Carleton.....	179
H - Carte : Situation géographique des services de garde de langue française et bilingues dans Ottawa-Carleton.....	180
I - Carte : Situation géographique de la Ceinture verte.....	181
J - Prématernelles de langue française, de langue anglaise et prématernelles avec un programme spécial en français, dans Ottawa-Carleton, selon l'année d'ouverture.....	182
K - Nombre maximum d'enfants pouvant fréquenter les prématernelles de langue anglaise, dans Ottawa-Carleton, février 1990.....	185

Liste des tableaux :

1. Mesures du cycle de vie maritale, au Canada, en 1851-1931-1981.....	16
2. Nombre de garderies, au Canada, en Ontario, et dans Ottawa-Carleton, en 1971-1976-1982-1986-1988.....	25
3. Service de garde d'enfants d'âge préscolaire, en Ontario, 1981.....	26
4. Taux de participation des femmes à la population active de l'Ontario, selon la présence d'enfants, suivant l'âge du plus jeune enfant, en 1975-1980-1984....	26
5. Année d'ouverture des garderies de langue française, de langue anglaise et bilingues, dans Ottawa-Carleton....	75
6. Population des enfants âgés de 4 ans et moins, dans les secteurs d'Ottawa-Centre, d'Ottawa-Est et de Vanier (selon les subdivisions du recensement de 1986).....	83
7. Nombre et pourcentage de femmes de 15 ans et plus faisant partie de la population active à Gloucester et à Kanata, 1986.....	84
8. Type de local des garderies de langue française et bilingues dans Ottawa-Carleton, 1988.....	86
9. Revenu familial, dans Ottawa-Carleton, Ottawa et Vanier, 1986.....	88
10. Frais de garde des garderies de langue française, par jour et par mois, 1988.....	89
11. Nombre maximum d'enfants pouvant fréquenter la garderie et nombre de places subventionnées, en 1989, dans les garderies de langue française, de langue anglaise et les garderies bilingues existantes en 1987 dans Ottawa-Carleton.....	90
12. Distribution des places en garderie, dans Ottawa-Carleton, 1989.....	93
13. Nombre de familles monoparentales dans Ottawa, Vanier, Gloucester, Nepean et Kanata, 1986.....	93
14. Revenu moyen chez les francophones et les anglophones de l'Ontario, 1986.....	95
15. Personnel à temps plein dans les garderies de langue française et bilingues, dans Ottawa-Carleton, 1988.....	98

16. Age des éducatrices à temps plein, dans les garderies de langue française et bilingues, dans Ottawa-Carleton, 1988.....	99
17. Salaire des directrices et des éducatrices des garderies de langue française et bilingues, dans Ottawa-Carleton, selon le statut légal de la garderie, 1988.....	100
18. Nombre d'enfants francophones, anglophones et bilingues dans les garderies bilingues, dans Ottawa-Carleton, 1988.....	103
19. Nombre maximum d'enfants pouvant fréquenter les prématernelles de langue française, de langue anglaise et bilingues et nombre de places subventionnées, dans Ottawa-Carleton, février 1990.....	115
20. Services offerts par les centres préscolaires de langue française, de langue anglaise et bilingues, dans Ottawa-Carleton, 1989.....	120
21. Date de fondation et emplacement des groupes de jeux de langue française, dans Ottawa-Carleton, 1989....	126

**Graphiques :**

1. Répartition de la population active, en Ontario, de 1956 à 1983.....	17
2. Taux de mariages et de divorces, en Ontario, de 1951 à 1981.....	19
3. Revenu moyen des personnes seules, selon le sexe, au Canada, de 1969 à 1984.....	20
4. Revenu familial moyen, selon le sexe du soutien de famille, au Canada, de 1969 à 1984.....	20
5. Augmentation du nombre de garderies en milieu familial, en Ontario, de 1950 à 1980.....	27
6. Distribution des familles par type (familles à deux parents et familles monoparentales), par région, 1986.....	94

## SIGLES

---

ACFAS	Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
ACFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
ACFED	Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario
ACFO	Association canadienne-française de l'Ontario
A.C.P.S.G.E.	Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance
A.E.C.E.O.	Association of Early Childhood Education of Ontario
ASPOC	Association pour les services préscolaires d'Ottawa-Carleton
C.A.T.L.P.R.C.	Canadian Association of Toy Libraries and Parent Resource Centre
C.P.C.O.	Centre préscolaire Coccinelle d'Orléans
C.C.C.S.F.	Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme
C.C.D.S.	Conseil canadien de développement social
C.N.B.S.	Conseil national du Bien-être social
C.E.C.L.F.	Conseil de l'éducation catholique de langue française
C.F.F.O.	Conseil de l'éducation franco-ontarienne
F.C.S.G.E.	Fédération canadienne des services de garde à l'enfance
F.F.C.F.	Fédération des femmes canadiennes-françaises
F.N.F.C.F.	Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises

ICREF	Institut canadien de recherches sur les femmes
M.S.S.C.	Ministère des Services sociaux et communautaires
O.C.B.D.C.	Ontario Coalition for Better Day Care
R.O.S.G.F.	Réseau ontarien des services de garde francophones
S.N.B.S.	Santé nationale et du Bien-être social
UCFO	Union culturelle des Franco-Ontariennes
W.S.F.P.	West Side Family Place

## INTRODUCTION

Le Rapport Cooke (1986), mandaté par le gouvernement fédéral pour étudier la situation des services de garde au Canada en 1984, indique qu'il y a eu une profonde transformation de la famille entre 1965 et 1985. La famille est plus petite; il y a eu une augmentation des familles monoparentales; les femmes mariées avec de jeunes enfants sont sur le marché du travail en plus grand nombre et indubitablement pour y rester.

Ces transformations ont eu des répercussions autant sur la famille que sur son environnement social et communautaire. De nouveaux besoins ont été créés autant dans les familles où les deux parents travaillent à l'extérieur que dans les familles où la mère a "choisi" de demeurer auprès des enfants. Qui gardera tous ces enfants pendant que les deux parents travaillent à l'extérieur du foyer? Que fera la mère, cheffe de famille monoparentale, pour assurer le bien-être de son-ses enfant-s durant la journée? Qui répondra aux problèmes d'isolement des femmes au foyer et des nombreuses gardiennes? Les familles francophones de l'Ontario n'ont pas échappé à ces réalités. Les communautés à forte concentration francophone, par exemple Orléans et Vanier, ont mis sur pied des garderies et d'autres services préscolaires. Mais à quel prix et après combien d'effort? Quels appuis ces communautés ont-elles eus des différents paliers gouvernementaux afin de

faciliter le développement de ces services?

Peu financés au début du siècle, les services de garde obtiennent depuis la Deuxième guerre mondiale une aide financière indirectement du fédéral, directement du provincial (pour l'exploitation et l'entretien des garderies), et du municipal sous forme de places subventionnées. Ces dernières sont seulement accessibles aux foyers à faible revenu. Puisque les places en garderies sont limitées, toutes les familles ne peuvent en bénéficier. Qu'offre donc l'Etat pour répondre au manque de places en garderie? L'Etat provincial ontarien encourage l'essor des agences autorisées de garde en milieu familial. Est-ce la solution? Dans ces agences, les foyers qui reçoivent des enfants sont surveillés et peuvent obtenir de la formation; ce type de garde est alors avantage comparativement à la garde non-autorisée, mais ces services ne sont utilisés que par une minorité de parents puisque la majorité des enfants se font garder dans des foyers non-autorisés, faute de mieux. Alors, que penser des initiatives gouvernementales? Le chapitre 1 de cette thèse analyse l'intervention du gouvernement dans le domaine préscolaire.

Les femmes ont toujours eu la responsabilité du soin des enfants. Elles se sont approprié, sans nécessairement le vouloir, le domaine des services préscolaires. Rares sont les hommes qui siègent aux conseils d'administration de ces services, rares sont les hommes qui ont une formation en éducation des petits, et rares

faciliter le développement de ces services?

Peu financés au début du siècle, les services de garde obtiennent depuis la Deuxième guerre mondiale une aide financière indirectement du fédéral, directement du provincial (pour l'exploitation et l'entretien des garderies), et du municipal sous forme de places subventionnées. Ces dernières sont seulement accessibles aux foyers à faible revenu. Puisque les places en garderies sont limitées, toutes les familles ne peuvent en bénéficier. Qu'offre donc l'Etat pour répondre au manque de places en garderie? L'Etat provincial ontarien encourage l'essor des agences autorisées de garde en milieu familial. Est-ce la solution? Dans ces agences, les foyers qui reçoivent des enfants sont surveillés et peuvent obtenir de la formation; ce type de garde est alors avantage comparativement à la garde non-autorisée, mais ces services ne sont utilisés que par une minorité de parents puisque la majorité des enfants se font garder dans des foyers non-autorisés, faute de mieux. Alors, que penser des initiatives gouvernementales? Le chapitre 1 de cette thèse analyse l'intervention du gouvernement dans le domaine préscolaire.

Les femmes ont toujours eu la responsabilité du soin des enfants. Elles se sont approprié, sans nécessairement le vouloir, le domaine des services préscolaires. Rares sont les hommes qui siègent aux conseils d'administration de ces services, rares sont les hommes qui ont une formation en éducation des petits, et rares

faciliter le développement de ces services?

Peu financés au début du siècle, les services de garde obtiennent depuis la Deuxième guerre mondiale une aide financière indirectement du fédéral, directement du provincial (pour l'exploitation et l'entretien des garderies), et du municipal sous forme de places subventionnées. Ces dernières sont seulement accessibles aux foyers à faible revenu. Puisque les places en garderies sont limitées, toutes les familles ne peuvent en bénéficier. Qu'offre donc l'Etat pour répondre au manque de places en garderie? L'Etat provincial ontarien encourage l'essor des agences autorisées de garde en milieu familial. Est-ce la solution? Dans ces agences, les foyers qui reçoivent des enfants sont surveillés et peuvent obtenir de la formation; ce type de garde est alors avantage comparativement à la garde non-autorisée, mais ces services ne sont utilisés que par une minorité de parents puisque la majorité des enfants se font garder dans des foyers non-autorisés, faute de mieux. Alors, que penser des initiatives gouvernementales? Le chapitre 1 de cette thèse analyse l'intervention du gouvernement dans le domaine préscolaire.

Les femmes ont toujours eu la responsabilité du soin des enfants. Elles se sont approprié, sans nécessairement le vouloir, le domaine des services préscolaires. Rares sont les hommes qui siègent aux conseils d'administration de ces services, rares sont les hommes qui ont une formation en éducation des petits, et rares

sont les hommes qui travaillent en garderie. Cette situation changera seulement lorsqu'on reconnaîtra le travail des éducatrices en tant que professionnel-le-s, lorsque ceux-celles-ci seront payé-e-s des salaires convenables et lorsque qu'on aura compris que la place des femmes n'est pas nécessairement seulement au foyer. Certains progrès se font mais lentement. Les femmes ont souvent été enfermées dans leur demeure ou se sont senties comme telles; elles ont appris à être belles et à se taire. Cependant depuis un siècle, les femmes, tant en Europe qu'au Canada, envisagent des changements et revendiquent même certains droits. Le chapitre 2 de cette thèse réaffirme ces constatations tout en précisant l'influence du mouvement féministe international et canadien dans le développement des ressources dans le domaine préscolaire. Nous insistons dans ce chapitre sur la place spécifique des femmes francophones dans cette "mouvance au féminin".

Pour davantage saisir les enjeux dans les revendications des services de garde pour les femmes francophones de la région d'Ottawa-Carleton nous avons choisi de nous référer à deux phénomènes: l'évolution de deux associations féminines présentes dans la région et l'intérêt récent chez les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes pour cette question.

Les femmes francophones sont doublement minoritaires. De par leur statut de femme, celles-ci font face à des inégalités tant au

niveau personnel qu'au niveau du travail. De par leur statut de francophone, elles sont aussi témoins d'autres types d'inégalités tels le manque de services en français. C'est pourquoi nous nous intéressons à certaines organisations telles la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (F.N.F.C.F.) au niveau national et l'Union culturelle des Franco-Ontariennes (UCFO) au niveau provincial qui ont dû modifier leurs orientations, au cours de leur existence, afin de mieux répondre aux changements apportés par le féminisme.

Le chapitre 3 ouvre la discussion sur les spécificités de la francophonie et sur les acquis et les besoins en services préscolaires pour les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes. C'est grâce à l'engagement de certains organismes franco-ontariens tels que l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) au niveau provincial et l'Association pour les services préscolaires d'Ottawa-Carleton (ASPOC) qu'il y a eu un développement progressif des revendications au niveau des services préscolaires de langue française.

Cependant tout n'est pas rose. Le dernier chapitre de cette thèse analyse les résultats d'une enquête menée auprès des services préscolaires tant de langue française que bilingues ainsi que de langue anglaise dans la région d'Ottawa-Carleton. La disparité des services pour anglophones et francophones est flagrante. Des acquis sont décelables mais les besoins sont là. A tour de rôle,

tous les types de services préscolaires sont abordés: service de garde, agence de garde en milieu familial, prématernelles, centre préscolaire et groupe de jeux. A tour de rôle, les lacunes au niveau des services de langue française sont identifiées. Ces lacunes sont à ce point importantes qu'on en vient à douter qu'il y ait eu l'émergence d'une préoccupation de la part du gouvernement et de la communauté pour le domaine préscolaire au niveau francophone et qu'en réalité, on fait face à une "pseudo-priorité" dans ce domaine des services préscolaires de langue française.

## PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE GENERALE

### Chapitre 1 : Les politiques canadiennes et ontariennes sur les services de garde

L'intervention de l'Etat est cruciale dans le dossier des services de garde. Toutefois si l'instruction primaire et secondaire est dorénavant considérée comme un droit et ce pour les femmes et les Francophones, les services de garde ne le sont pas encore. Les services préscolaires ont toujours été perçus comme des services de bien-être social. Perception fautive ou réalité? Bien que leur nombre ait augmenté, ils ne sont pas encore reconnus comme des droits. Ils sont encore aujourd'hui, bel et bien des services sociaux. Les places subventionnées dans les garderies en sont la preuve. Les fonds distribués par le ministère de la Santé et du Bien-être social pour des projets reliés à la "prévention" en sont une autre preuve.

Dans un premier temps, nous évoquerons l'évolution des interventions de l'Etat canadien et ontarien à propos des services de garde. Dans un deuxième temps, nous analyserons le nouveau contexte socio-historique qui a vu se consolider la place des femmes dans l'activité salariée. Enfin nous étudierons les principales interventions récentes des gouvernements ontarien et fédéral en matière de services de garde.

## Section 1 : Les débuts des garderies jusqu'en 1966

La première garderie en Ontario, la Victoria Day Nursery, est fondée en 1892 par Hester How à Toronto avec l'appui d'un groupe de dames de la bourgeoisie torontoise. Des "crèches ou salles d'asiles" existaient à Montréal depuis 1850 afin de répondre aux besoins des femmes pauvres travaillant à l'extérieur; elles avaient comme objectifs d'éduquer les enfants afin de diminuer le taux de criminalité. (Schulz,1978:138-139) Les garderies du début du XXème siècle répondaient aux changements de modes de vie familiale liés au passage d'une économie rurale à une économie de type industriel.

La nécessité de faire garder les enfants en dehors de leur milieu familial est née des bouleversements sociaux engendrés par la révolution industrielle. Pendant la transition, lorsque la société passa du stade rural au stade industriel, on vit des changements se produire dans le mode de vie de la famille. Les femmes se virent dans la nécessité de travailler en dehors de leur foyer, sans avoir toujours la ressource de confier la garde de leurs jeunes enfants à d'autres membres de la parenté. (CCDS,1972b:1)

Patricia Vandebelt Schulz (1978:138) est du même avis. Il n'est plus question d'une vie sur la ferme avec ses valeurs traditionnelles mais plutôt d'un monde où les deux parents sont obligés de travailler à l'extérieur du foyer et qui souvent, faute d'argent, laissent leurs enfants seuls à la maison. Ce sont surtout les immigrantes embauchées dans les industries qui avaient

besoin de service de garde tout comme les (Daudelin,1985: 205) domestiques, responsables d'enfants. (Schulz,1978:141)

Les études sur le développement de l'enfant prennent de plus en plus d'importance. L'Institute of Child Study\Institut d'études de l'enfant, incluant une garderie-laboratoire (la St. Georges's Nursery School) dans ses locaux est mis sur pied en 1926 à l'Université de Toronto. Cet organisme avait comme objectifs principaux de sensibiliser les parents et les étudiant-e-s vis-à-vis le développement des services de garde, de faire des recherches sur le développement de l'enfant et de mettre sur pied des cours de formation.

Avant la Deuxième guerre mondiale, les garderies sont financées par des organismes de charité (ex. Community Chest, United Way). L'Etat donne peu d'appui financier, quelques petites subventions ici et là. On demande une cotisation aux parents (ex. cinq ou dix sous par jour), geste symbolique pour diminuer la connotation charitable stigma du service. (Schulz, 1978:139) Mais le service de garde demeure définitivement "une oeuvre de charité" organisée par des femmes souvent de classe aisée. Schulz (1978:145-146) indique que ces femmes comprenaient mal les besoins et les expériences des familles pauvres. On fournissait, tout simplement, à celles-ci, une aide sociale; elles devaient la mériter et être reconnaissantes envers leurs "marraines". Aucune déviance n'était tolérée (ex. avoir un enfant sans être mariée); en de tel cas, on

pouvait perdre sa place à la garderie.

La Deuxième guerre mondiale apporta une nouvelle vision dans les services de garde. Les femmes sont invitées à prendre la place des hommes partis à la guerre. Les services de garde passent donc d'une forme d'oeuvre de charité à un besoin essentiel ou comme Schulz l'indique à une forme institutionnalisée d'aide sociale. (Schulz,1978:148)

Ruth Roach Pierson dans son livre Les Canadiennes et la Seconde guerre mondiale (1983) explique pourquoi les services de garde sont devenus une nécessité pour les femmes au travail, du fait du danger que représentent l'absence des mères au foyer et l'obligation d'abandonner les enfants.

Il est évident que les besoins particuliers des femmes au travail, et surtout de celles ayant des enfants à charge, devront être satisfaits. On assiste à des phénomènes comme celui des bébés enfermés dans des véhicules stationnés pendant que leur mère ou leurs parents sont au travail. (Pierson,1983:14)

Durant la guerre, le gouvernement, sous le premier ministre W.L. Mackenzie King, propose le "Wartime Day Nursery Act" afin de rendre les services de garde plus accessibles aux femmes. Cette loi invite les provinces à partager avec le fédéral les coûts d'exploitation et de fonctionnement des services de garde : "pour les enfants des travailleuses de guerre, qu'il s'agisse des enfants

scolaire ou préscolaire ou même de foyers nourriciers pour les moins de deux ans". (Pierson,1983:14) Seulement l'Ontario et le Québec accepteront cette offre; certaines provinces déclarèrent que leurs services répondaient aux besoins, d'autres niaient un tel besoin. En 1943, des services de garde ouvrent leurs portes pour les travailleuses dites "essentiels", c'est-à-dire liées directement au travail de guerre. Puis, après maintes protestations, les services de garde sont ouverts à toutes les femmes en 1944. On ouvre 28 garderies en Ontario, comparativement à 6 au Québec (toutes situées dans la ville de Montréal). (Desjardins,1984:23)

Une fois la guerre terminée, l'Accord fédéral-provincial est aboli le 30 juin 1946. Le gouvernement aurait voulu que les femmes retournent en masse à la maison, laissant leurs places aux soldats de retour au Canada. Mais trop de conditions, de facteurs avaient changé pour que ceci se produise. Le Conseil canadien de développement social (C.C.D.S.) en énumère plusieurs dans son rapport daté de 1972 sur les services de garde tels : augmentation du coût de la vie, coût des logements, pénurie de personnel.

Pour Krashinsky, suite à la protestation des mères qui voulaient continuer à travailler et, suite aux revendications d'éducatrices, de représentant-e-s de services sociaux et de fonctionnaires, l'Ontario vota le Ontario Day Nurseries Act (1946) par lequel elle accordait une subvention de 50% pour les frais

d'exploitation nécessaires au fonctionnement d'un service de garde. Le gouvernement provincial invite les municipalités à en faire autant. En même temps, cette loi exigeait que les services de garde soient obligatoirement autorisés et inspectés annuellement. (1) Il y a eu peu d'intérêt de la part des municipalités vis-à-vis cette loi (Krashinsky,1977:18) et donc plusieurs centres durent fermer leurs portes.(2) Le 30 juin 1946, le fédéral coupe ses fonds réservés aux services de garde. Suite à ces conférences entre le provincial et le fédéral, 12 des 28 garderies pour enfants d'âge préscolaire et les 42 garderies scolaires ferment leurs portes en Ontario. (Schulz,1978:154)

La Nursery Education Association of Ontario, aujourd'hui l'Association of Early Childhood Education of Ontario (A.E.C.E.O.), est fondée en 1950 afin de réunir les éducatrices et les parents intéressés à promouvoir l'éducation préscolaire de qualité :

Ceci amena la mise au point de programmes de formation et d'autres progrès d'ordre professionnel, la diffusion de l'information sur l'éducation préscolaire, et enfin une aide pour la création de nouveaux centres. (C.C.D.S.,1972b:7)

Michael Krashinsky (1977) mentionne qu'il y a eu peu de changement entre 1946 et 1966. Les femmes se retrouvent de plus

---

<sup>1</sup>) Des normes minimales furent établies pour la première fois en Ontario.

<sup>2</sup>) En 1966, cette loi changera son nom à Day Nurseries Act.

en plus sur le marché du travail. Il y a de plus en plus de revendications pour augmenter les services de garde. En 1966, le gouvernement de l'Ontario augmente les subventions pour le fonctionnement et la rénovation des garderies du 50% initial à 80%. (Krashinsky,1977:18) Le gouvernement fédéral, au moyen du Plan d'assistance publique, fournit au provincial 50% des coûts pour l'assistance publique et l'aide sociale. (M.S.S.C., 1981:7) En 1971, on étend cette loi aux "foyers de jours" autorisés, aux services de garde pour autochtones et handicapés mentaux. Aujourd'hui, d'après une étude de Alan R. Pence (1987:118), ce plan s'avère inapproprié puisque les services de garde ne devraient pas s'identifier comme organismes de "bien-être social" puisque, comme nous le verrons plus loin, une majorité de familles ont besoin d'un tel service. Aussi, les provinces les plus riches obtiennent davantage de fonds que les provinces les plus pauvres. Ceci est injuste, de dire plusieurs partisans du domaine des services de garde.

## **Section 2 : Un nouveau contexte politique : les femmes envahissent le marché du travail salarié et elles sont là pour y rester**

C'est à partir de 1967 que le sujet des garderies devient une revendication féminine concertée. En effet, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, communément

appelée Commission Bird, du nom de sa présidente Florence Bird, créée en 1967, propose des modifications importantes. On recommande dans le rapport final publié en 1970 que la mise sur pied d'un réseau de garderies à l'échelle nationale devienne une priorité du gouvernement. Il faut donner aux femmes qui veulent ou qui doivent travailler des "moyens concrets" pour solutionner le problème de la garde d'enfants.

Francine Barry dans Le travail de la femme au Québec (1980:18) affirme que les femmes ne laissent plus leur travail lorsqu'elles se marient, mais plutôt lors de la naissance des enfants et y reviennent par la suite. Roderic Beaujot et Kevin McQuillan (1988:467) ont rassemblé des statistiques indiquant la période moyenne entre le mariage et la naissance du premier enfant pour les années 1851, 1931 et 1981. Le Tableau 1 démontre qu'en moyenne, en 1981, les femmes attendent 19 mois avant d'avoir un premier enfant et ont en moyenne près de 25 ans. Le même tableau démontre que les femmes ont leur dernier enfant, en moyenne, à l'âge de 31.1 ans en 1981, comparativement à 35.9 en 1851 et 34.9 en 1931. La moyenne d'années passées à enfanter a aussi diminué passant de 10.5 en 1851, à 8.3 en 1931 et 6.3 en 1981. (Beaujot, 1988:463-471) En somme, la période passée avec des enfants à la maison s'est relativement raccourcie. Cette situation socio-démographique explique les changements depuis quelques décennies au sein de

Tableau 1 : Mesures du cycle de vie maritale, au Canada, en  
1851-1931-1981

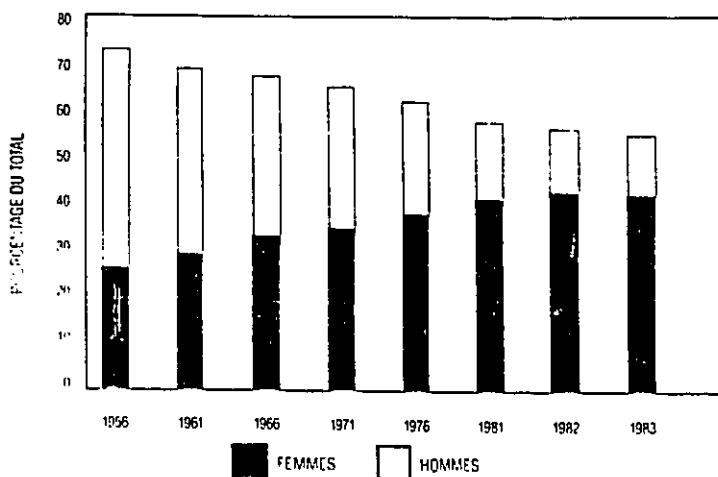
	1851	1931	1981
Age moyen au premier mariage			
Epouse	23.8	24.6	23.1
Epoux	26.8	27.7	25.2
Age moyen de la mère			
Ensemble des naissances	30.7	29.9	26.6
Naissance du premier enfant	25.4	26.6	24.8
Naissance du dernier enfant	35.9	34.9	31.1
Mariage du dernier enfant	63.0	58.3	55.3
Moyenne d'années entre le mariage et le premier enfant	1.6	2.0	1.7
Moyenne d'années à enfanter	10.5	8.3	6.3
Moyenne d'années passées sans aucun enfant à la maison	nil	4.5	14.4
Moyenne d'années de mariage	27.9	38.2	46.6

(tiré de Beaujot, 1988:467)

l'ensemble des familles nord-américaines.

Le Graphique 1 indique la répartition de la population active en Ontario de 1956 à 1983: le taux de participation des femmes sur le marché du travail va toujours en augmentant depuis 1956.

Graphique 1 : Répartition de la population active, en Ontario, de 1956 à 1983



(tiré de : M.S.S.C.,1986b:6)

Marianne Kempeneers (1987:60) affirme qu'en 1970, 38% des femmes travaillaient à l'extérieur du foyer. En 1983, le taux avait augmenté de 15%, et ce surtout pour le groupe d'âge des 25 à 34 ans, période durant laquelle les femmes habituellement ont des enfants:

Par ailleurs, on sait que c'est la catégorie des mères responsables de jeunes enfants qui a le plus contribué à gonfler les rangs de la population active (34,1% en 1975 et 51,5% en 1983). (Kempeneers,1987:60)

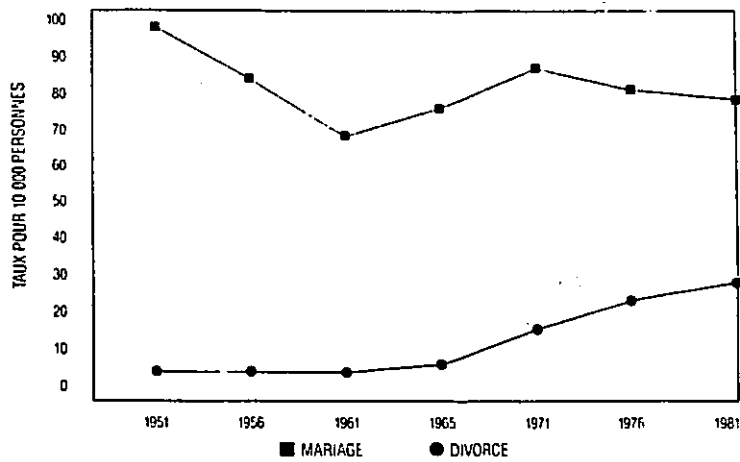
## Des changements démographiques

La composition des familles depuis 1970 n'est plus la même. La famille modèle ou type "père pourvoyeur, mère au foyer et deux enfants" n'est plus qu'un mythe. Les femmes ont moins d'enfants qu'auparavant, soit par choix, soit pour cause d'infertilité (Robinson,1987:9). La moyenne d'enfants par foyer au Canada était de 1.7 en 1971, ce taux a diminué à 1.3 en 1981. Le Rapport Cooke (Cooke,1986:6) donne plusieurs facteurs qui expliquent cette baisse de natalité:

...la baisse du taux de mariage, le retardement de la première naissance, la réduction des grossesses non planifiées et non désirées grâce à de meilleures méthodes de planification familiale, la préférence pour des familles plus petites, les rôles nouveaux assumés par les femmes dans la société et la famille, ainsi que les conditions économiques.

Comme l'indique le Graphique 2, le taux de divorce a augmenté en flèche depuis 1965. S.J. Wilson (1986:22-23) énumère différents facteurs qui expliquent ce phénomène. En 1968, à cause de la modification de certaines lois, le divorce est rendu plus facile à obtenir. Deuxièmement les gens sont moins prêts à demeurer dans un mariage insatisfaisant. Troisièmement les femmes sont plus indépendantes économiquement. Cependant les femmes sont moins aptes à se remarier mais ce sont elles, en majorité, qui ont la garde des enfants (en 1982, 10% des familles sont monoparentales; 85% de celles-ci ont une femme comme cheffe de famille).

Graphique 2 : Taux des mariages et de divorces, en Ontario, de 1951 à 1981

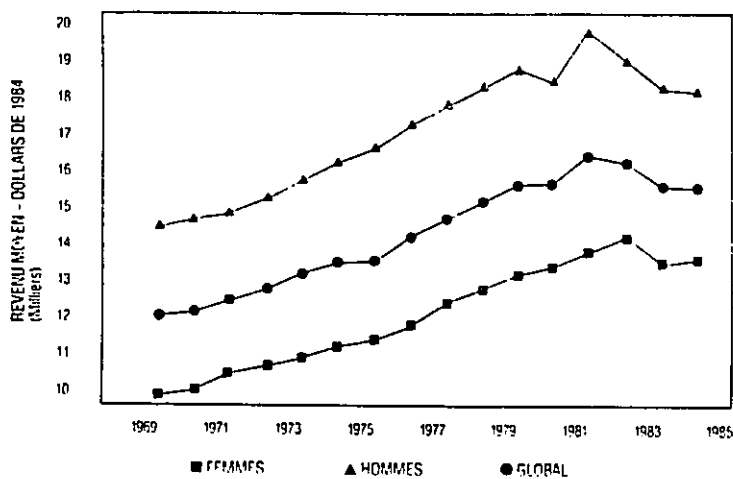


(tiré de M.S.S.C., 1986b:8)

Dans Women & Children First (1982:70) Michele Landsberg affirme qu'au Canada 41% des familles monoparentales ayant une femme comme cheffe vivent sous le seuil de pauvreté comparativement à 7% lorsque ce sont les hommes qui sont chefs de famille. De plus, 38.1% des femmes célibataires sont pauvres. La pauvreté au Canada a donc vraiment une composante féminine importante. Les graphiques 3 et 4 indiquent bien ce phénomène.

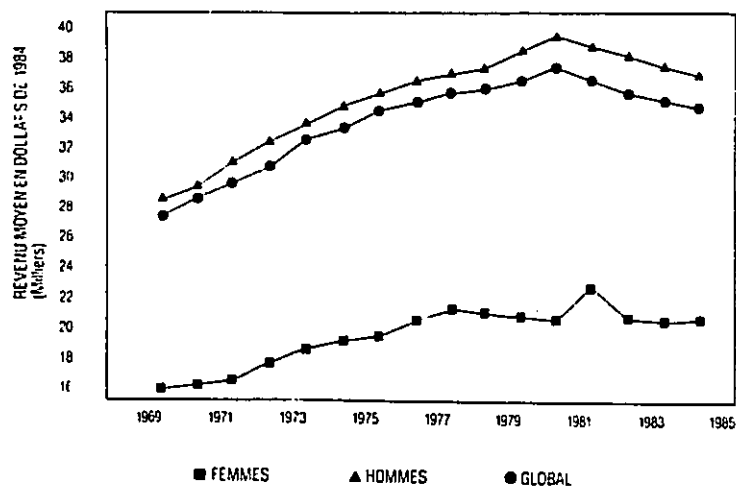
Donc pour Landsberg, la majorité des femmes travaillent par nécessité. Par une remarque sarcastique, elle explique : "No young women is working as a mail-sorter in the Post Office for glamour

**Graphique 3 : Revenu moyen des personnes seules, selon le sexe, au Canada, de 1969 à 1984**



(tiré de M.S.S.C., 1986:12)

**Graphique 4 : Revenu familial moyen, selon le sexe du soutien de famille, au Canada, de 1969 à 1984**



(tiré de M.S.S.C., 1986b:11)

excitement, self-fulfillment, and a second Cadillac." (Landsberg, 1982:45)

Même lorsque les femmes occupent un emploi à temps partiel, elles ont besoin de services de gardes.

### Travail à temps partiel

En 1985, 71% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes et plus du quart des femmes (26.3%) au travail occupaient des emplois à temps partiel (Travail Canada, 1987:9). En Ontario, ce sont les femmes âgées de 25 à 44 ans qui travaillent plutôt à temps partiel (194 000 comparativement à 21 000 hommes de cette même catégorie d'âges) (Travail Canada, 1987: 23), d'où la nécessité d'adapter les services de garde à leurs besoins.

Enfin pour les femmes travailleuses au foyer, les services préscolaires sont nécessaires pour leur permettre de sortir de l'isolement.

### Nouveaux besoins: sortir de l'isolement

Michelle Duval explique dans Les tâches liées au soin des enfants (1985) comment les conditions de vie sont pénibles pour

les mères ayant de très jeunes enfants. La mère doit s'occuper de son ou de ses enfant(s). Les nombreux soins de base tels que nourrir, laver, amuser et d'autres encore prennent beaucoup de son temps. En plus, la mère doit s'occuper de l'organisation de la maison: faire le ménage, cuisiner, faire l'épicerie, et cetera. Pour saisir la réalité de toutes ces activités domestiques, Katherine Blunden (1982:100 et 206) identifie le foyer comme une "maison-usine", comme un théâtre dans lequel "s'affaire son acteur principal", la femme. Harriet G. Rosenberg (1986:40) ajoute une troisième dimension qu'elle appelle "wifework" la femme qui doit entretenir son mari, le réconforter, et avoir des relations sexuelles avec lui.

Idéologiquement et universellement, ce sont les femmes qui sont responsables des enfants. Ce n'est plus un ensemble ou un groupe de mères qui partagent les tâches mais chaque mère individuellement qui doit se débrouiller par elle-même et ce à la maison: "La place des bébés et de leur mère est à la maison, et la maison relève du privé, du domestique." (Duval,1985:7) L'époux étant absent, la mère ne peut compter sur l'appui de celui-ci. Elle ne peut compter non plus sur le support de la communauté, quoique "quelques ressources se développent pour libérer partiellement les mères...". (Duval,1985:13)

Les mères sont donc isolées :

Reléguant les tâches de maternage au domestique

à la sphère privée, et séparant le privé du public, notre société a isolé les mères, particulièrement les mères de nourrissons qui se retrouvent chacune chez elles, sans possibilité de se rencontrer pour échanger et s'encourager et qui vivent très péniblement cet isolement.  
(Duval,1985:15)

La femme au foyer n'acquiert pas de nouveaux apprentissages donc elle sera désavantagée lorsqu'elle retournera sur le marché du travail. Confinée à la maison, elle y devient captive et ne peut en sortir facilement.

Comme solutions, Duval suggère "d'ouvrir le monde aux enfants", c'est-à-dire d'équiper des espaces en fonction de la présence d'enfants, de mettre sur pied des "services collectifs de support contrôlés par les parents", d'accepter les horaires de travail des parents. Elle recommande que les tâches liées à la mère passent de la sphère privée à la sphère publique, "de l'individuel au communautaire". (Duval,1985:26)

Si on abolit cette distinction entre les deux sphères, ainsi que le statut différent qui y est rattaché, tous et toutes reconnaîtront la maternité, et des rapports égalitaires s'instaureront...(Duval,1985:26)

Duval suggère des rencontres informelles (travaux de groupe) et des rencontres formelles (colloques, ateliers de réflexion, journées d'étude). Elle ajoute que "Les garderies, les rencontres post-natales, les centres de la petite enfance pourraient être le lieu de tels échanges entre les mères, à condition que celles-ci

en contrôlent l'orientation." (Duval,1985:37)

Les femmes à la maison ont donc tout aussi besoin de services préscolaires que les femmes sur le marché du travail.

Ce nouveau contexte socio-politique oblige les gouvernements fédéral et ontarien à prendre d'autres mesures.

### **Section 3 : Les interventions récentes du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement fédéral**

En octobre 1971, le gouvernement ontarien annonce un nouveau projet Project Day Care qui comporte un objectif d'ouverture de 150 garderies (4000 nouvelles places), les subventions couvrant la totalité des frais de construction. En Ontario, le M.S.S.C. injecte 10 millions de dollars dans ce projet en 1971 et 15 millions en 1974. Le Tableau 2 illustre l'augmentation du nombre de garderies depuis 1971 au Canada, en Ontario et dans Ottawa-Carleton.

Tableau 2 : Nombre de garderies, au Canada, en Ontario et dans Ottawa-Carleton, en 1971-1976-1982-1986-1988

	1971	1976	1982	1986	1988
Canada*	682	1 955	3 143	5 030	6 532
Ontario**	-	1 767	2 111	2 506	-
Ottawa-*** Carleton	9	31	38	47	64

(tiré \*Santé et Bien-être social, 1973:4, 1976:2, 1986:6, 1988:6  
\*\*M.S.S.C., 1989:5, \*\*\*voir Tableau 5 du Chapitre 4)

Tous les besoins ne sont pas comblés. Caroline McEwan dans un article de Today's Parent (1987:28) indique qu'en 1973 il y avait, au Canada, 28 373 places dans les services de garde; douze ans plus tard, il y en avait 169 751. Cependant pour combler les besoins de toutes les femmes au travail ayant des enfants d'âge préscolaire, il faudrait 565 249 places additionnelles distribuées à travers le Canada. En Ontario, c'est encore vrai au début de la décennie 1980. Le Tableau 3 indique le pourcentage des mères qui utilisent différents types de services de garde en Ontario, en 1981. Seulement 10 % des mères utilisent les services de garde comparativement à 41 % des mères qui ont recours à des services informels et 30 % qui ont une gardienne à la maison. Aussi, le même sondage indique que 86 % des enfants en garderie ont entre deux ans et demi et 6 ans; seulement 8 % sont en bas de cette catégorie. Pourtant l'augmentation des femmes dans la population active est plus marquée chez les femmes ayant au moins un enfant

de trois ans et moins (voir Tableau 4).

**Tableau 3 : Service de garde d'enfants d'âge préscolaire, en Ontario, 1981**

Types de services	Nombre	Pourcentage des mères utilisant les services
Garderies	41 000	10 %
Soins prodigués chez soi	121 000	30 %
Soins prodigués dans une autre maison	165 000	41 %

(tiré du feuillet d'information # 4 publié par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, Les femmes dans la population active - Services de garde d'enfants)

**Tableau 4 : Taux de participation des femmes à la population active de l'Ontario, selon la présence d'enfants, suivant l'âge du plus jeune enfant, en 1975-1980-1984**

Age du plus jeune enfant	Taux de participation		
	1975	1980	1984
Moins de 3 ans	36.6%	47.9%	56.5%
3 à 5 ans	46.2%	56.2%	63.4%
6 à 15 ans	55%	64.2%	69.7%

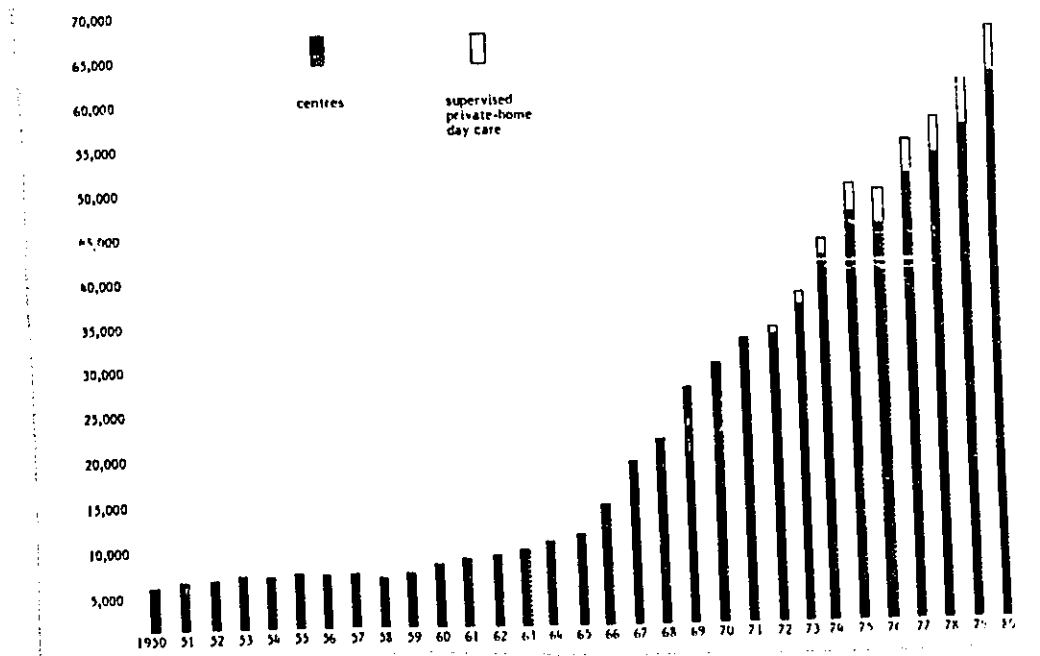
(tiré du feuillet d'information # 4 publié par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, Les femmes dans la population active - services de garde d'enfants)

Les subventions sont allouées prioritairement aux parents qui ont des enfants à besoins spéciaux, aux familles défavorisées, et aux Autochtones. On est encore loin de l'idée d'un "système universel de services de garde."

Les agences de garde en milieu familial sont reconnues officiellement en 1971 lors de l'adoption de certains amendements à la Loi sur les garderies. L'augmentation en nombre de garderies de ce type, illustrée au Graphique 5, démontre la popularité croissante de ce service.

En 1974, un Conseil consultatif sur les services de garde est mandaté pour conseiller le Ministre sur le développement des garderies de l'Ontario. Le Conseil étudie le fonctionnement des garderies, les normes, les anomalies dans le système de financement et propose des amendements à la Loi des garderies.

**Graphique 5 : Augmentation du nombre de garderies en milieu familial, en Ontario, de 1950 à 1980**



(tiré de M.S.S.C., 1981:12)

Parallèlement à l'expansion des garderies et des agences de garde en milieu familial, d'autres services préscolaires sont mis sur pied: jardins d'enfants, maternelles, prématernelles, centres préscolaires, groupes de jeux, ludothèques.<sup>(3)</sup>

Pour répondre à un besoin de plus en plus pressant pour des services de garde "complets, de qualité, universellement accessibles et à la portée de tous les parents et de tous les enfants du Canada", l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (A.C.P.S.G.E.) est fondée en 1982 suite au Deuxième congrès canadien sur les services de garde tenu à Winnipeg. (A.C.P.S.G.E.,1985:2)

Cette association nationale sans but lucratif représente toutes les provinces et territoires du Canada. Elle a comme orientation de promouvoir des services de garde "efficaces, faciles d'accès et peu coûteux" (A.C.P.S.G.E.,1985:5). La garde d'enfants est un problème sociétal et non individuel; il faut donc un réseau complet de services de garde, un réseau communautaire qui ne serait plus une "formule de bien-être". L'Association demande au gouvernement la création d'une commission parlementaire pour l'élaboration d'un réseau intégré de services de garde. Elle veut "l'introduction immédiate d'un programme de subventions" pour les

---

<sup>3</sup>) voir définitions au chapitre 4

services existants et à venir. (A.C.P.S.G.E.,1984:10) (4)

En 1984, le gouvernement fédéral met sur pied le Groupe d'étude sur la garde des enfants afin d'étudier la situation des services de garde au Canada. Ce Groupe est sous la responsabilité de la ministre de la Condition féminine au Canada et est dirigé par Katie Cooke et Renée Edwards, Ruth Rose-Lizée et Jack London y siègent à titre de commissaires. Ce comité devait étudier "les besoins en matière de services de garde d'enfants et de congé parental payé" (Cooke,1986:XVII) et faire des recommandations "sur le rôle du gouvernement fédéral dans l'établissement d'un système de services de garde de qualité". (Cooke,1986:XVII) Le Comité a reçu 200 mémoires, 70 000 lettres de parents. Il a aussi consulté maints organismes. Le 7 mars 1986, le Comité dépose son rapport au ministère responsable. Il recommande une transformation totale des services de garde au Canada, transformation qui ferait que le système de service de garde passerait d'un système de bien-être social à un système de service public tout comme le système scolaire. Ce nouveau système devrait offrir des services de qualité supérieure, complets et être à but non lucratif. Dans la définition de services complets, le comité incluait les garderies en milieu de travail, les garderies en milieu familial et les

---

4) En juin 1986, l'Association présentait un mémoire devant le Comité spécial de la Chambre des Communes sur la garde des enfants. Elle réitérait l'importance d'un "réseau de services de garde universellement accessibles, abordables et de qualité". (A.C.P.S.G.E.,1986 (juin):1)

services de soir, de nuit ou de fin de semaine, les services parascolaires, les centres de ressources, les ludothèques, et les centres d'information. Le Rapport recommandait aussi l'augmentation des subventions de fonctionnement et des subventions aux dépenses en capital (frais de démarrage) afin d'accroître le nombre de places et diminuer le coût de ces services. Aucune des recommandations ne sera adoptée; le rapport est mis sur les tablettes.

Entre temps le gouvernement conservateur nouvellement élu met sur pied le Comité spécial sur la garde des enfants, formé de député-e-s et présidé par Shirley Martin, afin d'étudier la préférence des parents en matière de services de garde et le rôle du gouvernement fédéral vis-à-vis des parents, le secteur à but lucratif et à but non lucratif. En somme, ce Comité devait trouver des solutions concrètes aux problèmes liés aux services de garde. Le Comité s'est servi du Rapport Cooke dans sa recherche préliminaire; cependant son mandat était beaucoup plus vaste que celui de ce premier groupe de travail.

Pour faire suite aux recommandations du Comité spécial sur la garde d'enfants, Monsieur Jake Epp, ministre de Santé et Bien-être Canada, annonçait, en 1987, l'élaboration d'une stratégie nationale. Cette stratégie comprenait trois volets pour améliorer le financement des services de garde:

- 2,3 milliards en guise d'allégements fiscaux

pour les familles avec de jeunes enfants; les parents pourraient déduire jusqu'à 4 000\$ en frais de garde; les familles à faible ou à moyen revenu auraient droit à 200\$ en crédit d'impôt

- 100 millions de dollars pour des projets spéciaux ou innovateurs en matière de garde d'enfants
- 3 milliards pour 200 000 nouvelles places sans but lucratif ou à but lucratif, les frais étant partagés avec les provinces (75% venant du fédéral)

L'A.C.P.S.G.E. critiqua cette stratégie fédérale:

- la stratégie ne répondait qu'aux besoins de 25% des enfants, donc le nombre de places en garderie demeurera insuffisant
- les services de garde restaient inaccessibles financièrement aux familles moyennes
- il n'y avait pas de garanties sur les subventions
- il n'y avait aucune norme nationale pour la qualité des services de garde

Au niveau provincial, le M.S.S.C. publie La garde d'enfants-orientations nouvelles en juillet 1987. Ce document élabore la nouvelle stratégie du gouvernement à l'égard des services de garde d'enfants en Ontario. Le Ministère s'engage à améliorer les services de garde à l'enfance en introduisant des subventions d'exploitation, en augmentant les fonds d'immobilisation, en accordant des fonds de démarrage aux organismes communautaires.

Le M.S.S.C. propose que le ministère de l'Éducation collabore et appuie la mise sur pied d'un réseau de services de garde dans les écoles de l'Ontario. Le M.S.S.C. recommande d'utiliser les espaces vacants des écoles pour y installer des garderies, de fournir des fonds pour la construction ou l'ajout de telles garderies et d'initier des recherches, projets-pilotes et autres. D'ici 1994, le ministère de l'Éducation aura déboursé 52 \$ millions en fond d'immobilisation pour 200 nouveaux services de garde. (Davis,1989:11)

Le 25 avril 1989, lors du Discours du Trône, le ministère de l'Éducation annonçait que, d'ici cinq ans, toutes les écoles devraient offrir la maternelle et le jardin d'enfants; ce dernier pourrait s'étendre toute la journée selon la disponibilité des locaux. Selon le premier ministre Peterson, une telle mesure comblerait 20% des besoins en service de garde (Davis,1989:13).

L'Ontario Coalition for Better Daycare (O.C.B.D.) fondée en 1981, favorisant une telle collaboration, apporte cependant une critique de ce programme (1989). Déçue du peu de progrès laissant espérer un système universel de service de garde, cette association propose que le système d'éducation prenne en charge les enfants de 3 ans et 8 mois et plus, et ce durant toute la journée. Les avantages seraient multiples : cette option serait politiquement plus viable puisque le gouvernement préconise déjà cette solution; l'infrastructure éducative existe déjà dans chaque communauté; les

principes d'équité et d'accès universel sont déjà établis dans le système d'éducation; celui-ci est démocratique et lié à la population; le mouvement de réforme des parents et des personnes dans le domaine de l'éducation appuient les mêmes buts que ceux/celles dans le mouvement des services de garde. (O.C.B.D.,1989:4)

La question de l'heure est la suivante : comment concilier deux systèmes n'ayant pas les mêmes objectifs, un qui prône l'accès universel et l'autre qui s'identifie comme un service d'aide sociale?

Dans ce chapitre, nous avons étudié comment l'Etat a défini progressivement le domaine des services de garde. Aucun appui financier n'était accordé au début du siècle. Le problème de garde des enfants s'est accentué durant les deux guerres mondiales du fait de l'augmentation de la participation des femmes sur le marché du travail salarié. En Ontario, le gouvernement continua modérément d'appuyer de tels services et d'élaborer des lois pour en favoriser l'expansion. Cependant depuis 1975, le gouvernement ontarien n'arrive pas à financer plus de 20 % des demandes. La décennie 80 voit se multiplier les groupes d'étude, les comités, les conseils, tant fédéraux que provinciaux. Les recommandations vont souvent dans le même sens : la création d'un service de garde universel et reconnaissance du droit à des services de garde. Mais

rien n'est fait dans ce sens malgré les nombreux organismes communautaires de lobby tels que la F.C.S.G.E., la A.C.P.S.G.E., la O.C.B.D. Aujourd'hui, pour pallier à ce manque, on se tourne vers le système d'éducation pour qu'il prenne en charge les enfants dès 3 ans 8 mois.

## **Chapitre 2 : Les préoccupations des organisations féminines francophones en matière de service de garde**

Ce chapitre explique que depuis quelques siècles, il y a eu une "mouvance au féminin". Les femmes se sont approprié peu à peu un discours et des outils pour transformer leur vécu de dominées et accéder à l'égalité. Ce n'est que durant les trois dernières décennies que les transformations se sont vraiment fait sentir. L'enfermement des femmes dans les foyers imposé par les siècles passés est maintenant révolu; les femmes font maintenant partie de la population active. De plus, comme nous le verrons, ce sont les femmes responsables d'enfants d'âge préscolaire qui demeurent sur le marché du travail. Ces femmes ont besoin de services de garde. Certains groupes féministes (<sup>1</sup>) revendiqueront de tels services; d'autres groupes insisteront pour que de tels services de garde soient disponibles dans leur langue, soit le français.

### **Section 1 : Le mouvement des femmes en Europe, un bref historique**

---

<sup>1</sup>) Dans ce chapitre, nous nous référons au terme "mouvement des femmes" selon la définition adoptée par Francine Descarries-Bélanger et Shirley Roy (1988:2) :

...le vaste discours et de pratiques qui questionne et dénonce les conditions discriminatoires subies par les femmes et qui préconise des modalités de transformations de ces conditions, quels que soient leurs fondements politiques, idéologiques et théoriques.

Andrée Michel dans son livre Le féminisme (1979) explique l'enfermement des femmes à la maison. Dès le Moyen-Âge, les femmes sont tenues de ne pas travailler à l'extérieur du foyer mais comme plusieurs résistent, des mesures extrémistes sont appliquées:

Irritées par cette résistance tenace des femmes, l'Eglise et la bourgeoisie se vengent et répondent par deux institutions qui aboutiront à "normaliser" les femmes et à faire accepter à la majorité d'entre elles leur enfermement dans la famille: l'Inquisition et la nouvelle législation familiale faisant de la femme une incapable juridique. (Michel, 1979:35)

La période de la Renaissance (XVe et XVIe siècles) met davantage l'accent sur l'enfermement des femmes au foyer: renforcement du pouvoir politique du mari, interdiction aux femmes de se rencontrer pour jaser, éviction des femmes des guildes, exclusion des affaires publiques et des universités, suppression des couvents, perte des droits sur leur production artistique et scientifique. (Michel, 1979:31-42) Selon Sheila Rowbotham (1972:17) le féminisme commence à se faire sentir durant cette période: "Le féminisme prit son essor avec l'apparition de la Renaissance et de son culte de la femme, créature de grâce, de beauté, d'équilibre, d'esprit, d'érudition." Cependant, ce féminisme ne s'adresse pas à la majorité mais à une "infime minorité", les femmes de la bourgeoisie. Durant cette période, pour la première fois, les thèmes de l'éducation et de l'émancipation sont abordés. Les XVIIe et XVIIIe siècles continuent d'enfermer les femmes surtout celles des classes

dominantes. De plus, on enlève aux femmes de la classe populaire certains métiers qui appartenaient à leur sexe: la brasserie, la fabrication de chandelles, on veut aussi leur prendre le tissage. Elles se retrouvent finalement dans les emplois les plus mal payés: "L'écart entre les salaires masculins et féminins s'aggrave depuis le XIVe siècle et au XVIIIe siècle, ces derniers n'atteignent pas 50% des premiers." (Michel, 1979:45-46) Tout au long de ce processus d'enfermement, on retrouve des formes de résistance surtout de la part des femmes de la noblesse ou de la riche bourgeoisie: "Dans la noblesse ou la riche bourgeoisie, des femmes n'acceptent pas la limitation de leurs rôles." (Michel, 1979:46) Au XVIIe siècle, quelques groupes de femmes s'organisent pour contester des politiques, pour dénoncer des injustices, pour créer des services sociaux, pour créer des alliances avec les différentes classes sociales. Au XVIIIe siècle, les femmes continuent. "Elles réclament leur affranchissement, le droit de voter et d'être représentantes par elles-mêmes..." (Michel, 1979:53) Elles deviennent de plus en plus nombreuses à vouloir ressusciter de leur "mort politique": Mary Wollstonecraft publie A Vindication of the Rights of Women en 1772 (considéré par plusieurs comme le "premier manifeste du féminisme"). Les philanthropes anglaises Lady Mary Montague, Mrs. Thrale et Hannah More mettent sur pied des services sociaux; en France, on retrouve des protectrices d'écrivains, par exemple la marquise de Lambert, Mme D'Épinay, Mme de Chatelet, Mlle D'Espinasse, Mme de Staël. En Italie, les femmes s'illustrent dans les sciences, par exemple Laura Bass en physique, Anna Manzoli en

anatomie, Maria Agnesi en mathématique.

Le XIXe siècle continue à nier aux femmes un travail à l'extérieur du foyer et ainsi à ignorer les besoins financiers des célibataires, des veuves et des divorcées ou séparées.

On ignorait systématiquement que 40 à 50%  
des femmes vivant à la ville étaient  
célibataires et n'avaient que leur force  
de travail pour subsister. Faute d'emploi,  
beaucoup recouraient à la prostitution.  
(Michel, 1979:60)

Outre la réclamation de leurs droits économiques et politiques, les femmes demandent une réduction des heures de travail, la création de crèches pour les enfants des ouvrières, un enseignement professionnel. Les femmes s'impliquent davantage dans les luttes politiques: elles deviennent des leaders dans les syndicats, ex. meneuses dans les grèves ouvrières de 1843 à 1844 en France. Flora Tristan s'affirme en tant que leader politique socialiste et prône une "internationale ouvrière".

L'idéologie féministe, "la libération des femmes ne peut se faire que par les femmes elles-mêmes" se propage dans tous les pays industrialisés. On reconnaît l'initiative de ces féministes tant aux Etats-Unis qu'en France ou en Angleterre et même au Canada: Margaret Fuller, Elizabeth Casly Stanton et Lucrecia Mott, Jenny d'Hericourt, Maria Deraisne, Emily Stowe, Augusta Stowe-Gullen, Amelia Yeamans, Clara Brett Martin, Annie Langstaff et beaucoup d'autres. Au XXe siècle, plusieurs organisations féministes tant

nationales qu'internationales sont à l'oeuvre pour aider les femmes à s'émanciper. Voici quelques exemples: l'International Council of Women (1888), le Conseil national de femmes françaises (1901), The International Woman Suffrage (1904 en Angleterre et aux Etats-Unis). La première Grande guerre nécessite l'aide des femmes pour des tâches variées: employées dans les usines d'armement, agentes de renseignements, infirmières, aides aux prisonniers. On ouvre des garderies pour permettre aux femmes de travailler à l'extérieur. Entre les deux guerres, le droit de vote pour les femmes est reconnu dans une multitude de pays: Autriche, Canada, Crimée, Tchécoslovaquie, Danemark, Allemagne, Hollande, Etats-Unis. Tout comme lors de la Première guerre mondiale, la deuxième guerre mondiale prête les femmes aux usines, aux hôpitaux, à l'agriculture, et cetera. Mais une nouvelle fois, cette guerre terminée, on les invite à retourner chez elles afin de laisser la place aux soldats de retour au pays. La conception du travail n'avait pas changé:

...la société n'existe pas pour développer les potentialités des femmes, mais celles-ci existent pour les besoins de production et de reproduction de la société. On les utilise en temps de guerre dans la production et dans l'armée, mais on les renvoie au foyer quand on n'a plus besoin d'elles.  
(Michel, 1979:97)

Tout comme Simone de Beauvoir, dans Le deuxième sexe (1947), Betty Friedan dans The Feminine Mystique (1963), invite les femmes à retourner aux études ou à s'intégrer au marché du travail. Son

organisation, fondée en 1966, la National Organization of Women (NOW), prône le

...recyclage des mères de famille par l'accès à la formation et du droit à l'emploi, égalité des salaires masculins et féminins et des droits dans la famille, abolition de la publicité sexiste, etc... (Michel,1979:100)

L'opinion publique américaine favorisera, de plus en plus les principes et les revendications des groupes de femmes.

D'autres organisations aux Etats-Unis sont aussi fondées pour promouvoir l'amélioration des conditions des femmes: Women's Equity Action League (1968), National Women's Political Caucus (1971), Federally Employed Women (1968), Human Rights for Women (1974), Older Women's Liberation (1970), National Black Feminist Organization (1973). (Chafetz\Dworkin,1986:166)

En France, le mouvement des femmes se revitalise lors de la grève générale des universitaires en 1968. Réalisant qu'elles servent de "ménagères" à leurs collègues de groupes de pression, elles forment leurs propres groupes féministes, Féminin - Masculin Avenir. Elles dénoncent le travail domestique "invisible", exigent le droit à l'avortement, s'élèvent contre les crimes faites aux femmes, et cetera. (Michel,1979:102-103) D'autres organismes émergent par la suite dont les Féministes révolutionnaires (1970), l'Association Choisir (1971), l'Ecologie-Féminisme (1972), la Ligue du droit des femmes (1974). (Chafetz/Dworkin,1986:180-182)

En Grande-Bretagne, l'Equal Rights Association est fondée en 1968. Celle-ci, et d'autres associations telles que la National Joint Action Committee for Women Equal Rights, revendiqueront l'égalité des salaires, l'égalité dans les chances d'emplois, la syndicalisation pour les femmes, des garderies gratuites, et cetera. En 1970, à la suite d'une première conférence nationale, le Women's National Coordinating Committee est mis sur pied pour servir de liaison aux divers groupes de femmes. Plusieurs revues émergent sur le marché entre autres : Shrew, Socialist Women, Spare Rib. (Chafetz/Dworkin, 1986:171-174)

L'idéologie féministe a aussi une influence très importante au Canada.

## Section 2 : Le mouvement féministe au Canada

La première association féministe canadienne, la Woman's Litterary Society, a été fondée en 1877 par Dr Emily Howard Stowe à Toronto. Les objectifs de cette association étaient de promouvoir le suffrage féminin, l'accès à l'éducation et au travail professionnel. (Dumont, 1986:14) En 1883, l'Association prend le nom de Toronto Women's Suffrage Association. Les organisatrices appuient l'ouverture de l'Ontario Medical College for Women et font

des pressions pour que l'University of Toronto accepte des étudiantes.

En 1893, un ensemble d'associations féminines s'unissent sous la présidence de Lady Aberdeen, épouse du gouverneur-général de l'époque, pour former le National Council of Women of Canada afin de revendiquer aussi le droit de vote. En 1907, les Québécoises se retirent pour former leur propre regroupement, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Marie Gérin-Lajoie, co-fondatrice avec Caroline Béique, s'était inspirée du féminisme chrétien apparenté au "maternal feminism". Dans ce courant, la femme se devait de participer à la vie publique de par ses qualités maternelles: "Women had an obligation to use their moral superiority and ability to bear children to make the world a better place for everyone". (Adamson,1988:31) Certaines revendications furent la lutte contre la prostitution, la protection de l'enfance, la dénonciation de la brutalité sexuelle des hommes, la paix, etc.

En 1914, il y a environ 10 000 sympathisantes à la cause féministe pour le suffrage des femmes au Canada. Les révoltes sont de moindre envergure que les révoltes des suffragistes en Grande-Bretagne. Les Canadiennes obtiennent le droit de vote fédéral en 1918. Au niveau provincial, une seule province : le Québec accordera le droit de vote aux femmes qu'en 1940. En 1929, suite à la bataille de féministes de l'Alberta, les femmes sont incluses comme "personne" dans le texte de l'Acte de l'Amérique du Nord

britannique. Après 1925, il y a ralentissement du premier mouvement féministe: "Dans l'ensemble du monde occidental, le premier mouvement féministe marque sinon un effacement, du moins un ralentissement spectaculaire après 1925." (Dumont,1986:17)

Après la Crise de 1930 et après la Seconde guerre mondiale, les femmes retournent au foyer, le plus souvent dans des banlieues. On retrouve moins de femmes inscrites dans des programmes d'études supérieures. Les femmes se marient dès 19 ans et il y a une augmentation du nombre d'enfants par famille. Micheline Dumont explique ce phénomène par trois facteurs possibles:

Ou, après la seconde guerre mondiale, on observe un déclin du radicalisme en politique, un essor sans précédent de l'économie qui crée la société d'affluence et une montée très nette de conservatisme social. Cette conjoncture a brisé l'élan des mouvements féministes du début du siècle.  
(Dumont,1986:18)

Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine est créé en 1954. Il étudie un projet de loi relatif à la "parité des salaires dans la fonction publique fédérale." (Barry,1980:52) Celle-ci est adoptée en 1956.

Plusieurs organismes de revendications féministes sont mis sur pied dans les années 1960. Le 28 juillet 1960, la Voix des femmes/Voice of Women est fondée en premier lieu pour promouvoir la paix mais éventuellement, elle touchera des problèmes particuliers, tels la radioactivité dans le lait des femmes qui

allaitent, la distribution gratuite d'information sur la contraception. Laura Sabia en fut la première présidente nationale. Thérèse Casgrain lui succéda. (Adamson,1988:39) La Fédération des femmes du Québec (F.F.Q.), l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) au Québec et le Committee for the Equality of Women in Canada, toutes deux fondées en 1966, réclament une commission royale d'enquête sur la condition féminine. Celle-ci sera mise sur pied dès le 3 février 1967. La Commission reçoit 469 mémoires, plus de 1 000 lettres, et assiste à 37 jours d'audiences publiques. Le rapport final est publié en septembre 1970. On y présente 167 recommandations relatives à l'égalité entre hommes et femmes au niveau de l'emploi, du salaire, des promotions, de la formationn professionnelle, de la vie familiale (ex. lois sur le divorce), de la généralisation des garderies, de l'avortement libre. (Dumont, 1982:462-463)

Tout comme chez les féministes des autres pays industrialisés, l'éveil des femmes au Canada se fait sentir. "Le mouvement en faveur du changement social a révélé aux femmes activistes leur propre oppression. Les femmes étaient exclues des décisions politiques." (Dumont,1986:21) Selon Micheline Dumont, les mouvements de femmes apparaissent et appuient leurs revendications sur quatre pôles: le corps, le travail, la parole et le pouvoir. Les années 1980 sont caractérisées par la formation de réseaux et de coalitions.

### Section 3 : Le mouvement des femmes francophones hors-Québec

Quelques groupes de femmes francophones hors-Québec, dont les plus importantes, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises et l'Union culturelle des Franco-Ontariennes, ont été particulièrement touchés par le mouvement international des femmes. Ces groupes ont dû s'adapter aux changements idéologiques. Leur histoire respective démontre comment et pourquoi des changements ont été apportés au cours de leur existence. Ces organismes s'intéressaient autant aux problèmes liés aux femmes en tant que "femme" qu'à la réalité linguistique de celles-ci. Elles ont essayé d'articuler la double réalité de domination des femmes. Les femmes francophones hors-Québec sont doublement minoritaires. Outre le fait d'être femmes, celles-ci, de part leur statut de francophone ont des besoins spécifiques tant au niveau de la langue que de la culture. Nous aborderons premièrement, au niveau national, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, puis au niveau provincial, l'Union culturelle des Franco-Ontariennes.

#### La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (F.N.F.C.F.)

En 1914, suite à un appel d'aide de la duchesse de Connaught,

Mme Almada Walker rassemble des femmes canadiennes-françaises à Ottawa "pour fonder une société d'aide aux victimes de guerre et travailler pour la Croix-Rouge internationale". (Desjardins, sd:5) Le bénévolat de ces femmes dans les années qui suivent s'étend aux secours belges, à l'Hôpital général d'Ottawa, aux invalides de guerre, à l'Ordre des infirmières de Victoria, et cetera. On retrouve des sections surtout dans l'Est-ontarien : Ottawa, Vanier, Alexandria, Cornwall. Dès le début, la Fédération est un organisme à vocation sociale. Ses membres s'impliquent aussi dans le domaine scolaire; à l'ère du Règlement 17 en Ontario, elles luttent pour empêcher la fermeture des écoles.

Entre 1926 et 1945, la F.N.F.C.F. participe à des projets scolaires (remise de prix, contestations de certaines modifications des lois scolaires). Elle apporte une aide aux sinistrés (ex. Masson), fait des dons aux Eglises, organise des collectes de vêtements pour les pauvres. (Desjardins, 1986:8-11) En 1931-32, la F.N.F.C.F. donne son appui à l'Association d'éducation de Saskatchewan "dans sa lutte contre la persécution des catholiques canadien-français". (Desjardins, 1986:10) En 1934-35, la F.N.F.C.F. encourage Mme Dionne à élever ses quintuplettes en français. Elle collabore à la création de l'Institut Jeanne d'Arc. Durant la Deuxième grande guerre, la F.F.C.F. continue d'aider la Croix-Rouge : elle achète une ambulance militaire. Elle vend aussi des certificats d'épargne de guerre.

Lors du congrès annuel de 1957, les membres, représentant 30 sections, favorisent davantage la promotion du français. (Desjardins,1986:13) Par exemple, la F.F.C.F. à Sault-Ste-Marie donne annuellement une somme de 1 000\$ à la congrégation des Filles de la Sagesse afin que celles-ci puissent continuer à offrir aux élèves un enseignement au secondaire. (Lemire,1989: 115) D'association de soutien aux oeuvres de guerre durant les premières années, la Fédération axe dorénavant ses actions vers la défense de la langue française. Cette préoccupation avait toujours été présente et ce dès sa fondation mais ce qui se transforme c'est son orientation vers le développement des communautés francophones.

De 1960 à 1968, la F.N.F.C.F. s'oriente vers les paroisses, contribuant toujours financièrement et bénévolement à divers organismes sociaux ou charitables. Les sections doublent, atteignant en 1964 le nombre de 63. Elles sont représentées au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. D'autres associations féminines sont créées durant cette même période en Ontario : l'Union culturelle des Franco-Ontariennes (que nous verrons ci-après), le Cercle des Fermières, les Filles d'Isabelle. De plus, il y a un nombre croissant de sociétés de bien-être social : St-Vincent-de-Paul, John Howard et Elisabeth Fry, les Services de jeunesse pour délinquants, les patros, et cetera.

En 1968, la F.N.F.C.F. se penche sur une réorientation pour mieux répondre aux besoins de toutes les femmes francophones hors-

Québec. Selon Micheline Desjardins, il semble qu'entre 1960 et 1970 la motivation n'y est pas: plusieurs sections disparaissent. C'est pourquoi le conseil d'administration tente de "réviser les activités, les buts et objectifs poursuivis par le groupe". (Desjardins,1983:12) Après 1970, on délaisse donc le bénévolat de service pour devenir "une association féminine à visée nationale". (Desjardins,1983:12) Lors d'un congrès d'orientation, les membres favorisent certaines démarches de réorientation:

A ce congrès, on décide d'entreprendre un projet national de recherche sur l'apport de la femme francophone à sa communauté, on souhaite le renouvellement de la constitution de la F.F.C.F., une nouvelle politique nationale d'expansion, un rôle accru et une participation plus entière au pouvoir d'initiative des communautés francophones et au dossier de la condition féminine (étude et action politique). (Desjardins,sd:19)

En 1971, le bulletin mensuel Femmes d'action est créé. Cet outil de communication servira à informer les membres des activités de la Fédération et tentera d'apporter une réflexion sur certains des thèmes abordés. En 1972, la F.N.F.C.F. participe à l'émission Femme d'aujourd'hui et en 1975, Jacqueline Martin représente la Fédération au sous-comité de l'Unesco pour l'Année internationale de la femme, démontrant ainsi l'importance nationale que prend la F.N.F.C.F.

En 1981, la F.F.C.F.-Ontario publie des témoignages de femmes dans La part des femmes, il faut la dire. Elle publie aussi un rapport sur la place de la femme canadienne-française dans la

société d'aujourd'hui: Femmes et francophones : double infériorité.

Au dire de Chantal Cholette, agente d'information, la F.N.F.C.F. est arrivée à un tournant en 1983. Il y eut restructuration, c'est-à-dire, que la Fédération est devenue l'organisme porte-parole de l'ensemble des femmes canadiennes-françaises en milieu minoritaire.

Nycol Vinette, dans l'article "Temps de changement" dans Femmes d'action (décembre 1986/janvier 1987) confirme ce remue-ménage.

La Fédération a réalisé à cette époque un remue-ménage national de son membership et de ses statuts et règlements, c'est-à-dire: son mode de fonctionnement, le renforcement de sa raison d'être comme organisme national et sa représentativité auprès des divers groupes de femmes." (Vinette, 1986-87:7)

Un plan quinquennal de développement est voté à l'Assemblée annuelle de 1986. Les dossiers principaux sont la programmation, la visibilité, le développement du membership, l'administration et le financement. Par sa programmation, la F.N.F.C.F. vise à sensibiliser et conscientiser les femmes au foyer au sujet de leur dépendance financière, à informer les femmes cheffes de famille monoparentales des divers problèmes reliés à leur situation, à produire une trousse d'information pour les femmes collaboratrices de l'entreprise familiale, à identifier la situation des aînées, à jouer un rôle plus politisé en faisant connaître les revendications des femmes et finalement à soutenir et à développer

des services spécifiques aux besoins des femmes (dont les services de garde, services juridiques, de santé, de loisirs et d'éducation).

Une des priorités de la Fédération a été l'étude de la situation des services de garde francophones hors Québec. Les services de garde de langue française s'inscrivent dans la "philosophie de développement national" de la Fédération. Dans la majorité des cas, ce sont les femmes qui ont la responsabilité de trouver une gardienne ou de mettre sur pied des services de garde.

La garde des enfants demeure une préoccupation de taille pour un grand nombre de parents et, le plus souvent, c'est à la femme à qui revient la tâche d'identifier ou même de mettre sur pied des services préscolaires. (F.N.F.C.F.,1989:2)

L'étude avait comme objectif principal de faire ressortir les besoins et les difficultés des services préscolaires de langue française dans chaque province sauf pour le Québec. Les principales difficultés reconnues par une majorité de répondantes étaient les suivantes: pénurie de places en garderie, coût inabordable de celles-ci, salaires de crêve-faim du personnel et conditions de travail laissant à désirer, manque de reconnaissance du travail d'éducatrice et manque d'intérêt des divers paliers gouvernementaux. Ces problèmes s'accroissent en milieu minoritaire surtout au niveau du recrutement de personnel, de la formation inadéquate ou limitée du personnel, du coût supplémentaire de matériel pédagogique en français non reconnu dans les budgets

gouvernementaux, du manque de possibilité de rencontre entre les intervenantes francophones.

En 1988, il n'y avait aucun service préscolaire à Terre-Neuve et au Labrador. En Nouvelle-Ecosse, les services préscolaires de langue française se retrouvent principalement dans la région de Halifax; les garderies sont en général à but lucratif; la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse gère un réseau de gardiennes francophones dans cette province. A l'Ile-du-Prince-Edouard, on retrouve cinq maternelles et une prématernelle gérées par des comités de parents; toutefois, il n'y a aucune garderie de langue française. Plus d'une cinquantaine de garderies de langue française et bilingues ont été répertoriées au Nouveau-Brunswick, la majorité étant à but non lucratif. L'Ontario aussi a une cinquantaine de garderies de langue française et bilingues, quelques-unes administrées par la municipalité, d'autres par des conseils d'administration. De plus, en Ontario, on constate qu'il existe plusieurs autres services préscolaires tels : agences de garde en milieu familial, haltes-garderies, garderies parascolaires, prématernelles, groupes de jeux. Au Manitoba, il existe peu de garderies, 6 au total, et celles-ci sont gérées par des comités de parents et sont appuyées par la Fédération provinciale des comités de parents. En Saskatchewan, on est obligé d'accepter des enfants anglophones à cause du peu de francophones; malheureusement, l'Association du préscolaire fransaskois n'est pas très active dans ce dossier. De même, en Alberta et en Colombie-

britannique, les services préscolaires sont "bilingues" ou ce sont des programmes "d'immersion". La Fédération des parents francophones de l'Alberta et la Fédération des Franco-Colombiens font du dossier des services de garde une de leurs priorités dans leur planification annuelle.

La F.N.F.C.F. est devenue au rythme des années, une organisation nationale vouée à la conscientisation des rôles importants que peuvent jouer les femmes et à la revendication de leurs droits dans les divers domaines. L'Union culturelle des Franco-Ontariennes (UCFO), que nous étudions ci-après, a aussi modifié son orientation afin de mieux répondre aux nouveaux besoins des Franco-Ontariennes.

#### **Union culturelle des Franco-Ontariennes (UCFO)**

L'Union catholique des Fermières de l'Ontario a été fondée en 1937 à Wendover dans le comté de Prescott. Sa devise était: "Aime Dieu, la terre et ton foyer". Le but principal de cet organisme était de "veiller au bien-être culturel, social et religieux des femmes franco-ontariennes..." (Côté, 1986:11) L'Union catholique des Fermières de l'Ontario devient l'Union culturelle des Franco-Ontariennes en 1969 avec comme devise "s'aimer, s'unir, se

cultiver". Ses buts sont les suivants (UCFO 1981):

- promouvoir l'épanouissement de la femme au sein du foyer et dans la société
- développer parmi ses membres l'esprit d'entraide, de justice et de charité
- promouvoir la culture française
- sensibiliser les femmes à l'importance d'assumer leurs responsabilités dans une société en changement continu
- améliorer la situation de la femme francophone par l'information et la formation

De 1945 à 1960, l'UCFO s'impose comme organisme dédié aux préoccupations des femmes en milieu rural. De 1960 à 1970, l'UCFO prend un visage nouveau en s'adressant aussi aux femmes francophones en milieu urbain. Après 1970, l'UCFO s'organise et se politise davantage.

#### 1945 à 1960 : accent sur l'artisanat

Dès ses débuts, l'UCFO met l'accent sur l'artisanat, l'art culinaire, l'art ménager. Selon Mme Eva Langevin (lors d'une entrevue avec le journal Le Droit, le 15 décembre 1980) l'UCFO a été fondée pour "aider les femmes à bien s'acquitter de leurs nombreuses fonctions sur la ferme. Au moment où l'argent était rare, il n'était guère question d'aller acheter ce dont on avait besoin. L'artisanat était une nécessité de la vie". (Lacombe, 1980:32)

Cependant dès 1956, les leaders de l'UCFO comprennent que le sort des femmes n'est pas à envier "...nous avons besoin de nous unir plus que jamais dans le monde moderne de 1956 qui tend à faire jouer à la femme un rôle de pantin..." (Côté,1986:29)

En 1959, l'Union a 401 membres actives regroupées en 15 cercles régionaux.

#### 1960 à 1970 : un visage nouveau

En 1962, on compte 1 416 membres (Côté,1986:46). L'UCFO continue à répondre aux besoins des femmes, celles-ci demeurant de plus en plus en milieu urbain. C'est pour cette raison que dès 1963 on parle de "donner un visage nouveau à l'UCFO". (Côté,1986:48) Le Carillon de Curran du 10 juillet, 1969, rapporte en gros titre que "le changement de nom de l'UCFO donne lieu à un violent débat". Selon Mme Huneault, présidente lors de cette démarche, ce pas était nécessaire pour deux raisons: "premièrement, à cause du mot "catholique" qui limitait les demandes de subventions et deuxièmement...presque la totalité des femmes n'étaient plus fermières". (Lacombe,1980:32)

L'Union culturelle encourage la mise sur pied de clubs de jeunes, de clubs 4H, de cours.

#### 1970 à 1980 : l'organisation

En 1970, l'UCFO met sur pied un secrétariat provincial, des sessions de leadership, des sessions de perfectionnement pour les animatrices, un programme Nouveau-Départ pour les femmes voulant retourner sur le marché du travail. C'est une période de renouveau, de changements. En 1980, trois comités provinciaux sont formés: éducation, information, action politique.

#### 1980 à 1986 : la politique

En 1980, on parle peu d'artisanat. On vise plutôt "l'amélioration de la qualité de vie, l'adaptation au changement, l'imagination, la débrouillardise et l'entraide". (Côté, 1986:86) L'UCFO cherche à appuyer les syndicats pour les femmes, à conscientiser les femmes sur les conditions de travail, à appuyer les femmes qui veulent se présenter aux élections aux divers paliers gouvernementaux.

Comme projets et activités pour l'année 1981, on retrouve :

- l'établissement de dossiers pertinents au développement de la femme franco-ontarienne
- la participation à des colloques organisés par les associations féminines franco-ontariennes
- un appui aux revendications pour améliorer la situation de la femme

Quoique peu impliquée directement dans le dossier préscolaire,

l'UCFO a reconnu l'importance de changer les conditions de la femme au foyer. En septembre 1988, conjointement avec l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), l'Association pour les services préscolaires d'Ottawa-Carleton (ASPOC) et le Réseau ontarien des services de garde francophones (R.O.S.G.F.), l'UCFO présentait un mémoire au Comité législatif sur le projet de loi sur les services de garde d'enfants au Canada (Loi C-144), demandant d'inclure une clause spécifique reconnaissant l'usage du français dans les services de garde. Aux dires d'Huguette Léger, coordonnatrice en 1988, l'UCFO s'implique maintenant davantage parce qu'il y a augmentation de services préscolaires en milieu rural et il y a un intérêt marqué pour ce type de services.

D'autres associations de femmes francophones hors Québec existent. Toutefois ce sont ces deux associations qui ont connu le plus d'interventions dans le dossier sur la garde des enfants. Ces deux associations regroupent uniquement une clientèle féminine et francophone. Au rythme des années, leurs orientations s'adaptèrent aux besoins et à la réalité des femmes. D'autres associations telles que l'Association canadienne-française de l'Ontario, au niveau provincial, et l'Association pour les services préscolaires d'Ottawa-Carleton, au niveau régional, associations vouées à la défense des services en français, ont joué un rôle primordial au niveau de la préservation du français et aussi dans le développement de services préscolaires pour les francophones.

### Chapitre 3 : Une autre dimension: l'implication des organismes franco-ontariens

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), fondée en 1914, a comme objectif de sensibiliser la population au fait français et de revendiquer des droits pour les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes. Jusqu'en 1969, l'ACFO se nommait l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFEO) et était engagée surtout dans des revendications au niveau de l'éducation (ex. Règlement 17, batailles pour obtenir des écoles primaire et secondaires de langue française). Comme le mentionne Brigitte Bureau dans son livre Mêlez-vous de vos affaires (1989:9), l'élimination du mot éducation indique un désir de s'ouvrir à d'autres horizons:

Il marque le désir de l'Ontario français de se doter d'une association qui puisse représenter toutes les facettes de la vie des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens, et non plus le seul secteur de l'éducation... L'ACFO se voulait le miroir de toute la francophonie ontarienne.

L'ACFO s'occupera dès lors de dossiers politiques, juridiques, communautaires, de la santé, des services sociaux. C'est l'ACFO-Ottawa-Carleton qui a pris l'initiative de former une association pour promouvoir la langue et la culture francophone dans les services reliés au domaine préscolaire de la région. L'Association pour les services préscolaires d'Ottawa-Carleton fonctionne maintenant depuis 6 ans. Dans ce chapitre nous présenterons les principales activités de chacune de ces associations.

## Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO)

En 1966, des leaders franco-ontariens d'Ottawa se réunissent pour discuter des ambiguïtés du mot "culture". Ceci mène à une demande d'enquête auprès du gouvernement provincial sur la vie culturelle franco-ontarienne. M. Roger Saint-Denis est responsable de cette enquête. Le Rapport Saint-Denis est publié en 1969. (Choquette, 1980:205-206) Panique au sein de la communauté franco-ontarienne! Le taux d'anglicisation est des plus élevés et la culture franco-ontarienne est "lamentable". Il est grandement temps de se mettre au boulot. Des organismes sont mis sur pied, souvent grâce à l'appui et aux revendications de l'ACFO : le Bureau des affaires franco-ontariennes (1970), le ministère des Affaires culturelles et des Loisirs (1974), le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes (1974), l'Association des centres culturels de l'Ontario, l'Association de la presse francophone hors Québec. On crée aussi des centres culturels, des troupes de théâtre, le Festival franco-ontarien, La Nuit sur l'Étang, Ontario Pop, la chaîne française de TV-Ontario, divers journaux communautaires.

Après sa transformation en 1969, l'ACFO procède à l'embauche d'agents de développement pour chacun des 22 conseils régionaux afin de

répondre aux besoins respectifs des francophones qui y vivent, et d'amener ceux-ci à participer au développement et à la consolidation de l'identité franco-ontarienne dans son ensemble.  
(Bureau, 1989:12)

L'ACFO ne délaisse pas tout à fait le domaine de l'éducation. Elle favorise la mise sur pied de programmes d'alphabétisation, l'établissement de conseils scolaires homogènes de langue française, la mise sur pied de collèges communautaires et d'une université de langue française. Elle joue depuis une dizaine d'années un rôle actif dans le domaine préscolaire.

En octobre 1986, l'ACFO est présente à la conférence annuelle de la Ontario Coalition for Better Daycare (O.C.B.D.) à Toronto. Deux recommandations, provenant de l'atelier visant spécifiquement les besoins des francophones, sont acheminées au bureau de direction de la Coalition. La première recommandation demande au gouvernement de reconnaître les besoins spécifiques des services de garde de langue française. La deuxième recommandation demande de reconnaître que certains coûts sont plus élevés pour gérer une garderie francophone que pour une garderie anglophone (par exemple la publicité, le matériel pédagogique). (O.C.B.D., 1986b:22) L'ACFO collabore, par la suite, avec l'O.C.B.D. lors de revendications au gouvernement provincial.

En 1987, l'ACFO présente un mémoire à l'Honorable John Sweeney du ministère des Services sociaux et communautaires, Le développement des services de garderies françaises en Ontario et recommande d'éliminer certaines barrières à l'implantation de garderies francophones, de reconnaître certaines difficultés spécifiques aux francophones: recrutement, coûts supplémentaires

pour la publicité et le matériel pédagogique, problèmes de transport. L'ACFO recommande que le ministère des Services sociaux et communautaires reconnaisse "la langue et la culture française comme éléments inhérents à toute politique et à tout programme de garde à l'enfance". (ACFO,1987:7)

Elle réitère ce message devant le Comité législatif sur le projet de loi C-144 en septembre 1988. L'ACFO se dit déçue de cette loi. Cette dernière ne garantit pas que les services de garde seront accessibles à toute personne qui en aurait besoin, n'offre aucune caution pour assurer des services de qualité et ne détermine pas la contribution fédérale.

Il apparaît essentiel à l'ACFO que la garderie doit pouvoir transmettre la langue et la culture et que les enfants doivent pouvoir "jouer en français":

Les services de garde en français permettent de sensibiliser les enfants en bas âge à l'utilisation du français hors du foyer, et font naître leur identité culturelle en leur transmettant le goût de vivre en français." (ACFO,1987:1)

Suite à la participation de Franco-Ontariennes à quelques conférences de la Ontario Coalition for Better Daycare, l'idée d'un réseau francophone prend forme et devient réalité. En 1988, l'ACFO met sur pied le Réseau ontarien des services de garde francophones (R.O.S.G.F.) Son assemblée de fondation a lieu le 5

novembre 1988 à Toronto. Ses objectifs visent la liaison, l'information et le lobbying : "...regrouper les services préscolaires francophones de toute la province (collaboration, communication, information), ... offrir appui, formation et perfectionnement ... faire du lobbying selon les besoins" (R.O.S.G.F.,1988:5)

Le 24 avril 1989, le M.S.S.C. émet un communiqué annonçant l'octroi de 600 000 dollars (le Secrétariat d'Etat fournissant un tiers de cette somme) pour deux ans afin d'embaucher cinq agent-e-s de développement qui travailleront dans cinq régions désignées par la Loi sur les services en français de 1986. Ces agentes assurent présentement une aide aux groupes de personnes désirant mettre sur pied des services préscolaires. Une coordonnatrice a aussi été embauchée afin de voir à la coordination du Réseau même. Le Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton a la responsabilité de la supervision de l'agente de développement de l'Est et celle d'Ottawa-Carleton. La région d'Ottawa-Carleton a obtenu son agente grâce aux revendications initiées par l'Association pour les services préscolaires d'Ottawa-Carleton (ASPOC).

Ce n'est pas seulement au niveau provincial que l'ACFO se mêle de la question des services préscolaires mais aussi au niveau régional.

## L'Association pour les services préscolaires d'Ottawa-Carleton

En 1981, au niveau régional, l'ACFO Ottawa-Carleton forme le Comité sur l'éducation préscolaire en français. Celui-ci devient, le 4 avril 1984, l'Association pour les services préscolaires d'Ottawa-Carleton. L'ASPOC a comme but "d'établir un réseau officiel homogène de langue française" (Statuts et règlements), c'est-à-dire qu'elle se doit de promouvoir le fait français dans les services préscolaires de la région. Elle joue un rôle de liaison, d'information et de développement vis-à-vis des parents, des gardiennes, des éducateur-trice-s lié-e-s au domaine préscolaire dans Ottawa-Carleton.

L'ASPOC milite pour faire reconnaître la spécificité des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes. Elle présente, le 20 mai 1986, un mémoire devant le Groupe de travail parlementaire sur la garde de jour. L'Association demande "que les populations puissent choisir le genre de services ou programmes les plus liés à leur culture et à leur langue" (Chambre des Communes, 1985:49), de rendre les prix plus abordables au plus grand nombre, de favoriser les services à but non lucratif et d'offrir une qualité supérieure.

En 1988, pour protester contre la loi C-144, l'ASPOC se lie avec l'ACFO, l'UCFO et le Réseau ontarien pour présenter un mémoire devant le Comité législatif. Des élections étant déclarées cette année-là, le projet est abandonné.

L'ACFO (au niveau provincial et au niveau régional) et l'ASPOC ont, depuis leur fondation, une préoccupation majeure : essayer de contrer l'assimilation qui se produit au rythme des années. Plusieurs études ont été réalisées afin de mieux comprendre les effets de l'apprentissage de la langue chez les enfants d'âge préscolaire inscrits dans des centres bilingues. Selon les résultats de ces études (Marchand,1975;Hamers,1988) il y a des risques réels à développer des services bilingues plutôt que des services en français. <sup>(1)</sup> Fortes de ces conclusions, l'ACFO et l'ASPOC s'engagent à promouvoir un réseau de services préscolaires homogènes de langue française.

En plus d'acquérir une connaissance et une compréhension de

---

<sup>1)</sup> Frank Marchand (1975) nous dit que l'enfant apprend sa langue dans un milieu déterminé. Il est influencé par sa famille et par ses pairs. Cette perspective socio-linguistique affirme que le langage ne doit pas être séparé de l'action. Par exemple, l'éducatrice explique à l'enfant comment s'habiller; elle lui parle tout en accomplissant les gestes appropriés. Dès les premières années, l'enfant apprend des règles de comportement linguistiques, c'est-à-dire que l'enfant apprend quand parler et quand se taire, de quoi parler et avec qui. L'enfant ne tarde pas à réaliser l'importance donnée à une langue plutôt qu'à une autre. Josiane Hamers, dans le même sens, indique que l'enfant intériorise des valeurs liées au langage:

L'enfant dont la première langue n'est pas valorisée par la société va acquérir une seconde langue fortement valorisée aux dépens de sa langue maternelle.

(Hamers,1988:92)

Il développe donc une motivation à apprendre et à utiliser une ou les deux langues. L'enfant doit donc avoir un "modèle adéquat de comportement langagier" dans son entourage. L'expérience du bilinguisme peut être positive si les deux langues sont également valorisées mais peut cependant être négative si c'est la langue seconde qui est la plus valorisée.

la langue française, l'enfant doit développer un attachement à cette langue. L'enfant doit acquérir une "identité culturelle canadienne-française". (C.E.C.L.F.,1988:19) De plus la garderie doit être un pont entre l'enfant et l'école, c'est-à-dire que l'enfant doit "développer les compétences nécessaires à l'insertion...à l'école française". (C.E.C.L.F.,1988:19) Ce n'est pas toujours le cas puisque les écoles primaires de langue française dans l'Ouest de la région d'Ottawa-Carleton ont dû mettre sur pied des programmes de refrancisation pour les enfants qui avaient fréquenté les garderies bilingues.

En 1988, l'ACFO (1988:3) reprochait au gouvernement fédéral de ne pas avoir compris l'essence de l'élément culturel dans les garderies; aucun critère n'est établi dans la loi C-144 relativement à la langue et à la culture, à l'allocation des ressources et aux besoins spécifiques des garderies francophones.

En résumé, l'implication d'organismes franco-ontariens demeure toujours essentielle pour assurer le développement de services préscolaires. Il y a des acquis mais plusieurs besoins ne sont pas encore comblés. Dans la deuxième partie de cette thèse, nous analysons les acquis et les besoins d'une région de l'Ontario en particulier, soit la région d'Ottawa-Carleton. Nous étudierons les différences entre les services préscolaires bilingues et de langue anglaise par rapport aux services de langue française. Grâce aux résultats de cette enquête nous pourrons cerner les lacunes en

services préscolaires de langue française dans Ottawa-Carleton.

## DEUXIEME PARTIE : ENQUETE AUPRES DES SERVICES PRESCOLAIRES DANS OTTAWA-CARLETON

### Chapitre 4 : Situation des services préscolaires dans Ottawa- Carleton

Ce chapitre est divisé en deux parties. La première partie explique la méthodologie de l'enquête tandis que la deuxième partie analyse les résultats des questionnaires et des entrevues.

#### Section 1 : Méthodologie

Afin de cerner la réalité de la situation des services préscolaires dans Ottawa-Carleton, un questionnaire a été élaboré pour chacun des différents types de services préscolaires. (Voir les annexes A à D) Les questions utilisées pour les garderies, les agences de garde en milieu familial, les prématernelles et les groupes de jeux ont été tirées du rapport Des garderies malgré tout, Situation des garderies au Québec en 1981, étude entreprise par l'Office des services de garde à l'enfance (Brouillet, 1982:273-291). (1)

---

<sup>1</sup>) Ces questionnaires ont été quelque peu modifiés. La question de la superficie du local a été laissée de côté puisque la majorité des répondantes ne pouvaient y répondre et que selon les lois une superficie minimum est requise. La question de la durée du bail a aussi été éliminée pour les mêmes raisons. Toute la section des "Programmes d'activités" a été éliminée puisqu'elle n'était pas liée à notre étude. La scolarité, l'expérience et les conditions de travail des éducateur-trice-s n'ont pas été touchées pour les mêmes raisons. Seulement quelques questions relatives aux tarifs ont été utilisées dans la section "Financement et gestion".

Deux méthodes de cueillette de données ont été utilisées. Pour les garderies de langue française (5) (voir Annexe A pour le questionnaire et Annexe E pour la liste), les garderies bilingues (15) (voir Annexe B pour le questionnaire et Annexe F pour la liste), les agences de garde en milieu familial (3) (voir Annexe G pour la liste) et les prématernelles de langue française et avec des programmes français (6) (voir Annexe C pour le questionnaire et Annexe E pour la liste), une visite à chaque organisme a été faite. Habituellement, la directrice (un directeur seulement) acceptait de procéder à une entrevue d'approximativement une heure. Pour certaines, il a fallu faire une traduction rapide des questions car la directrice ne comprenait pas le français. Pour les groupes de jeux (8) (voir Annexe D pour le questionnaire et Annexe E pour la liste), l'entrevue s'est faite par téléphone. Pour les garderies (voir Tableau 5) et les prématernelles de langue anglaise (voir Annexe J pour la liste) les questions portaient seulement sur la date d'ouverture, le nombre maximum d'enfants et le nombre de places subventionnées.

Le questionnaire identifiait tout d'abord le nom, l'emplacement et la date d'ouverture du service. Des questions touchaient aussi le statut légal des organismes (ex. les garderies avec propriétaires sont habituellement à but lucratif) et le type de locaux utilisés. D'autres visaient la clientèle des garderies,

les critères de sélection, et l'existence d'une liste d'attente.

Une série de questions portaient sur le personnel, l'âge des éducateur-trice-s, les conditions salariales et la mobilité des employé-e-s. Une autre section portait sur les tarifs ainsi que sur le type de participation des parents. Enfin, la dernière partie concernait les ressources extérieures utilisées par les services de garde.

Pour le questionnaire touchant les garderies bilingues, des questions supplémentaires ont été ajoutées. Par exemple, certaines questions portaient sur la langue utilisée dans la garderie, la capacité linguistique du personnel, la clientèle desservie selon la langue des parents et le contenu linguistique des activités.

Certains documents tels que les actes d'incorporation, les statuts et règlements et les dépliants des organismes ont été étudiés afin de mieux comprendre la nature des services préscolaires offerts.

## Section 2 : Analyse des résultats du questionnaire

### a) Les services de garde

## Definition

Il existe deux catégories de services de garde selon le Rapport Cooke (1986): les services de garde contrôlés par l'Etat et les services de garde non-autorisés. Les services de garde sous la supervision de l'Etat sont les centres de jour pour enfants en groupe, de garde de jour en milieu familial, de garde de jour scolaire, de garde en milieu de travail. Chacun a ses spécificités comme nous le verrons un peu plus loin. La garde informelle est la plus fréquente (selon le Rapport Cooke, 80% des enfants de moins de 6 ans utilisent ce type de service); c'est habituellement une voisine ou une parente qui accepte de garder des enfants à la maison.

La loi ontarienne sur les garderies définit la garde d'enfants en résidence privée comme étant

la garde temporaire, moyennant rémunération ou avantage quelconque, de cinq enfants au plus, agés de moins de dix ans, pendant une période continue qui ne dépasse pas vingt-quatre heures, dans une résidence privée qui n'est pas celle du père, de la mère, ni du tuteur de l'un de ces enfants.

Selon la trousse d'information Mise sur pied de service de garde pour enfants (1986), publiée par la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (M.R.O.C.), une garderie est un service agréé par la province. La garderie doit répondre aux normes de la Loi

sur les garderies : ex. ratio enfant/moniteur, contenu du programme, locaux, matériel et équipement appropriés, personnel qualifié, repas nutritifs. La qualité des services dans une garderie varie selon les exigences de chaque province.

Selon le Rapport Cooke (1986:46), les principaux avantages d'une garderie autorisée sont "la sécurité, la compétence et l'expérience du personnel et la fiabilité de leurs services" tandis que les désavantages sont "les heures fixes d'ouverture, le prix élevé que les parents doivent payer, l'absence de places à temps partiel et, si les programmes sont mal conçus ou mal dirigés, une atmosphère impersonnelle ou institutionnelle".

Quoique autorisée, une garderie ne donne pas toujours la qualité de soins désirée. Mais, puisqu'il y a peu de garderies, les parents n'ont souvent pas le choix.

A number of centres don't meet minimum provincial standards and parents don't complain either because they don't know what the law requires, or because they are frightened of losing their children's places and ending up without child care. (Rosemann, 1986:175)

Il existe différentes sortes de garderies. Dans une garderie à but non lucratif les profits sont réinvestis dans l'exploitation de celle-ci. Dans cette catégorie, nous retrouvons la garderie communautaire dirigée par un conseil d'administration (ayant des

représentant-e-s du service de garde et des représentant-e-s de la communauté) et la garderie coopérative ayant seulement des représentant-e-s de la garderie sur son conseil d'administration. Par contre, les propriétaires d'une garderie à but lucratif cherchent à faire un profit. On peut y retrouver des chaînes de garderies ou un-e simple propriétaire. Les garderies publiques appartiennent à la municipalité et sont gérées par celle-ci. On retrouve parfois des garderies en milieu de travail: celles-ci permettent aux parents de voir leurs enfants durant la journée, elles facilitent le transport des enfants; elles sont gérées, soit par une entreprise, soit par un syndicat. (Grant,1982;Bureau of Municipal Research,1981) Un dernier type de garderie est celle que nous retrouvons dans le milieu scolaire; celle-ci répond aux besoins des enfants qui fréquentent la maternelle ou le jardin d'enfants à temps partiel. Ce type de garderie offre habituellement un service de garde pour les enfants de 6 à 10 ans avant et après les heures de classes et durant les périodes de congés scolaires.

On retrouve des garderies spécialisées pour les bébés (6 mois à 18 mois), pour les bambins (18 mois à 2 ans et demi), pour les enfants d'âge préscolaire (2 ans et demi à 5 ans). Certaines garderies peuvent répondre aux besoins de ces trois catégories d'âges. Nous retrouvons aussi des garderies qui répondent aux besoins des enfants handicapés ou qui ont des besoins spéciaux.

Contrairement à la garderie, il n'y a pas de lois régissant la halte-garderie. Les parents y déposent leurs enfants pour une courte période de temps (4 à 5 heures au maximum) une fois par semaine. On retrouve habituellement des haltes-garderies intégrées au programme d'activités d'un centre préscolaire ou centre de ressources préscolaires. Une éducatrice est habituellement en charge des activités de la journée. Elle est appuyée par des personnes embauchées ou par des bénévoles.

### Description et enjeux

Plus on avance vers les années 1990, plus il y a ouverture de garderies, et ce, davantage de garderies bilingues que de langue française. Le Tableau 5 indique cette réalité.

C'est en 1967 que s'ouvre la première garderie de langue française dans la région d'Ottawa-Carleton. Cette garderie sera la seule ressource en français durant cinq années. Puis trois services bilingues ouvrent leurs portes entre 1972 et 1975, suivis de deux garderies de langue française. Mais on peut considérer que la véritable lancée des services préscolaires se situe durant les années 1980. Et, paradoxalement, si dans la décennie 1970, plus de services en français ont été créés, dans les années 1980, la mode est aux services de garderies bilingues.

Suite au Rapport Trottier (1987), l'ASPOC avait demandé au

M.S.S.C. d'empêcher les nouvelles garderies de s'afficher bilingues. Le Tableau 5 démontre de toute évidence que cette demande a été ignorée.

Il y a cinq garderies de langue française et 15 garderies bilingues dans Ottawa-Carleton. Une brève description sera donnée pour chacune des garderies de langue française et bilingues dans Ottawa-Carleton.

#### Présentation des ressources en garderies de langue française

Le Centre des petits, situé dans Overbrook, chemin Presland, débute comme groupe de jeux en 1967 à la suite de demandes de mères qui veulent du temps libre pour elles et aussi des compagnes et compagnons de jeu pour leurs enfants. Sr Jacqueline Everell, directrice depuis déjà dix ans, raconte que vers 1967, les mères commencent à retourner sur le marché du travail et elles ont plutôt besoin de services de garde à temps plein. Suite à la demande de ces mères, les Soeurs Franciscaines Missionnaires-de-Marie convertissent le groupe de jeux en une garderie pouvant offrir des programmes éducatifs aux enfants de 2 à 5 ans. Cette garderie privée à but non lucratif peut accepter jusqu'à 91 enfants; elle n'a toutefois aucune place subventionnée; les frais mensuels sont élevés (435 \$ par mois en 1988), la garderie répond plutôt aux besoins d'une clientèle privilégiée.

La Jardinière Tournesol, unique garderie de langue française gérée par la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (M.R.O.C.), a ouvert ses portes rue McArthur en 1976. Cette garderie accueille 43 enfants âgés de 30 mois à 5 ans.

La garderie Les petites frimousses est la seule garderie francophone à accepter des enfants du programme Bon Départ <sup>(2)</sup> à plein temps. C'est le ministère des Services sociaux et communautaires qui a demandé au Centre psycho-social pour enfants et familles d'Ottawa-Carleton de parrainer une telle garderie pour les enfants de 2 ans et demi à 5 ans. Par conséquent, elle a obtenu les services d'une équipe de consultant-e-s, soit un-e orthophoniste, un-e ergothérapeute et un-e psycho-métricien-ne. Cette garderie ouvre officiellement ses portes en septembre 1987; elle accueille 32 enfants.

La garderie Sur un nuage, la plus récente, ouverte en octobre 1987, est la première garderie francophone dans la ville de Gloucester. Elle a été mise sur pied grâce à l'initiative du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO). Cette garderie, intégrée à l'école LaVérendrye, reçoit quarante-sept enfants dont 5 bambins de 18 mois à 2 ans et demi et vingt-six (26) enfants de 2 ans et demi à 5 ans. Elle s'adresse plutôt à la

---

<sup>2)</sup> programme spécial pour les enfants ayant des problèmes de comportement ou des problèmes d'apprentissage

clientèle de l'Est de la région.

Tableau 5: Années d'ouverture des garderies de langue française, de langue anglaise et bilingues, dans Ottawa-Carleton

Française	Bilingue	Anglaise
1989	.Centre préscolaire Heritage Preschool Centre .Garderie Providence Day Care	.ABC Infant & Toddler Centre .Jewish Communi. Child Develop. Centre .Greenboro Day Day Care Centre .Barrhaven Child Care Centre .Holy Spirit Child Care Centre
1988	.Garderie Bernadette Child Care Centre .Garderie Tunney's Day Care	.Early Learning Child Care Centre (expansion) .Bridlewood Child Learning Centre .Kanata Care Centre
1987	.Garderie Sur un nuage .Garderie Les petites frimousses	.Garderie Elizabeth Park Preschool Centre .Garderie A-to-Z Daycare Place

---

1986

.Garderie Les  
pré-maternelles  
rêves d'or

.Dalhousie  
Parents  
Daycare  
.Rideau Employee  
\Student Child  
Care Centre

---

1985

.Garderie Edgwood Daycare  
Centre

.Aladin Preschool Centre  
préscolaire Aladin

.Bishop Hamilton  
School Kdg.  
Day Care  
.ABC Day Care  
Centre

---

1984

.Wellington  
Ward Child  
Care Centre  
.Early Learning  
Child Care  
Centre

---

1982

.Garderie Les enfants de  
la Colline\Children on  
the Hill  
.Sandy Hill Preschool  
Centre\Centre préscolaire  
de la Côte de Sable

---

1981

.Garderie Au Ballon  
Rouge

.Heron Road  
Child Centre  
.Children's  
Place  
.Long Island  
Day Care Centre

---

1979

.The Children's  
Place

---

1976

.Garderie Jardinière  
Tournesol

.Garderie Les Petits  
bouts de choux

.Centretown  
Parents  
Day Care  
.Canadian  
Mothercraft

Child Care  
Centre  
.Anne's Day Care  
Centre

.New Edinburgh  
Child Care  
Centre

---

1975

.St-Luke's  
Infant &  
Toddler Day  
Care  
.Carleton  
Memorial Day  
Care Centre

---

1974

.Overbrook Day  
Care Centre  
.Woodridge  
Court Day Care  
(privé, géré  
par la M.R.O.C.  
à partir de  
1982)  
.Woodvale Day  
Care Centre  
.Elsie  
Stapleford  
Child Dev.  
Centre

---

1973

.Garderie Sunflower Co-op  
Day Nursery  
.Sandy Hill Infant Centre\  
Centre de l'enfant de la  
Côte de Sable  
.Foster Farm Day  
Care Centre  
.City View Day  
Care Centre Inc  
.Capital Day  
Care Centre

---

1972

.Lowertown Child Care/Centre  
de l'enfance de la  
Basse-ville  
.Esther By Child  
Care Centre  
.Borden Farm Day  
Care  
.Charmian Craven  
Day Care

	.Glebe Parents' Day Care Centre
1971	.Fairview Child Care Centre .Colonel By Infant & Toddler Child Care Program
1970	.Colonel By Child Care Centre .Churchil Carling Day Care
1969	.River Parkway Preschool Centre
1967	.Garderie Centre des Petits
1966	.St-Anthony's Day Care
1955	.Florence Daycare
1911	.Andrew Fleck Child Care Centre

Sans date: - Children's Castle Day Care, acheté en 1983 mais ne connaissait pas la date d'ouverture ultérieure.  
- Dr. Ernest Couture Day Care Centre  
- Huron Towers Day Care est géré par la M.R.O.C. après 1982; la répondante ne connaissait pas la date d'ouverture avant cette année.

La garderie Au ballon rouge, ouverte en septembre 1981, aussi intégrée dans une école, l'école St-Bonaventure, répond à la clientèle de l'Ouest d'Ottawa-Carleton. La garderie reçoit 35 enfants de 18 mois à 5 ans.

Durant les années 1970, quatre garderies bilingues ont ouvert leurs portes.

#### Présentation des services de garderies bilingues

Le Lowertown Child Care Centre de l'enfance de la Basse-Ville, ouvert en 1972 par la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (M.R.O.C.), est logé dans un édifice du Ottawa Housing. Cette garderie reçoit 45 enfants de 30 mois à 5 ans; elle a quatre places pour des enfants ayant une déficience légère ou moyenne. Puisque deux tiers des enfants sont francophones, cette garderie bilingue pourrait être transformée en garderie de langue française.

Le Sandy Hill Infant Centre/Centre de l'enfant de la Côte de Sable est une garderie privée à but non lucratif, ouverte en 1973. Elle a 26 places pour les enfants de 6 semaines à 18 mois et 21 places pour les 18 mois à 30 mois. En 1982, les mêmes propriétaires ouvrent une succursale rue Nelson, le Sandy Hill Preschool Centre/Centre préscolaire de la Côte de Sable. Celui-

ci accueille les enfants de 30 mois à 5 ans.

De même, en 1973, la Garderie Sunflower Co-op Day Nursery, une coopérative qui encourage l'engagement des parents, ouvre ses portes aux enfants de 18 mois à 5 ans. Tout récemment, un programme de langue française a été établi parallèlement au programme anglais.

Tout comme la Garderie Jardinière Tournesol, la garderie Les petits bouts de choux a été mise sur pied par la M.R.O.C. en 1976. Elle accueille 22 enfants de 3 mois à 30 mois.

La garderie Les enfants de la Colline/Children on the Hill a été mise sur pied en 1982 pour répondre prioritairement aux besoins des membres de la Chambre des Communes. Elle accueille 38 enfants de 30 mois à 5 ans. Cette garderie tente de répondre à la réalité linguistique des francophones et des anglophones. On parle aux enfants dans la langue de leur choix et chaque groupe a ses propres activités. L'affichage est bilingue.

Le Aladin Preschool Centre préscolaire Aladin a fait ses débuts en septembre 1984 comme garderie en milieu de travail; elle répondait aux besoins en services de garde du personnel de l'hôpital Général. Le personnel de celui-ci ne pouvant remplir les 61 places, la garderie se dissocie de l'Hôpital en 1985 et adopte une politique de "premiers arrivés, premiers servis". Elle

réussit donc à survivre.

Le Edgewood Day Care Centre n'est pas une garderie comme les autres. Ouverte en septembre 1985, elle est associée à un foyer de personnes âgées. Des activités sont coordonnées entre les enfants et les personnes âgées: randonnées, visites, partage de chansons, bricolage. Les 40 enfants ont de 30 mois à 5 ans.

La garderie Les prématernelles Rêves d'or est une corporation à but lucratif mise sur pied en 1986. Elle loue ses locaux à l'École Pie X, rue Mann. Après maintes difficultés, elle ferme ses portes en juin 1988.

En 1987, deux autres garderies bilingues ouvrent leurs portes. La garderie A-To-Z Day Care/Garderie A-à-Z à Orléans est une garderie à but lucratif pouvant accueillir 48 enfants de 30 mois à 5 ans. La Garderie Elizabeth Park Preschool Centre, à Uplands, est gérée depuis mai 1989 par la Garderie familiale de Gloucester. Elle a 6 places pour les 3 à 17 mois, 8 places pour les 18 mois à 30 mois et 12 places pour les plus de 30 mois.

Tout récemment, quatre garderies bilingues ont ouvert leurs portes: la Garderie Tunney's Day Care (mai 1988), la Garderie Bernadette Child Care Centre sur le campus de l'Université d'Ottawa (septembre 1989), le Centre préscolaire Heritage Preschool Centre (septembre 1989) géré par la Garderie familiale de Gloucester et

finalement la Garderie Providence Day Care (septembre 1989) gérée par la communauté religieuse des Soeurs Antonines.

Le nombre de garderies dans Ottawa-Carleton a augmenté de beaucoup depuis vingt ans. Ces garderies sont des acquis...mais répondent-elles à tous les besoins?

#### Situation géographique des garderies

Trois des cinq garderies de langue française et 9 des 15 garderies bilingues se situent au centre et à l'est de la ville d'Ottawa et dans la ville de Vanier. (Voir Annexe H) Selon le Tableau 6, la majorité des enfants de moins de quatre ans n'habitent pas dans ce secteur. On retrouve seulement 3 605 enfants sur une possibilité de 40 280, soit 9 % des enfants de cette catégorie dans Ottawa-Carleton. (Statistique Canada, 1986)

Depuis une dizaine d'années, ce sont les villes d'Orléans et Kanata qui ont vu accroître leur population de façon remarquable. La population de Gloucester a augmenté de près de 20 000 personnes en 5 ans, 72 859 personnes en 1981 à 89 810 en 1986. De même, Kanata est passé de 19 728 habitants en 1981 à 27 519 en 1986. (Statistique Canada, 1986: 2-1,2-7). On retrouve 7 105 enfants de moins de quatre ans à Gloucester, 2 645

à Kanata, 6 640 à Nepean soit 18%, 7% et 16% respectivement des enfants de cet âge dans Ottawa-Carleton. (Statistique Canada, 1986:2-2,2-7,2-8) Cependant, on retrouve très peu de garderies dans ces villes, soit 3 garderies de langue anglaise à Kanata et 3 garderies à Gloucester, 2 garderies bilingues et 1 garderie de langue anglaise.

**Tableau 6: Population des enfants âgés de 4 ans et moins, dans les secteurs d'Ottawa-Centre, d'Ottawa-Est et de Vanier (selon les subdivisions du recensement de 1986)**

Secteurs	Population des enfants de moins de 4 ans
	Total
Ottawa-Centre	795
Ottawa-Est	1 820
Vanier	990
<b>Total</b>	<b>3 605</b>

(tiré de Statistique Canada - Profils: Ottawa-Hull, Partie 1, Recensement 1986, Catalogue 95-135:1-8,1-26,1-31,1-32,1-37)

A Gloucester et Kanata, près de 70 % des femmes participent au marché du travail salarié. Le Tableau 7 indique que 69 % des femmes de plus de 15 ans à Gloucester et 66 % des femmes à Kanata sont sur le marché du travail.

**Tableau 7: Nombre et pourcentage de femmes de 15 ans et plus faisant partie de la population active à Gloucester et Kanata, 1986**

Ville	Femmes faisant partie de la population active	Total des femmes	Pourcentage
Gloucester	23 265	33 790	69 %
Kanata	6 540	9 860	66 %

(Statistique Canada, 1986)

Si l'on prenait le pourcentage des femmes faisant partie de la population active de Gloucester, tel qu'indiqué au tableau ci-dessus, pour l'appliquer aux enfants de moins de 4 ans, on retrouverait un besoin de 4 903 places en garderies (69 % de 7 105 enfants de moins de 4 ans dans Gloucester) <sup>(3)</sup>. Présentement, l'ensemble des garderies à Gloucester totalisent 345 places. <sup>(4)</sup> Elles répondraient donc seulement à 7 % des besoins en service de garde. La même situation se reproduit à Kanata. Les parents doivent nécessairement recourir à d'autres types de services de garde afin de combler leurs besoins, ou alors ils

<sup>3)</sup> Cette dernière statistique est tirée de Profils - Ottawa-Hull: Partie 1 : 2.7)

<sup>4)</sup> A-à-Z = 32 places  
 Centre préscolaire Heritage = 60  
 Charmian Craven Day Care = 45  
 Garderie Sur un nuage = 47  
 Orleans Child Care Centre = 121  
 Garderie Elizabeth Park = 40  
 (données de l'Information sur la garde des petits)

utilisent les services de garde dans les autres secteurs de la ville, faisant un arrêt pour chercher leur(s) enfant(s) après les heures de travail.

La situation est encore plus sérieuse pour les francophones. On retrouve seulement une garderie à l'Est d'Ottawa, la garderie Sur un nuage qui est située à Beacon Hill dans la ville de Gloucester, et aucune à l'ouest de la région. A Gloucester, 27 % de la population est francophone (Statistique Canada, 1986:2-7); nous pouvons donc estimer que 27 % des 4 903 enfants de moins de 4 ans, soit 1 324 sont francophones, et ont besoin de services de garde de langue française. La garderie Sur un nuage peut recevoir 47 enfants, répondant donc à 4 % des besoins en service de garde pour cette région. Alors où vont donc les autres enfants?

Les services de garde sont centralisés à l'intérieur de la Ceinture verte à cause de la disponibilité des locaux.

### Les locaux

La garderie Sur un nuage devait en premier lieu être située à Orléans mais faute de locaux disponibles (les écoles étant surpeuplées et les prix des terrains étant inabordables), elle a dû se loger à l'école LaVérendrye à Beacon Hill; celle-ci avait des locaux disponibles à cause d'une baisse graduelle du nombre

d'élèves. Les écoles de Vanier ont aussi été témoin d'une baisse d'effectifs. La garderie Les petites frimousses s'est logée dans des locaux de l'école Bériault, rue Alice. La garderie Au ballon rouge a son siège social à l'école St-Bonaventure. La Jardinière Tournesol a aménagé sa garderie dans une très grande maison chemin McArthur. Trois des quinze garderies bilingues sont dans des écoles. (Voir Tableau B)

**Tableau B : Type de local des garderies de langue française et bilingues, dans Ottawa-Carleton, 1988**

	Ecole	Maison	Bâtiment garderie	Immeuble	Centre de loisirs
<b>Garderies de langue française</b>	3	1	1	0	0
<b>Garderies bilingues</b>	3	3	2	5	2
<b>Total</b>	6	4	3	5	2

Le gouvernement ontarien prévoyait, entre 1987 et 1990, dépenser 33 millions de dollars en fonds d'immobilisation, pour de la nouvelle construction ou pour des réparations. Il financerait ces initiatives communautaires jusqu'à 80 % des dépenses selon la capacité de contribuer, mais dans le cas de situations exceptionnelles jusqu'à 100 % des coûts seraient assumés. (M.S.S.C., 1987a:7) Cette initiative gouvernementale ne saurait répondre à tous les besoins puisque, si on estime qu'il en coûte un minimum de 500 000 \$ pour une nouvelle construction, il

resterait 100 000 \$ à trouver pour compléter la réalisation du projet. Les municipalités pourraient payer cette différence mais leur budget étant limité, toutes les demandes ne peuvent être comblées.

Grâce à une entente entre le ministère de l'Éducation et le ministère des Services sociaux et communautaires, toutes les nouvelles écoles devront prévoir des locaux pour les services de garde d'enfants. Cependant, le M.S.S.C. ne précise pas si ce programme concerne les enfants d'âge scolaire (les 6 à 10 ans) seulement ou s'il devra y avoir obligatoirement de l'espace pour une garderie d'enfants d'âge préscolaire.<sup>9)</sup>

Même si nous avons les locaux disponibles, il faudrait un autre élément pour assurer la survie du service de garde. Il faudrait avant tout que la garderie obtienne le plus de places subventionnées possible.

#### Places subventionnées

Le Tableau 9 indique la disparité dans le revenu familial

---

<sup>9)</sup> Les garderies en milieu scolaire, habituellement nommées "garderies parascolaires" poussent comme des champignons dans la région d'Ottawa-Carleton. L'émergence de ces garderies pourrait faire une étude en elle-même donc nous ne les considérerons pas dans cette thèse.

selon la région. Vanier, ville à caractère francophone, comparativement à Ottawa, a 10 % de plus de familles avec un revenu familial de moins de 19 999 \$ (et 20 % comparativement à Ottawa-Carleton) et a 26 % moins de familles avec un revenu familial de plus de 40 000 \$.

Tableau 9 : Revenu familial, dans Ottawa-Carleton, Ottawa et Vanier, 1986

Région	19 999 \$ et moins	20 000 à 39 999	40 000 et +
Ottawa-Carleton (158 790)	15 215 (10%)	52 610 (33%)	90 970 (57%)
Ottawa (75 105)	14 585 (20%)	22 735 (30%)	37 775 (50%)
Vanier ( 4 850)	1 465 (30%)	1 795 (37%)	1 595 (33%)

(tiré de Profils - Ontario : Partie 2, Catalogue 94-112, 1986b: 490,499,500)

Par conséquent, un plus grand nombre de familles de cette région peuvent avoir accès aux places subventionnées dans les services de garde. Du fait du coût des services, il est difficile de remplir les places à plein prix. Seules les places subventionnées sont fixées en fonction du revenu des parents; les garderies ont de longues listes de parents intéressés à ces places. A cause du coût élevé des services de garde, prix qui peut varier entre 375 \$ et 485 \$ par mois (voir le Tableau 10), les familles à revenu moyen ne peuvent pas se permettre d'y faire garder leurs enfants. De plus, seulement une garderie avait un tarif spécial,

soit 100 \$ de moins par mois, pour un deuxième ou un troisième enfant de la même famille.

**Tableau 10 : Frais de garde des garderies de langue française, par jour et par mois, 1988**

Garderie	Journée	Mois
Centre des Petits	21.75 \$	435 \$
Jardinière Tournesol	20.50 \$	410 \$
Au ballon rouge	20.00 \$	400 \$
Les petites frimousses	PR	PR
Sur un nuage: Bamblins	24.25 \$	485 \$
Préscolaire	18.87 \$	377.40 \$

PR = pas de réponse

Le Tableau 11 indique le nombre de places subventionnées par rapport au nombre maximum d'enfants pouvant fréquenter chaque garderie de langue française et anglaise et les garderies bilingues existantes en 1987. Dans les garderies de langue française, 44 % des enfants reçoivent une aide financière de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (M.R.O.C.) (\*) tandis que dans les garderies bilingues et de langue anglaise, respectivement, 75 % et 65 % des enfants reçoivent une telle aide.

\*) Nous avons exclu toutes les garderies mises sur pied après 1987. Celles-ci fausseraient les statistiques puisque le processus d'obtention de places subventionnées prend quelques années.

**Tableau 11:** Nombre maximum d'enfants pouvant fréquenter la garderie et nombre de places subventionnées, en 1989, dans les garderies de langue française, de langue anglaise et les garderies bilingues existantes en 1987 dans Ottawa-Carleton

	Maximum d'enfants	Places subventionnées
<b>Garderies de langue française</b>		
Centre des petits	91	0
Jardinière Tournesol	45	45 (100%)
Au ballon rouge	35	16 (46%)
Les petites frimousses	32	30 (94%)
Sur un nuage	47	20 (43%)
<b>Total</b>	<b>250</b>	<b>111 (44%)</b>
<b>Garderies bilingues</b>		
Centre des petits de la Basse-ville	45	45 (100%)
Centre de l'enfant de la Côte de Sable*	48	37 (77%)
Garderie Sunflower	47	47 (100%)
Les petits bouts de choux	22	22 (100%)
Centre préscolaire de la Côte de Sable*	36	20 (55%)
Les enfants de la Colline	38	6 (16%)
Centre préscolaire Aladin	61	50 (82%)
Garderie Edgewood*	40	33 (83%)
Pré-maternelles rêves d'or*	PR	n'existe plus
Garderie A-à-Z*	32	21 (66%)
Garderie Elizabeth Park	40	24 (60%)
<b>Total</b>	<b>409</b>	<b>305 (75%)</b>

### Garderies de langue anglaise

Andrew Fleck Child Care Centre	95	95 (100%)
Centretown Parents' Day Care	37	37 (100%)
Dalhousie Parents' Day Care Centre	57	57 (100%)
Florence Day Care Centre	44	7 (16%)
St-Anthony's Day Care Centre	50	35 (70%)
St-Luke's Infant & Toddler Day Care Centre	21	21 (100%)
Wellington Ward Child Care Centre	44	43 (98%)
ABC Day Care Centre*	39	20 (50%)
Anne's Day Care Centre*	55	35 (64%)
Bishop Hamilton School Kdg. Day Care	48	3 (06%)
Canadian Mothercraft Child Care Centre	79	6 (08%)
Carleton Memorial Day Care Centre	64	30 (47%)
The Children's Centre	112	52 (46%)
The Children's Place*	70	52 (74%)
Churchill-Carling Day Care*	20	12 (60%)
Colonel By Child Care Centre	30	23 (77%)
Colonel By Infant & Toddler Child Care Program	22	9 (41%)
Esther By Child Care Centre	45	45 (100%)
Foster Farm Day Care Centre	32	32 (100%)
River Parkway Preschool Centre	50	45 (90%)
Capital Day Care Centre	39	39 (100%)
Children's Castle Day Care Centre*	80	38 (48%)
Dr. Ernest Couture Day Care Centre	37	37 (100%)
Glebe Parents' Day Care Centre	47	47 (100%)
Heron Road Child Centre	48	46 (96%)
Fairview Child Care Centre*	64	37 (58%)
New Edinburgh Child Care Centre	69	4 (06%)
Overbrook Day Care	55	52 (95%)
Rideau Employee/Student Child Care Centre	34	34 (100%)
Centre Charmian Craven Day Care	45	45 (100%)
Orleans Child Care Centre*	121	52 (43%)
Borden Farm Day Care	45	45 (100%)
City View Day Care Centre*	45	45 (100%)
Huron Towers Day Care	45	45 (100%)
Woodridge Court Day Care Centre	50	50 (100%)
Woodvale Day Care Centre*	57	22 (39%)
The Children's Place*	153	42 (27%)
Elsie Stapleford Child Development	45	45 (100%)
Long Island Day Care Centre*	67	15 (22%)
<b>Total</b>	<b>2184</b>	<b>1423 (65%)</b>

\* = garderie à but lucratif

PR = pas de réponse

Ces données de septembre 1989 sont des statistiques obtenues de l'Information sur la garde des petits.

En somme, les garderies de langue française ont proportionnellement moins de places subventionnées que les deux autres types de garderies.

Le Tableau 12 démontre que les garderies de langues française ont 8 % des places en garderie dans Ottawa-Carleton, comparativement à 15 % pour les garderies bilingues et 77 % pour les garderies de langue anglaise. Pourtant la population francophone d'Ottawa-Carleton forme 17 % de la population globale. (7) Les parents se voient donc dans l'obligation d'envoyer leurs enfants dans des garderies bilingues et même de langue anglaise; le choix de services de garde est donc limité. Les francophones devraient avoir un minimum de 254 places additionnelles dans les garderies unilingues françaises.(8)

Dans le Tableau 12 on note que les garderies de langue française ont seulement 6 % des places subventionnées comparativement aux garderies bilingues et de langue anglaise (17 % et 77 % respectivement). Il devrait y avoir au moins 200 autres places subventionnées afin de répondre aux besoins des francophones

---

7) 102 830 francophones sur une population globale de 606 640 (statistique de 1986 obtenue de Statistique Canada, 19/1/90)

8)  $17\% - 8\% = 9\% \times 2\ 819$  places disponibles présentement  
= 254 places

de la région d'Ottawa-Carleton. (\*)

Tableau 12 : Distribution des places en garderies et des places subventionnées, dans Ottawa-Carleton, 1989

Garderies	Places		Places subventionnées	
		%		%
Française	250	7	111	6 %
Bilingue	409	18	305	17 %
Anglaise	2 160	76	1 399	77 %
Total	2 819	100 %	1 815	100 %

Le Tableau 13 démontre que le nombre de familles monoparentales est beaucoup plus élevé dans le secteur de Vanier, 21 % comparativement aux autres secteurs (13 % pour Ottawa, 11 % pour Gloucester et Nepean, et 8 % pour Kanata).

Tableau 13 : Nombre de familles monoparentales dans Ottawa, Vanier, Gloucester, Nepean et Kanata, 1986

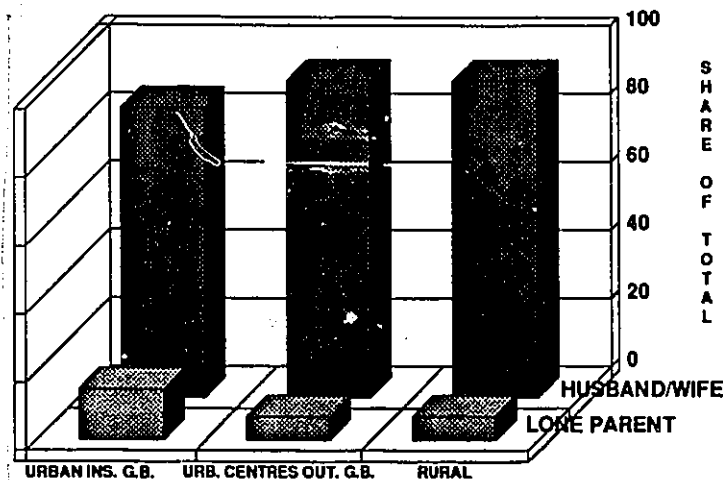
Villes	Nombre de familles	Nombre de familles monoparentales	Pourcentage
Ottawa	162 185	21 280	13 %
Centre	5 115	920	18
Est	8 720	1 445	17
Vanier	4 845	1 005	21
Gloucester	24 175	2 655	11
Nepean	26 345	2 980	11
Kanata	14 485	1 165	8

(tiré de Profils - Ottawa-Hull - Partie 1, Recensement 1986:1-12, 1-28,1-33,1-34,1-39,2-6, 2-15,2-11,2-12)

\*) 17 % - 6 % = 11 % x 1 815 places subventionnées  
présentement disponibles = 200 (lacune)

Le Graphique 6 ci-dessous illustre bien cette réalité. On retrouve plus de familles monoparentales, à l'intérieur de la Ceinture verte (voir l'Annexe I pour sa situation géographique) que dans les banlieues. Ces familles monoparentales sont considérées habituellement comme une priorité dans l'attribution des places subventionnées. On remarque dans Ottawa-Centre, Ottawa-Est et Vanier que le pourcentage de familles monoparentales est plus élevé que pour l'ensemble de la région.

Graphique 6 : Distribution des familles par type (familles à deux parents et familles monoparentales), par région, 1986



(tiré de A Summary of the 1986 Census for Ottawa-Carleton, M.R.O.C., 1989:16)

Le Tableau 14 indique que le revenu moyen chez les francophones de l'Ontario est légèrement inférieur à celui des anglophones.

Tableau 14 : Revenu moyen chez les francophones et les anglophones de l'Ontario, 1986

	Francophones	Anglophones
Ontario	19 144 \$	19 595 \$

(Statistiques Canada, 1986)

On peut donc penser que les francophones auraient davantage besoin de garderies subventionnées que les anglophones.

La réalité des garderies dans Ottawa-Carleton est tout autre que ce que nous pensions à prime abord. Il est vrai qu'il existe plusieurs garderies de langue française mais le nombre n'est pas suffisant. Les garderies ne sont pas dans les villes dortoirs telles qu'Orléans ou Kanata, là où la population infantine est logée. Les garderies, en effet, sont situées là où l'on retrouve les revenus familiaux les plus bas et les taux les plus élevés de familles monoparentales. Ces familles sont favorisées lors de la distribution des places subventionnées de la M.R.O.C. Les familles à revenu moyen ne peuvent se permettre de payer le plein tarif journalier. La situation pour les francophones est encore pire puisque proportionnellement ils ont accès à moins de places dans les garderies et à moins de places subventionnées. Il est difficile de trouver des locaux abordables. Et il est encore plus difficile d'intégrer les enfants ayant des besoins spéciaux dans un service de garde ou encore d'obtenir des services de garde en dehors des heures habituelles.

Les francophones sont défavorisé-e-s dans la région d'Ottawa-Carleton. Il y a proportionnellement moins de places dans les garderies de langue française; de plus, il y a proportionnellement moins de places subventionnées dans ces mêmes garderies.

### Services de garde spécialisés

Les services de garde spécialisés accueillent des populations particulières telles les enfants ayant des troubles de comportement, le syndrome de Down ou encore un handicap physique. Nous entendons aussi par service spécialisé : tout service de garde offert en dehors des heures habituelles. Les francophones n'ont que peu accès à ces services. Ainsi, seulement une garderie de langue française et deux garderies bilingues acceptent des enfants ayant des besoins spéciaux. Ces garderies peuvent intégrer au maximum quatre enfants. La plupart des garderies ne sont pas équipées, soit en terme de milieu physique, soit en terme de ressources spécialisées au sein du personnel. Aucune des garderies de langue française ou bilingue, n'offre des services étendus tels que la garde en soirée ou les fins de semaine ou une halte-garderie ou un service de garde d'urgence. Il s'agit là d'une discrimination pour la population francophone d'Ottawa-Carleton.

Le personnel joue un rôle important dans ces services

spécialisés et dans les garderies en général.

### Le personnel

La majorité du personnel des garderies de langue française et bilingues travaillent à temps plein. (Voir Tableau 15) Les garderies doivent répondre aux normes du ministère des Services sociaux et communautaires par rapport au ratio du nombre d'éducateur-trice-s selon le nombre d'enfants et très généralement elles le respectent. Presque toutes les directrices de garderies assument leur propre secrétariat et comptabilité. Les cuisinières sont habituellement embauchées à temps partiel pour préparer et servir le dîner. Plusieurs garderies utilisent le concierge sur place (par exemple les garderies dans les écoles ou dans les immeubles); celui-ci voit à nettoyer la garderie après les activités de la journée: il lave les planchers, passe l'aspirateur, époussette, et cetera. Il va sans dire que toutes les garderies ont une liste de suppléantes. Cependant, les suppléantes s'avèrent très souvent difficiles à recruter. L'ASPOC a obtenu des fonds de la Caisse d'aide du ministère de la Santé et du Bien-être pour faire une étude de faisabilité concernant un projet de recrutement de suppléantes francophones pour la région d'Ottawa-Carleton.

La majorité des garderies (3 des 5 garderies de langue

française et 12 des 15 garderies bilingues) accueillent des étudiant-e-s en Education des petits du Collège Algonquin, de

**Tableau 15 : Personnel à temps plein dans les garderies de langue française et bilingues, dans Ottawa-Carleton, 1988**

Temps plein		Temps partiel
<b>Garderies francophones</b>		
Directrice	5	
Educatrice	24	
Aide-éducatrice	10	1
<b>Garderies bilingues</b>		
Directrice	15	
Coordonnatrice	1	
Educatrice	74	5
Aide-éducatrice	17	6

Mothercraft, et du Campus Heritage de Hull ainsi que des infirmières et des internes de l'école de médecine de l'Université d'Ottawa. Certaines garderies reçoivent comme stagiaires des élèves des écoles secondaires. Le Collège Algonquin est obligé de placer ses stagiaires en garderie bilingues et même en garderie de langue anglaise parce qu'il n'y a pas assez de services de langue française. La Cité collégiale, nouveau collège uniquement de langue française pour l'Est-ontarien, aurait intérêt à réétudier la formation en stage des éducatrices afin que celles-ci puissent faire des stages en milieu uniquement francophone.

Le Tableau 16 démontre que la majorité des éducatrices ont

moins de 35 ans et sont très majoritairement des femmes (en effet, il y a un seul éducateur). Les éducatrices âgées de plus de 35 ans sont peu nombreuses (6 de 96 éducateur-trice-s, soit 6 %).

**Tableau 16 : Age des éducatrices à temps plein, dans les garderies de langue française et bilingues dans Ottawa-Carleton, 1988**

	Moins de 25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-55 ans	56+
<b>Garderies francophones</b>					
Total	10 (37%)	9 (33%)	8 (30%)	0	0
<b>Garderies bilingues</b>					
Total	35 (47%)	24 (32%)	10 (13%)	6 (8%)	0

Le Tableau 17 indique que les éducatrices des garderies privées sont les moins bien payées; par contre ce sont les éducatrices faisant partie du personnel des garderies municipales qui sont les mieux payées. Quant au salaire des directrices, les écarts salariaux sont très importants entre les garderies privées à but lucratif et les garderies à but non lucratif, les écarts pouvant aller jusqu'à 15 500 \$.

En général, les échelles de salaire varient en fonction des années d'expérience et en fonction de la scolarité. Les

**Tableau 17 : Salaire des directrices et des éducatrices des garderies de langue française et bilingues, dans Ottawa-Carleton, selon le statut légal de la garderie, 1988**

Statut légal	Salaire de la directrice	Salaire de l'éducatrice
<b>Garderies de langue française</b>		
<b>Privée à but non lucratif</b>		
FA	PR	PR
<b>Municipale</b>		
FB	25 - 28 000 \$	17 - 23 000 \$
<b>A but non lucratif</b>		
BC	26 000 \$	16 - 20 000 \$
BD	28 000 \$	18 414 \$
BE	28 240 \$	16 - 20 196 \$
<b>Garderies bilingues</b>		
<b>Privée à but non lucratif</b>		
BB	PR	14 000 \$
<b>Municipale</b>		
BA	30 000 \$	20 700 - 23 000 \$
BD	30 000 \$	20 700 - 23 000 \$
BM	30 000 \$	18 - 20 000 \$
<b>A but non lucratif</b>		
BF	26 000 \$	15 000 \$
BG	28 300 \$	18 - 21 000 \$
BK	24 000 \$	16 - 18 500 \$
BL	34 632 \$	21 418 - 25 000 \$
BN	29 500 - 32 500 \$	18 - 23 000 \$
BO	28 000 \$	18 - 20 000 \$
<b>Privée à but lucratif</b>		
BE	19 500 \$	PR
BH	23 000 \$	15 400 - 21 000 \$
BI	17 000 \$	15 - 16 000 \$
BJ	22 500 \$	13 500 - 15 000 \$
<b>Coopérative</b>		
BC	21 968 \$	21 968 \$

directrices quant à elles ont toujours un salaire plus élevé.

Les conditions de travail des éducatrices sont établies de différentes façons. Les garderies municipales et la coopérative négocient les conditions de travail par leur syndicat. Les garderies à but non lucratif doivent faire leurs requêtes auprès de leur conseil d'administration. Finalement, les garderies privées établissent les conditions de travail de leurs employées surtout lors d'entente verbale. Les conditions de travail souvent difficiles et le peu d'avantages sociaux ne sont pas des attraits qui pourraient attirer les professionnelles dans cette carrière.

En général, il y a très peu de personnel à temps partiel autant dans les garderies francophones que bilingues. Les éducatrices ont habituellement moins de 30 ans quoique les francophones sont surreprésentées dans la catégorie des 31 à 35 ans et sous-représentées chez les moins de 25 ans. Aucun indice ne peut expliquer cette différence. Les salaires varient d'une garderie à l'autre, surtout selon le type de garderie; la langue ne semble pas être un facteur de différenciation, non plus pour les conditions de travail.

## **Bilinguisme**

Une partie importante du questionnaire pour les garderies

bilingues portait sur le bilinguisme de la garderie. Ce questionnaire et les visites aux garderies ont permis de constater que la majorité de celles-ci se servent du bilinguisme comme façade pour attirer une clientèle potentielle et n'offrent aucunement la programmation ou même le personnel bilingue. Le M.S.S.C. ne se préoccupe pas de cette situation de fausse représentation.

Les définitions d'une "garderie bilingue" varient selon les garderies. Certaines insistent sur le "contact avec l'autre langue officielle", d'autres sur "l'utilisation des deux langues officielles de façon égale", ou encore "un programme dans lequel le personnel s'adresse à l'enfant dans sa langue maternelle".

Le Tableau 18 indique qu'il y a 200 (38 %) enfants francophones, 314 (60 %) enfants anglophones et 7 (1 %) enfants bilingues dans les garderies bilingues.

A la question "Est-ce que les enfants francophones passent une période de temps avec les enfants anglophones?", la majorité des répondantes ont affirmé que les enfants étaient ensemble presque toute la journée. Quelques-unes séparent les enfants durant les cercles <sup>(10)</sup> et pour le dîner. Seulement trois garderies ont un programme français parallèle au programme

---

<sup>10)</sup> temps de la journée durant lequel les éducatrices racontent des histoires aux enfants, leur montrent des chansons et des comptines et discutent de certains thèmes

**Tableau 18:** Nombre d'enfants francophones, anglophones et bilingues dans les garderies bilingues, dans Ottawa-Carleton, 1988

	Francophones	Anglophones	Bilingues	Total
BA	27 (68%)	13 (32%)		40
BB	15 (32%)	32 (68%)		47
BC	18 (39%)	28 (61%)		46
BD	11 (50%)	11 (50%)		22
BE	12 (33%)	24 (67%)		36
BF	19 (50%)	19 (50%)		38
BG	20 (33%)	41 (67%)		61
BH	20 (50%)	20 (50%)		40
BI	10 (42%)	14 (58%)		24
BJ	PR	PR		
BK	9 (23%)	24 (68%)	7 (18%)	40
BL	8 (32%)	17 (68%)		25
BM	2 (33%)	4 (67%)		6
BN	16 (33%)	33 (67%)		49
BO	13 (28%)	34 (72%)		47
<b>Total</b>	<b>200 (38%)</b>	<b>314 (60%)</b>	<b>7 (1%)</b>	<b>521</b>

anglais. Selon les directrices, les petits francophones, à la fin de leur séjour en garderie, parlent couramment l'anglais tandis que les anglophones apprennent quelques mots de français, tout au plus le comprennent-ils.

Huit des garderies bilingues ont un personnel bilingue tandis que les sept autres garderies ont des éducatrices ou des cuisinières qui ne parlent pas le français. Seulement une garderie a un budget spécial pour du matériel de langue française. Mais il ressort que le caractère bilingue d'une garderie est le plus souvent associé au fait que la clientèle est francophone et anglophone qu'à des ressources consacrées à des services en

français pour ces jeunes francophones.

Six des 15 garderies bilingues participent au Festival franco-ontarien avec les francophones. Certaines garderies participent à des activités en français comme : l'heure du conte à la bibliothèque publique, des soirées canadiennes. Six autres garderies pourtant bilingues ne participent aucunement à des activités spéciales favorisant la culture franco-ontarienne chez les petits francophones.

Selon douze des quinze répondantes, les parents francophones inscrivent leurs enfants dans une garderie bilingue et les parents anglophones font de même afin que leurs enfants soient baignés dans un milieu qui utilise les deux langues officielles. Certaines ont donné comme autres raisons pour ce choix le manque de garderie de langue française et la proximité de la garderie bilingue.

Les garderies bilingues sont donc fort à la mode. Cependant lorsqu'on examine la situation de plus près, la réalité est que la majorité des garderies bilingues demeurent essentiellement des garderies de langue anglaise. Dans le système d'éducation, les écoles bilingues ont été éliminées depuis belle lurette, ne serait-il pas sage d'en faire autant pour les services de garde? Certaines de ces garderies bilingues pourraient possiblement être identifiées comme des garderies d'immersion. Les anglophones

auraient-ils plus d'attentes d'un tel programme que les francophones en ont présentement vis-à-vis des garderies bilingues? Ce ne sont pas les parents dont les enfants fréquentent les garderies présentement qui peuvent se permettre ou qui ont le temps d'organiser la création d'autres ressources. Ces parents ont à la fois une surcharge de travail et aussi une crainte de perdre leur place en garderie. C'est pourquoi le rôle de l'ASPOC et de l'ACFO est primordial dans ce dossier linguistique.

Dans Ottawa-Carleton, les garderies bilingues prennent un essor; celles-ci s'affichent bilingues sans nécessairement offrir des services de langue française à sa clientèle francophone.

#### **b) Les agences de garde en milieu familial**

##### **Définition**

C'est en 1974 que les garderies en milieu familial surveillées par une agence autorisée ont connu l'expansion la plus rapide en services de garde au Canada, passant de 1 562 à 4 185, soit une augmentation de 167.92 %. (Santé et Bien-être, 1975:7) Selon le Rapport Cooke (1986), ce type de garderie devient de plus en plus populaire parce que plus de places sont créées; ces garderies répondent à un plus grand groupe d'âges d'enfants (6 mois à 10 ans), comblant ainsi le manque de garderie parascolaire. Même si

cette garderie opère en milieu familial, elle est surveillée par une agence autorisée par le gouvernement provincial ou par la municipalité.

Ce type de garderie a pourtant un inconvénient majeur puisque les gardiennes n'ont pas besoin d'être diplômées en éducation des petits pour offrir leurs services. Par contre en plus d'offrir les mêmes avantages que les autres garderies, elles offrent une meilleure flexibilité des heures d'ouverture et elles se situent habituellement dans sa communauté. Le coût d'exploitation est moins élevé que celui d'une garderie. Ce facteur est déterminant pour les bailleurs de fonds; ceux-ci ont tendance à favoriser ce type de service de garde à l'opposé de la garderie comme institution. Le gouvernement cherche toujours à donner une plus grande importance aux programmes qui lui coûtent le moins cher possible, "...un programme qui semble amener des coûts moins élevés serait prioritaire." (Santé et Bien-être,1975:7) On peut se demander toutefois si dans l'avenir, au rythme auquel les femmes demeurent ou retournent sur le marché du travail, il y aura suffisamment de femmes qui voudront rester à la maison pour garder les enfants des autres.

Outre le placement des enfants dans des foyers surveillés, l'agence de garde en milieu familial offre aussi des ressources : un service de documentation concernant le développement de l'enfant ou des activités à faire avec les enfants, une ludothèque, un

service de prêt d'équipements. Elle offre aussi des conférences, des ateliers et des cours afin de discuter de problèmes et de méthodes diverses relatives au soin des enfants.

### **Description et enjeux**

Aucune agence de service de garde en milieu familial de langue française n'existe dans Ottawa-Carleton. Les trois agences qui font partie de cette étude se disent "bilingues", c'est-à-dire qu'elles offrent leurs services autant à une clientèle francophone qu'à une clientèle anglophone.

La Andrew Fleck Family Day Care/Garderie familiale Andrew Fleck, située rue George depuis 1932, offre de multiples services à sa clientèle: une garderie de 95 places, une garderie familiale de 450 places, le service Information sur la garde des petits, une bibliothèque, une ludothèque, des cours pour les fournisseurs de services, un camp d'été et tout récemment un service de garde d'urgence. Ces services visent surtout une population anglophone: 18 des 95 enfants en garderie et 50 des 420 enfants en garderie familiale sont francophones. Quatre-vingts (80) places de la garderie et 370 places de la garderie familiale sont subventionnées. Contrairement aux autres garderies, on y offre la possibilité de la garde en soirée, en fin de semaine ainsi que la garde parascolaire. La section "garderie" de cette agence, la plus

vieille dans Ottawa-Carleton, fut fondée en 1911 sous le nom de "Ottawa Day Nursery". Elle déménage en 1932 dans le Andrew W. Fleck Memorial Building, don de Mme Andrew W. Fleck. La garderie prend ce nom en 1970. En 1969, l'agence de garderie en milieu familial est au stade de projet-pilote et en 1972 elle est officiellement intégrée comme service régulier. La garderie est un organisme privé à but non lucratif et est gérée par un conseil d'administration formé de gens de la communauté et de parents utilisateurs.

La Garderie familiale de Gloucester Family Home Day Care, organisme à but non lucratif et géré par un conseil d'administration, opère depuis 1974. En plus de son siège social, une deuxième succursale est située dans la région sud d'Ottawa, rue Bank. Ce sont des anglophones de la communauté de Gloucester qui se sont intéressés à un tel projet. Depuis 1977, un projet d'intégration des francophones existe. Les objectifs premiers de cette agence sont de sensibiliser la population au besoin de garderie de qualité en milieu familial, de répondre aux besoins de service de garde en milieu familial et de s'adapter aux besoins changeants de la communauté de Gloucester. En 1987, 30 % des 318 familles qui reçoivent des enfants sont francophones. Il y a 331 places subventionnées (sur une possibilité de 500) et plus de la moitié de ces places sont allouées à des enfants provenant de familles monoparentales. Six enfants ayant des besoins spéciaux sont accueillis dans ces garderies qui sont en liaison avec un

programme ou un réseau de stimulation pour le développement de l'enfant <sup>(11)</sup>. L'agence identifie aussi des foyers qui sont prêts à garder des enfants en dehors des heures régulières de travail. Le personnel se compose de 4 visiteuses francophones et 5 anglophones, 1 aide-visiteuse, 3 administratrices (directrice, coordonnatrice et administratrice) et 3 employées de soutien. En plus du service de garde en milieu familial, l'agence offre aux parents des ateliers mensuels et des activités sociales (ex. des portes-ouvertes). Les parents peuvent se joindre à des sous-comités permanents tels: finance, personnel, ou à des comités ad hoc telle la mise sur pied d'une garderie. Les gardiennes sont aussi invitées à des piques-niques, à des fêtes de Noël, et à des activités de portes-ouvertes. Les gardiennes peuvent emprunter des jouets de la ludothèque pour offrir plus de variété aux enfants et des livres de la bibliothèque pour se perfectionner. L'agence veut éventuellement donner une expansion à son service de ludothèque et monter un programme de garde d'urgence. Elle donne des ateliers en français à l'occasion.

La Municipal Private Home Daycare, rue Richmond, débute ses opérations en 1974 suite à l'initiative du personnel de la

---

<sup>11)</sup> Par exemple, l'enfant ayant le syndrome de Down pourrait obtenir les services d'une thérapeute qui viendrait quelques fois par semaine afin d'appuyer les efforts de la gardienne et lui montrer des activités à entreprendre avec l'enfant. Par ailleurs, la gardienne pourrait aussi mettre l'enfant dans un programme à l'extérieur de chez elle pour quelques heures par jour.

Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (M.R.O.C.). Les objectifs principaux sont de superviser les foyers qui gardent les enfants en les visitant au moins une fois par mois, de veiller à ce que les gardiennes offrent un programme de qualité aux enfants et de favoriser le perfectionnement de ces gardiennes. En 1988, cette agence coordonnait 200 places dont 150 places subventionnées. 20 % des enfants accueillis sont francophones. L'agence offre le service de garde du soir, les samedis et la garde parascolaire. Le personnel est composé d'une directrice à temps plein, de 4 représentantes bilingues des services de garde et du personnel de soutien. Les parents participent peu sauf pour une fête telle que la fête de Noël. Faute d'agence de garde en milieu familial de langue française, les gardiennes francophones offrent leurs services à ces agences dites "bilingues" et les parents francophones se servent de ces services. Comme pour les garderies, il n'y a pas de critères de bilinguisme d'établis. Il semble toutefois que l'on tente de favoriser du moins dans un service l'intégration des services en français.

Dans la région d'Ottawa-Carleton, il n'existe aucune agence de garde en milieu familial de langue française.

### c) Les prématernelles

#### Définition

La prématernelle sert de lieu de transition entre la maison et l'école. Elle permet à l'enfant de socialiser avec d'autres enfants et d'autres adultes et de vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes. Les éducateur-trice-s tentent de développer l'autonomie chez l'enfant. Dans les régions minoritaires, la prématernelle aide à contrer l'assimilation en bas âge. Selon Kathy Gallagher Ross (1984), il y a plusieurs types de prématernelles.

La prématernelle coopérative a comme atout la collaboration des parents. Ceux-ci donnent bénévolement de leur temps pour accomplir une variété de tâches: inscriptions, publicité, activités spéciales, prélèvements de fonds, etc. Le conseil d'administration est formé de parents; ceux-ci gèrent tous les aspects de la prématernelle. Pour les parents qui n'ont pas le temps de s'occuper de ces tâches, on peut leur proposer une participation partielle tout en augmentant la cotisation mensuelle.

Pour Ross, il y a aussi les programmes **Bon départ** (Head Start). Ceux-ci accueillent des enfants de foyers à faible revenu afin de favoriser un meilleur développement chez ces enfants et de tenter d'établir de bonnes relations avec les parents. La prématernelle **Arc-en-ciel** (1986) à Ottawa est

qualifiée de telle sorte. On y retrouve les mêmes objectifs que la prématernelle coopérative sauf que beaucoup plus d'attention est portée vers la famille même. On offre appui et soutien à celle-ci.

Ross parle aussi de prématernelles privées. Celles-ci, contrairement aux prématernelles qui sont subventionnées par le programme Bon Départ, sont plutôt ouvertes aux foyers à revenu moyen et même élevé parce qu'elles dépendent totalement de la cotisation des parents. On y retrouve les écoles Montessori ou des écoles de langue seconde.

#### Description et enjeux

La Coopérative Brin d'herbe est la plus ancienne prématernelle quoiqu'elle ne date que de 1982 (voir Annexe J). A ses débuts, elle était un laboratoire d'étude pour les étudiantes en éducation des petits du Collège Algonquin. Lors de la fermeture de ce laboratoire, Brin d'Herbe emménage, dans les locaux de la Coopérative Carrousel au 5, rue Myrand (un centre de ressources préscolaires pour parents et enfants). Puis, en septembre 1986, c'est à l'école Routhier qu'elle s'installe, pour déménager par la suite à l'école Ste-Anne. Elle a élargi ses programmes en incluant une garderie parascolaire. Suite à la décision du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton de rendre les jardins

d'enfants à temps plein obligatoires dès septembre 1990, Brin d'Herbe se verra dans l'obligation de réétudier sa situation.

La Prématernelle Coccinelle, fondée en 1985 par le Centre préscolaire Coccinelle d'Orléans, offre un lieu de rencontre pour les enfants de deux ans et demi à quatre ans; par le biais d'activités dirigées et de jeux libres, on tente de promouvoir leur autonomie et d'encourager leur créativité. Cette prématernelle ne sera pas affectée par la décision du Conseil, puisqu'elle n'a pas d'enfants qui fréquentent le jardin.

La plus récente prématernelle (voir Annexe J) est la prématernelle Arc-en-ciel (1986), rue Empress à Ottawa. Celle-ci est sous l'égide du Centre communautaire Le Carrefour d'Ottawa. Elle est identifiée comme programme Bon Départ, c'est-à-dire qu'elle est subventionnée par la M.R.O.C. et vise les enfants des familles défavorisées de ce secteur de la ville. La direction négocie présentement avec l'école St-François-d'Assise pour y aménager ses programmes.

Outre ces trois prématernelles francophones, on retrouve dans Ottawa-Carleton trois organismes bilingues qui offrent un programme de prématernelle en français: l'Ecole Montessori, qui à cause des cotisations élevées (3 150\$ pour l'année 1988-1989) s'adresse aux enfants de familles aisées, l'Ecole prématernelle Bon Départ gérée, par l'Aide à l'enfance, qui s'adresse aux enfants ayant des retards

d'apprentissage, la Prématernelle Fairview qui accepte seulement les enfants inadaptés (ex. ayant le syndrome de Down). Toutes sont à but non lucratif.

Fréquenter la prématernelle semble être une tradition chez les anglophones contrairement aux francophones. Plusieurs prématernelles de langue anglaise existent depuis plusieurs années comparativement à la mise sur pied très récente des prématernelles de langue française. Sur un total de 51 prématernelles, seulement 3 sont de langue française. Et tout comme on l'a fait pour les garderies, si on utilise la proportion de 17 % qui représentent la population francophone d'Ottawa-Carleton, il manque aux francophones un minimum de 6 prématernelles.

Le Tableau 19 confirme le manque de prématernelles en utilisant le nombre maximum d'enfants pouvant les fréquenter et les places subventionnées. Les francophones ont 4 % des places permises et 5 % des places subventionnées comparativement à 9 % et 13 % respectivement pour les prématernelles bilingues et 87 % et 82 % respectivement pour les prématernelles de langue anglaise. Si on se base de nouveau sur le 17 % de population francophone dans Ottawa-Carleton, pour équivaloir les services donnés aux anglophones, il faudrait près de 350 places additionnelles dont 40 places subventionnées.

Tableau 19 : Nombre maximum d'enfants pouvant fréquenter les  
 prématernelles de langue française, de langue  
 anglaise et bilingues et nombre de places  
 subventionnées, dans Ottawa-Carleton, février 1990

	Nombre maximum d'enfants	Places subventi- onnées
<b>De langue française</b>		
Arc-en-ciel	32	16
Brin d'Herbe	16	0
Coccinelle	64	0
Sous-total	112	(15%) 16
<b>Bilingues</b>		
Bon départ, programme français	12	12
Bon départ, programme anglais	28	28
Fairview - n'existe plus en 1990		
Montessori d'Ottawa, programme français	50	0
Montessori d'Ottawa, programme anglais	175	3
Sous-total	265	(16%) 43
<b>De langue anglaise (voir Annexe K pour la liste)</b>		
Sous-total	2 296	(12%) 272
Total	2 673	(12%) 331
% relatif aux prématernelles de langue française	4%	5%
% relatif aux prématernelles bilingues	9%	13%
% relatif aux prématernelles de langue anglaise	87%	82%

Comment expliquer une telle différence dans le développement de ces services préscolaires? Une étude plus approfondie sur ce sujet serait des plus intéressantes.

En résumé, il y a proportionnellement moins de places dans les prématernelles de langue française. De plus, il y a proportionnellement moins de places subventionnées dans ces prématernelles.

#### d) Les centres préscolaires

##### Définition

Contrairement à la garderie, un centre préscolaire n'est pas un endroit où les parents peuvent amener leurs enfants pour se faire garder toute la journée. Un centre "multi-services" répond surtout aux besoins des parents et des gardiennes. Dans le document La garde d'enfants-orientations nouvelles du M.S.S.C. (1987:14) on explique l'importance de subventionner ces centres; ceux-ci sont "les principaux instruments visant à appuyer et à compléter les soins dispensés par les parents et les pourvoyeurs de services informels."

On y retrouve des activités éducatives, récréatives et sociales. Par exemple, le Centre préscolaire Coccinelle d'Orléans offre ces activités durant l'année: programme d'été, prématernelle, halte-garderie, portes-ouvertes, ateliers de jeux, cours pour enfants, ateliers/causeries pour adultes. En plus de ces

activités, un centre préscolaire peut mettre à la disposition des parents et gardiennes une ludothèque <sup>(11)</sup> une bibliothèque, un centre de référence et de renseignements.

### Description et enjeux

Il existe trois centres préscolaires de langue française dans Ottawa-Carleton.

La Coopérative Carrousel pour parents et enfants francophones, située au 5, rue Myrand à Ottawa, est le plus vieux centre de ce genre dans la région d'Ottawa-Carleton. Ouverte en 1979, la Coopérative a comme objectifs d'offrir des services et des activités à base d'éducation et de prévention, c'est-à-dire favoriser les relations parents\enfants, d'offrir des outils concrets pour aider les parents, de créer un réseau d'entraide pour ceux-ci, de favoriser les échanges entre les parents, les agences ou autres groupes qui existent dans le milieu. La Coopérative faisait originalement partie du Réseau Parents Network, co-

---

<sup>11)</sup> Quoique récemment introduite au Canada, la ludothèque existait déjà en Inde en 1934, au Danemark en 1959 et en Suède en 1963. (Bergeret,1984:3) Les parents/gardiennes empruntent des jouets pour leurs enfants ou les enfants à leur charge. Selon Susan Cullis (1987:9), l'emprunt de jouets est un atout pour les enfants: "It's an easy and enjoyable way to expand and update your child's toy selection and provides the opportunity to try out new toys before buying."

parrainé par le Parent Preschool Resource Centre et le Pinecrest-Queensway Community Centre. Suite à une évaluation du M.S.S.C. entre 1980 et 1983, la Coopérative perd son identification de centre pour enfants de famille à faible revenu. Pour répondre à ses objectifs, le centre offre des activités telles que bricolage, sorties avec les enfants, groupes de discussion, rencontres d'information et ateliers. Ce centre offre aussi une halte-garderie. La Coopérative reçoit l'appui financier du ministère des Services sociaux et communautaires.

En 1984, la Coopérative Carrousel fonde une succursale dans la ville de Vanier: le Centre pour parents et enfants de Vanier - La Boîte à surprise. Ce centre reçoit surtout des enfants de familles à faible revenu demeurant à Vanier. Les buts et les activités sont pour l'essentiel les mêmes que pour la Coopérative Carrousel. En février 1987, grâce à une nouvelle subvention du ministère des Services sociaux et communautaires, un autre service s'ouvre à l'école Bériault, rue Alice; on lui donne le nom de La Boîte à surprise nord. En 1988, le Centre de ressources communautaires de Vanier, auquel est affilié La Boîte à surprise, déménage dans les locaux de l'école Bériault, rue Alice. La Boîte à surprise garde l'unité qu'elle avait aménagée dans cette école et ouvre une succursale, chemin Montréal afin de mieux desservir sa clientèle.

Le troisième centre préscolaire, le Centre préscolaire

Coccinelle d'Orléans est situé rue Carrière à Orléans. Le Centre est une initiative du Mouvement d'implication francophone d'Orléans. Ce groupe a mis sur pied un comité de parents intéressés à la création de services préscolaires. Toutes les participantes sont des femmes au foyer qui cherchent à répondre à des besoins liés aux situations d'isolement. Elles recherchent des occasions de rencontrer d'autres femmes dans la même situation qu'elles. De plus, celles-ci ayant peu d'enfants cherchent des occasions de mettre ces derniers en relation avec d'autres enfants du même âge. Le comité décide donc de mettre sur pied un centre préscolaire.

Le Mouvement d'implication francophone d'Orléans, organisme qui promouvoit le français dans son milieu, offre au comité une salle et des fonds de démarrage. Le 6 décembre 1983, un comité de gestion est formé (Denise Lemire (auteure) est nommée présidente). Le 17 janvier 1984, le Centre accueille ses premiers visiteurs et la participation augmente de mois en mois. Le 29 avril 1985, le Centre préscolaire Coccinelle d'Orléans aménage dans le nouveau Centre culturel. Le Centre offre des activités éducatives, récréatives et sociales. De septembre à juin, le Centre offre régulièrement une prématernelle, une halte-garderie, des portes-ouvertes, des ateliers de jeux et des cours pour enfants et pour adultes, et une ludothèque. A l'été le Centre coordonne un programme de loisirs pour les enfants d'âge préscolaire. En 1989, le Centre préscolaire, à cause de sa

popularité, étudie la possibilité d'ouvrir un centre satellite dans un autre local. Aussi, afin de devenir plus autonome du MIFO et de gérer son propre budget, le Centre s'incorpore en 1989. Le Tableau 20 indique les services offerts en 1989 par les centres de ressources préscolaires de langue française, de langue anglaise et bilingues.

---

**Tableau 20 : Services offerts par les centres préscolaires de langue française, de langue anglaise et bilingues, dans Ottawa-Carleton, 1989**

---

**Centres de langue française**

Centre préscolaire Coccinelle d'Orléans (1983)

programme parents-enfants (portes-ouvertes)  
ludothèque\bibliothèque  
liste de gardiennes  
Salon des jouets  
ateliers de jeux  
halte-garderie  
prématernelle  
programme d'été  
cours\ateliers\conférences

Coopérative Carrousel (1981)

programme parents-enfants (matinées et après-midi rencontres)  
groupes de discussion  
halte-garderie  
camp d'été  
ludothèque\bibliothèque  
publications

Centre pour parents et enfants de Vanier (1984)

La Boîte à surprise

programmes parents-enfants (portes-ouvertes)  
groupe de discussion et ateliers  
activités spéciales

---

**Centres bilingues**

Crescendo Parent/Preschool Programs (1980) (avec programme français  
mais administration anglaise)  
programmes parents-enfants  
programme à besoins spéciaux

Information sur la garde des petits/Child Care Information Centre  
information  
publications  
ateliers

---

**Centres de langue anglaise**

Carlington Parent Child Programs (1985)  
programme parents-enfants  
ludothèque  
ateliers

Nepean-Kanata Family Resource Centre (1986)  
programme parents-enfants  
ludothèque  
ateliers  
publications

Orleans Preschool Resource Centre (1989)  
programme parents-enfants  
ludothèque

Parent Preschool Resource Centre (1975)  
programmes parents-enfants  
ludothèque  
programme pour enfants ayant des besoins spéciaux  
ateliers  
publication

---

Les francophones de l'Est sont bien desservis par ces centres  
préscolaires. Cependant il n'y pas de centre préscolaire à l'Ouest  
de la région ni dans les petites localités. Il n'y a pas non plus  
de centre de ressources pour répondre aux besoins de formation et  
de perfectionnement ou de documentation pour les éducatrices ou  
pour tout autre intervenant-e dans le domaine préscolaire.  
Auparavant, le Parent Preschool Resource Centre avait une section

française mais celle-ci fut éliminée voilà quelques années. Pour contrer à ce manque, l'ASPOC a formé un comité pour initier la mise sur pied d'un tel centre. Ce comité recevra sous peu le rapport final de l'étude de besoin exigée par le M.S.S.C.

On constate donc que dans la région d'Ottawa-Carleton, il y a un manque de centre préscolaire à l'Ouest et dans les petites municipalités. Il n'y a aucun centre de ressources préscolaires de langue française pour offrir des possibilités de ressourcement aux éducateur-trice-s, aux gardiennes, aux parents ou autres intervenant-e-s du domaine préscolaire.

#### e) Les groupes de jeux

##### Définition

Les groupes de jeux répondent aux besoins des parents à la maison et des gardiennes d'enfants. Une ou deux fois par semaine, un groupe d'une dizaine de mères (on y voit rarement la participation des pères) ou de gardiennes avec leurs enfants se réunissent afin de socialiser, de bricoler, de s'amuser.

Selon Elsa Ferri et Rosalind Niblett (1977:7), les groupes de jeux étaient tout d'abord fréquentés par la classe moyenne puis de plus en plus, les familles défavorisées ont utilisé ce moyen pour

socialiser: "Although playgroups were predominantly middle class in origin, the last few years have seen the growth of deliberate attempts to set up groups in less advantaged areas." Hilde Jarecki (1975:20) explique qu'il y a eu une sensibilisation de l'importance des premières années chez l'enfant:

Since the last war, large-scale research supported by the media has brought about a new worldwide awareness in all sectors of the public of the needs of young children and their parents. It has become almost commonplace, to trace back failures in life to deprivation in early childhood...

Les groupes de jeux sont donc devenus de plus en plus populaires comme programmes de prévention:

This evidence adds to the attraction of younger age groups as targets for compensatory programs, since opportunities for parental involvement in such projects are comparatively great in the relatively informal setting of a preschool group or in the home itself.  
(Ferri,1977:8)

Les groupes de jeux sont gérés par les parents et/ou les gardiennes puisqu'ils ne reçoivent aucun financement direct. Les mères/gardiennes participent à l'administration et à la gestion du groupe de jeux. Elles aident à la routine journalière sur une base rotative et poursuivent des activités liées à la campagne de financement.

Les groupes de jeux sont souvent intégrés dans des centres préscolaires, dans des centres récréatifs ou dans des agences de garde en milieu familial.

Les services de "portes-ouvertes" sont semblables aux groupes de jeux sauf qu'ils sont ouverts à tous et toutes, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de restriction quand au nombre de participant-e-s; l'organisation est souvent la responsabilité de l'organisme-parrain.

#### **Description et enjeux**

Puisqu'il n'y a pas d'organisme parapluie qui s'occupe des groupes de jeux, il fut très difficile d'obtenir des informations sur les groupes de jeux de langue française existant dans Ottawa-Carleton. Seule la ville de Gloucester, avec son programme de Projet-animation, a pu donner des informations pertinentes.

En somme, il y a très peu de groupes de jeux de langue française dans la région d'Ottawa-Carleton. Le répertoire des activités de la ville d'Ottawa dénote une centaine de groupes de jeux de langue anglaise comparativement aux trois de langue française. Projet-animation a sous sa gouverne 28 groupes de jeux de langue anglaise comparativement à 8 de langue française. Comment expliquer cet écart? Fernande Haman-Grant, directrice du

programme Projet-animation, explique qu'il est plus difficile de sortir les francophones de chez eux; il peut aussi y avoir un problème de transport, les groupes de jeux étant fort éparpillés; aussi, elle affirme que les francophones manquent souvent de confiance dans l'organisation d'activités ou de la prise en charge d'un groupe de jeux.

Le Tableau 21 ci-dessous indique les noms des groupes de jeux de langue française, leur date de fondation et leur emplacement. Il y a 6 groupes de jeux dans Gloucester et 5 dans Ottawa. Il n'y a aucun groupe de jeux francophone dans les autres villes faisant partie d'Ottawa-Carleton. Quelques groupes de jeux ont bien fonctionné antérieurement à 1977 mais il n'y a aucun registre qui pourrait en dire davantage sur ceux-ci. Les groupes de jeux qui réussissent à survivre sont habituellement parrainés par des centres communautaires (ex. le groupe de jeux du Centre communautaire Canterbury, Les petits matineux) ou par le gouvernement provincial (ex. le Groupe de jeux Crescendo) Ceux-ci ont des animatrices pour planifier et organiser les activités du groupe de jeux et reçoivent des subventions pour l'équipement nécessaire. La majorité des groupes de jeux ont une rencontre par semaine seulement.

Tableau 21 : Date de fondation et emplacement des groupes de jeux de langue française, dans Ottawa-Carleton, 1989

1988	Groupe de jeux de Vars - Gloucester
1987	Groupe de jeux Crescendo - Ottawa
1986	Groupe de jeux de Blackburn Hamlet - Gloucester
1984	Coopérative Lafontaine (Blossom Park) - Gloucester Coopérative préscolaire de l'heure du jeu - Gloucester
1983	Les Chouettes - Gloucester
1982	Groupe de jeux du Centre communautaire Canterbury - Ottawa
1981	Les petits matineux - Ottawa
1979	Académie préscolaire Claudette - Ottawa
1978	Centre des petits dans Orléans - Gloucester
1977	Les petits lutins du Patro d'Ottawa - Ottawa

Les groupes de jeux sont généralement intégrés dans des centres de loisirs ou dans des écoles.

Les groupes de jeux reçoivent entre 10 et 30 enfants selon le type de local. Aucun des groupes de jeux n'avait une liste d'attente. Le tarif peut varier de 4\$ pour une demi-journée à 80\$ pour une session de 10 semaines. Il est à remarquer que dans plusieurs cas, on exige d'être membre du centre qui parraine le groupe de jeux. Le tarif de l'Académie préscolaire Claudette est élevé (250\$ par session de 17 semaines en 1988) parce qu'on y offre un programme de stimulation intellectuelle précoce, version

française du The Better Baby Institute (programme américain).  
Le Centre des petits dans Orléans offre des tarifs spéciaux pour chaque enfant; il faut se rappeler que les gardiennes aiment bien amener les enfants qu'elles gardent dans de tels groupes.

Comparativement aux anglophones, il y a peu de groupes de jeux francophones. On les retrouve éparpillés dans les villes de Gloucester et d'Ottawa. Les tarifs varient selon la philosophie du groupe de jeux et selon les activités présentées. Les groupes de jeux répondent aux besoins des femmes et des gardiennes au foyer.

De plus, dans la région d'Ottawa-Carleton, il n'y a pas d'organisme parapluie qui s'occupe des groupes de jeux; le développement de ceux-ci a stagné depuis quelques années.

### **Section 3 : L'Etat aveugle aux besoins des femmes et des francophones**

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance a présenté en juin 1986 un mémoire au Comité spécial de la Chambre des Communes sur la garde des enfants. Ce mémoire faisait part des lacunes en terme de services de garde.

Force est de constater, selon ce que nous révèle le mémoire,

un manque général de services préscolaires et un manque de services préscolaires supervisés, c'est-à-dire, des services "régis et contrôlés par un organisme de l'extérieur; le plus souvent gouvernemental". (A.G.P.S.G.E., 1986:7) Le rapport Où en sommes-nous? publié par le F.N.F.C.F. indique que ce manque de garderies de langue française se retrouve dans toutes les provinces et le problème est encore plus grave en milieu rural. (F.N.F.C.F., 1989:2) Les femmes au foyer ont tout autant besoin de prématernelles et de haltes-garderies que les femmes qui sont sur le marché du travail ont besoin de services de garde à plein temps, soit en garderie, soit en milieu familial ou scolaire. Pour contrer le manque de services préscolaires, l'Association a suggéré la mise sur pied d'un réseau de services préscolaires à plein temps et à temps partiel:

La marque de commerce d'un réseau complet, c'est sa capacité d'offrir aux parents la possibilité de choisir le service le mieux à même de répondre aux besoins de leurs enfants. (A.G.P.S.G.E., 1986:17)

Selon le mémoire, les employeur-e-s devraient reconnaître les congés de maternité et de paternité "prolongés et rémunérés" et des congés "pour obligations familiales sans pénalité". (A.G.P.S.G.E., 1986:16) Aussi, le coût des services de garde est très élevé, pour ne pas dire inabordable, pour la majorité des familles. Alors, celles-ci utilisent des services de garde non-autorisés; elles ne peuvent habituellement pas déclarer les frais de garde car les gardiennes hésitent à donner des reçus d'impôt.

Finaleme<sup>n</sup>t, les employé-e-s des services de garde sont très mal payé-e-s, certain-e-s ne recevant pas même le salaire minimum.

S'il y a un manque de services préscolaires en général, il y a doubleme<sup>n</sup>t insuffisance en milieu minoritaire francophone. Le gouvernement reste aveugle aux spécificités linguistiques et culturelles. Lucie Brunet énumère quelques-uns des problèmes spécifiques des francophones hors Québec:

...nombre restreint de services totalement francophones, nombre insuffisant d'enfants de langue française (ce qui amène l'admission d'enfants anglophones), absence de formation en français en éducation préscolaire, difficulté de recruter du personnel francophone qualifié ou de se procurer du matériel pédagogique en français à prix raisonnable. (Brunet,1988:9)

L'enquête des différents organismes préscolaires dans Ottawa-Carleton confirme plusieurs de ces affirmations. Il n'y a pas de diversité dans les services de garde offerts aux francophones. Aucune garderie francophone dans l'échantillonnage n'offrait de garde en soirée ou les fins de semaine ou de garde d'urgence. Il n'y a aucune prématernelle et aucun centre préscolaire à l'ouest de la rue Empress. Seule la garderie Les petites frimousses reçoit des enfants ayant des besoins spéciaux et ce pour un maximum de huit enfants. L'absence de ressources spécialisées pour le personnel des garderies et la nécessité de rénover la garderie n'incitent pas les garderies à offrir des services à ces enfants.

Comme l'A.G.P.S.G.E. l'a fait remarquer, les salaires ne correspondent pas à la responsabilité exigée par ce type de travail. Afin de pallier à cette situation, le M.S.S.C. a octroyé, en 1989, 3 000\$ à toute-s les éducateur-trice-s des garderies de l'Ontario. Ce geste "généreux" du gouvernement semble opportun en période de pénurie de personnel des services de garde. Ce geste tentait aussi d'attirer des éducateur-trice-s potentiel-le-s ou de tout simplement garder le personnel déjà en place dans cette profession dévalorisée par la société:

...the job of the day care worker has not been and is still not perceived in all quarters as being a "professional career".  
(Pence,1987:119)

Plusieurs groupes revendiquent maintenant l'importance d'une formation professionnelle adéquate et la reconnaissance de celle-ci comme profession. Cependant, les francophones sont encore désavantagé-e-s car il existe peu de programmes en éducation préscolaire en Ontario (il y a seulement le Collège Algonquin à Ottawa et le Collège Glendon à Toronto).

Landsberg (1982:219) reproche au gouvernement de comprimer les budgets au niveau des programmes pour les femmes et les enfants lors de périodes économiques récessives "...gallant governments wield the knife on women and children first." Elle reproche aussi aux institutions, par exemple à l'Aide à l'enfance, leur attitude d'indifférence vis-à-vis les besoins des enfants.

Le ministère des Services sociaux et communautaires (1986b:7) reconnaît que la demande pour des services de garde ira en augmentant même si le nombre d'enfants diminuera d'ici l'an 2006. Cette augmentation des demandes sera due à la hausse constante du taux de chômage et de divorce et au nombre croissant de femmes qui travailleront à l'extérieur de leur foyer.

Les gouvernements à tous les niveaux, autant fédéral que provincial et municipal, devront injecter davantage de fonds pour combler les besoins en services préscolaires. Il doit y avoir au Canada un système universel de garde de qualité et abordable pour toutes les familles. Il doit y avoir un système homogène de services préscolaires de langue française. Et, il doit y avoir une reconnaissance, par les gouvernements, des besoins spécifiques des femmes et des francophones en matière de services préscolaires.

## CONCLUSION

Le mouvement des femmes n'est pas étranger à l'émergence des services préscolaires. En effet, depuis une quinzaine d'années tant le mouvement des femmes que le mouvement syndical font des pressions politiques exigeant des mesures concrètes pour que les travailleuses et les travailleurs puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Se conjuguent à ces pressions féministes, les pressions des associations francophones de l'Ontario pour que se créent, pour tous les groupes d'âge, des services en français.

Les besoins des enfants d'âge préscolaire en temps de crises, par exemple durant les deux dernières guerres mondiales ont reçu une attention particulière des gouvernements tant fédéral que provincial. Mais en réalité, on répondait aux besoins de l'industrie militaire plutôt qu'aux besoins des enfants. Dès les guerres terminées, les besoins des femmes et des enfants ont été relégué dans l'inconscience étatique pour n'en ressortir que lors d'une prochaine crise. Cependant dans les années 1960, les femmes retournent en plus grand nombre sur le marché du travail, on ne peut plus ignorer les besoins en services de garde. Les interventions du gouvernement fédéral et provincial se font de plus en plus nombreuses. Durant les années 1980, le fédéral gonfle de plusieurs millions de dollars son budget relatif aux services préscolaires. Mais les demandes se font de plus en plus nombreuses

et de plus en plus pressantes. Les services préscolaires de langue française ont leur part du gâteau, mais comme l'on a vu dans le dernier chapitre, le gâteau n'a pas été coupé proportionnellement. Les services de langue anglaise et bilingue ont eu la part la plus importante du gâteau, délaissant ainsi les besoins des francophones.

L'enquête a démontré certaines inégalités entre les services préscolaires de langue française et les services préscolaires bilingues et de langue anglaise. Premièrement, il y a proportionnellement moins de places dans les garderies et les prématernelles de langue française. De plus, il y a moins de places subventionnées dans les garderies et prématernelles de langue française. Il y a très peu de services pour les enfants francophones ayant des besoins spéciaux. Les garderies bilingues n'offrent pas nécessairement leurs services dans les deux langues officielles, le français étant majoritairement absent. Il n'existe aucune agence de garde en milieu familial de langue française; les agences de garde en milieu familial bilingues tentent de répondre aux besoins des francophones mais pas d'une façon systématique et constante. Il y a un manque de centres préscolaires dans l'Ouest de la région d'Ottawa-Carleton et dans les petites municipalités. Il n'y a pas de centre de ressources préscolaire qui permettrait un ressourcement chez les professionnel-le-s et les parents/gardiennes. Finalement, il n'y a pas d'organisme parapluie qui s'occupe des groupes de jeux. Nous avons donc du chemin à

parcourir pour rattraper le temps perdu.

Les années 1980 sont caractérisées par une prolifération de services préscolaires bilingues. On pourrait même dire qu'ils sont très à la mode. Aucune norme ne les régit. Est bilingue qui le veut. Le degré de bilinguisme varie selon l'idéologie de la directrice; si celle-ci est anglophone, les chances sont bonnes de se retrouver dans une atmosphère plutôt de couleur anglaise. Le ministère des Services sociaux et communautaires tolère cette situation, pour ne pas dire l'encourage. Il ne comprend pas l'essence d'une garderie de langue française. Les leaders franco-ontariens sont tout feu tout flamme pour des collèges communautaires et une université de langue française oubliant que ceux-ci seront alimentés par les petits en garderie; si ceux-ci se font assimilés dès les tous débuts de leur existence, pourront-ils vraiment devenir la clientèle potentielle de ces institutions post-secondaires? Répondre à leurs besoins, ne devrait-il pas être prioritaire? Depuis soixante-quinze ans, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens se battent pour éliminer les écoles bilingues afin de contrer l'assimilation. Pourquoi cette indifférence vis-à-vis des garderies bilingues? Il y a eu une mince implication de la part d'organismes franco-ontariens dans le développement des services préscolaires de langue française. Outre la présentation de mémoires auprès des instances gouvernementales, l'ACFO provinciale a mis sur pied le Réseau ontarien des services de garde francophones. L'ACFO régionale d'Ottawa-Carleton a aussi

mis sur pied un organisme, l'ASPOC, pour promouvoir le fait français dans les services préscolaires de la région; l'ASPOC joue un rôle très important dans le développement des services préscolaires dans la région.

Certes la situation des services préscolaires de langue française dans la région d'Ottawa-Carleton ne peut être généralisée à l'échelle du pays. De par sa région à forte concentration francophone et de par un leadership important dans le domaine préscolaire, Ottawa-Carleton a eu les outils pour développer son réseau de services préscolaires. Toutefois, avec la mise sur pied du Réseau ontarien des services de garde, il est à souhaiter que d'autres communautés ontariennes puissent accélérer le développement de services préscolaires. Ottawa-Carleton est un modèle pour le reste du pays mais, comme cette thèse le démontre, le champ d'activités pourrait être étendu. L'enquête a jeté quelques lumières sur cette réalité. Le phénomène du développement de services préscolaires de langue française doit être davantage étudié afin, justement, de relever les inégalités et les injustices qui font partie de sa réalité. Le champ d'action est large, la réalité est complexe mais il faudra avant tout transcender l'indifférence et en faire une priorité.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abramovitch, Ron  
1988        Besoins et préférences des milieux ruraux en matière de garde d'enfants, janvier, Toronto: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
- Adamson, Nancy & Linda Briskin & Margaret McPhail  
1988        Feminist Organizing for Change - The Contemporary Women's Movement in Canada, Don Mills: Oxford University Press.
- Albistur, Maité & Daniel Armagothe  
1977        Histoire du féminisme français.1, France: Editions des femmes.
- Association canadienne des ludothèques et des centres de ressources pour la famille  
1989        Aider les familles à s'épanouir, Chérir les enfants, Ottawa: A.C.L.C.R.F.
- 1988        The National Directory of Toy Libraries and Parent Resource Centres, Toronto: Canadian Association of Toy Libraries and Parent Resource Centres (C.A.T.L.P.R.C.)
- 1986        Toy Libraries: How to Start and Maintain a Toy Library in Your Community, Toronto: C.A.T.L.P.R.C.
- Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance  
1988a       Réponse à la stratégie fédérale sur la garde des enfants, Ottawa: A.C.P.S.G.E. (document non-publié).
- 1988b       La garde des enfants: Un défi à relever, Ottawa: A.C.P.S.G.E. (document non-publié).
- 1986        A l'intention de la famille d'aujourd'hui: Une solution à la crise dans les services de garde à l'enfance (mémoire présenté au Comité spécial de la Chambre des Communes sur la garde des enfants), juin, Ottawa: A.C.P.S.G.E. (document non-publié).
- 1985        Proposition pour une nouvelle politique fédérale sur le financement des services de garde à l'enfance: une série de documentaires, Ottawa: A.C.P.S.G.E. (document non-publié).

- 1984           Genèse de l'Association pour la promotion des services de garde à l'enfance, février, Ottawa: A.C.P.S.G.E. (document non-publié).
- Association canadienne-française de l'Ontario - provinciale
- 1988           Mémoire présenté au Comité législatif sur le projet de loi C-144, septembre, Vanier: ACFO (document non-publié).
- 1987a           Le développement des services de garderies françaises en Ontario, Hiver, Toronto: ACFO (document non-publié).
- 1987b           Mémoire présenté au ministre des Services sociaux et communautaires, l'honorable John Sweeney, Toronto: ACFO (Document non-publié).
- sd             Les garderies de langue française comme outil préparatoire à l'école française, Ottawa: ACFO (document interne).
- Association canadienne-française de l'Ontario - Conseil régional d'Ottawa-Carleton
- 1982           Vue d'ensemble des besoins des francophones en matière de services préscolaires dans Ottawa-Carleton Ottawa: ACFO-régionale d'Ottawa-Carleton (document non-publié).
- Association pour les services préscolaires d'Ottawa-Carleton
- 1985           Document présenté aux nouveaux membres du c.a. - 11 juin, Ottawa: ASPOC (document interne).
- 1984           Statuts et règlements (document interne)
- Bacchi, Carol Lee
- 1983           Liberation Differred? The Ideas of the English-Canadian Suffragists 1877-1918, Toronto: University of Toronto Press.
- Barry, Francine
- 1980           Le travail de la femme au Québec, l'évolution de 1949 à 1970, Québec: Les Presses de l'Université du Québec.
- Beaudet, Sarah & Nina Kingsley & Michou LeBlanc
- 1974           C'est quoi la garderie?, Montréal: Editions l'Étincelle.
- Beaujot, Roderic & Kevin McQuillan
- 1988           "Demographic Change and the Family", Readings in Sociology, An Introduction, Canada: McGraw-Hill Ryerson Ltd, pp.463-471.

- Bergeret, Lazarine  
1984 Du côté des ludothèques, Paris: Editions Fleurus.
- Blunden, Katherine  
1982 Le travail et la vertu, femmes au foyer: une mystification de la Révolution industrielle, Paris: Payot.
- Brouillet, Chantale & Céline Mercier & Réjean Tessier  
1982 Des garderies malgré tout, Situation des garderies au Québec en 1981, Collection "Etudes et recherches", Volume 1, Québec: Office des services de garde à l'enfance.
- Brunet, Lucie  
1988 "Encore une histoire de femmes", Femmes d'action, Vol 17, No 4, pp 9-10 et 42.
- Bureau, Brigitte  
1989 Mêlez-vous de vos affaires, Vanier: ACFD.
- Bureau of Municipal Research  
1981 Work-related Day Care - Helping to Close the Gap, Toronto: Bureau of Municipal Research.
- Burt, Sandra & Lorraine Code & Lindsay Dorney (Editors)  
1988 Changing Patterns - Women in Canada, Toronto: McClelland and Stewart.
- Campbell, Sheila D.  
1987 Contrôle de la qualité: Manuel pour l'auto-évaluation d'un service de garde de jour, Ottawa: Santé et Bien-être Social Canada.
- Canadian Day Care Advocacy Association  
1986 Value Dollars - Avoiding False Solution to Child Care Funding, Ottawa: Canadian Day Care Advocacy Association.
- Carden, Maren Lockwood  
1977 "Le nouveau mouvement féministe aux Etats-Unis", Femmes, sexisme et sociétés, Paris: Presses universitaires de France, pp.161-170.
- Castro, Ginette  
1984 Radioscopie du féminisme américain, Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

- Centre de ressources préscolaires pour parents  
1988 Info-jeu, le guide pratique du groupe de jeu, Ottawa: Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (2ième édition).
- Chambre des Communes  
1987a Des obligations partagées - Rapport du comité spécial sur la garde des enfants, Ottawa: Chambre des Communes.  
1987b Dans l'intérêt de nos enfants - Un rapport spécial sur la crise de la garde d'enfants, Ottawa: Chambre des Communes.  
1985 Procès-verbaux et témoignages du Comité spécial sur la garde d'enfants, 26 novembre, Ottawa: Chambre des Communes.
- Chafetz, Janet Saltzman & Anthony Gary Dworkin  
1986 Female Revolt, New Jersey: Rwoman and Allanheld.
- Charlot, Monica  
1977a Les femmes dans la société britannique, Paris: Armand Colin.  
1977b "Les femmes et la politique", Les femmes dans la société britannique, Paris: Armand Colin, pp.220-245.
- Chartrand, Lyse & Raymond Carrier  
1981 Quand on a des tout-petits, quelques expériences communautaires à multiplier, Montréal: Fédération des Unions de Familles/Comité de la protection de la jeunesse.
- Choquette, Robert  
1980 L'Ontario français, historique, Collection L'Ontario français, Montréal: Editions Etudes Vivantes.
- Clarke-Stewart, Alison  
1982 Daycare, Cambridge: Harvard University Press.
- Cohen, Yolande  
1987 Femmes et contre-pouvoirs, Montréal: Les Editions du Boréal Express.
- Colley, Sue  
1988 "Smoke and mirrors?, Federal Child Care Plan Fails to Improve the Situation for Canadian Families", Perception, Volume 12, no.3, été, pp.27-29.

- Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada  
 1970 Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Ottawa: Information Canada, pp.5-160,293-323,352-361.
- Conseil canadien de développement social (C.C.D.S.)  
 1983 Second Canadian Conference on Day Care: Proceedings and Reflexions, Ottawa: C.C.D.S.
- 1972a Proceedings - Canadian Conference on Day Care - June 20-23, 1971 - Ottawa, Ottawa: C.C.D.S.
- 1972b Rapport du Conseil canadien de développement social sur les services de garde d'enfants - Une enquête nationale, Ottawa: C.C.D.S.
- Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (C.C.C.S.F.)  
 1987a Participation et intégration - Les femmes, le travail et l'argent, Ottawa: C.C.C.S.F.
- 1987b Un équilibre délicat : l'égalité des femmes au Canada dans les années, Mars, Ottawa: C.C.C.S.F.
- 1986 Services de garde pour nos enfants, Mémoire présenté au Comité spécial sur la garde d'enfants, Ottawa: C.C.C.S.F. (document non-publié).
- 1977 La famille monoparentale, Ottawa: C.C.C.S.F. (document non-publié).
- Conseil de l'éducation catholique de langue française du Conseil des écoles séparées catholiques du district de Nipissing  
 1988 Rapport - Comité d'étude - Ecoles de langue française - Education de langue française pour les élèves franco-dominants et anglo-dominants, Nipissing: C.E.C.L.F. du C.E.S.C.D.N. (document non-publié).
- Conseil de l'éducation franco-ontarienne  
 1989 Plan directeur de l'éducation franco-ontarienne Volume 2: L'enseignement au palier préscolaire Toronto: C.E.F.O.
- Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton  
 1988 Etude des tendances de la répartition du revenu et de la suffisance du revenu à Ottawa-Carleton, 1977-1986 Ottawa: Octobre 1988 (document non-publié).

- Conseil des affaires sociales et de la famille  
1982 La famille, demain, Québec: Gouvernement du Québec.
- Conseil national du Bien-être social  
1988 De meilleurs services de garde d'enfants, Ottawa:  
C.N.B.S.
- Convergence  
1987 L'étude de faisabilité au sujet des services de  
garderie et d'étude surveillée dans les écoles  
élémentaires françaises du Conseil scolaire d'Ottawa  
Ottawa: Conseil scolaire d'Ottawa (document non-  
publié).
- Cooke, Katie & Jack London & Renée Edwards & Ruth Rose-Lizée  
1986 Rapport du groupe d'étude sur la garde des enfants,  
Ottawa: Condition Féminine Canada.
- Costa, Mariarosa Dalla & Selma James  
1973 Le pouvoir des femmes et la subversion sociale,  
Genève: Librairie Adversaire.
- Côté, Ethel  
1986 Plus qu'hier moins que demain, Ottawa: Union culturelle  
des franco-ontariennes.
- Cullis, Susan  
1987 "Toy Libraries - Borrow a little happiness for your  
child", Today's Parent, Vol 4, No 1, p.9.
- Dandurand, Renée B.  
1981 "Famille du capitalisme et production des êtres  
humaines", Sociologie et sociétés, Volume XIII, No 2  
octobre, pp.95-111.
- Daudelin, Nanouk  
1985 "Les garderies dans leur contexte", Les cahiers de  
l'ACFAS, No. 30, pp. 205-22.
- Davis, Janet  
1989 "The Ministry of Education and Child Care: Supporting  
or Leading", Child Care Challenge, Vol 7, No 2, Summer,  
pp.11-13.
- De Beauvoir, Simone  
1949 Le deuxième sexe, Editions Gallimard
- De Sève, Micheline  
1985 Pour un féminisme libertaire, Montréal: Les Editions du  
Boréal Express.

- Deller, June  
1988 Summary Report of Family Day Care Internationally: A Literature Review, July, Toronto: Queen's Printer for Ontario.
- Denholm, Carey & Roy Ferguson & Alan Pence  
1987 Professional Child and Youth Care, The Canadian Perspective, Vancouver: University of British Columbia Press.
- Descarries-Bélanger, Francine & Shirley Roy  
1988 Le mouvement des femmes et ses courants de pensée: essai de typologie, Collection Les Documents de l'ICREF, no.19, Ottawa: Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF).
- Desjardins, Micheline  
- L'évolution de la F.F.C.F. de 1914 à nos jours, Ottawa: F.F.C.F. (document non-publié)
- 1983 Seules en grand nombre, dossier socio-économique des Ontariennes chefs de famille monoparentale, Ottawa : F.F.C.F.
- Desjardins, Micheline & Louise Boivin  
1985 Réflexion en vue de la restructuration de la F.F.C.F. Ottawa: Fédération des femmes canadiennes-françaises (document non-publié).
- Desjarlais, Ghislaine  
1984 Faire garder ses enfants au Québec - Toute une histoire, Montréal: Office des services de garde à l'enfance.
- Direction générale de la condition féminine de l'Ontario  
sd Les femmes dans la population active, Services de garde d'enfants, Ottawa: Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, Feuille d'information # 4.
- Donovan, Raymond J. & Lenora Cole-Alexander  
1982 Employers and Child Care: Establishing Services through the Workplace, USA: U.S. Department of Labor.
- Duffy, Ann & Nancy Mandell & Norene Pupo  
1989 Few choices, Women, Work and Family, Network Basics Series, Toronto: Garamond Press.

- Dumont, Micheline  
1986 Le mouvement des femmes hier et aujourd'hui, Collection  
Feminist Perspectives féministes, No. 5a, Ottawa:  
ICREF.
- Dumont, Micheline & Michèle Jean, Marie Lavigne & Jennifer  
Stoddart  
1982 L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècle,  
Montréal: Les Editions du Boréal Express.
- Duval, Micheline  
1985 Les tâches liées au soin des enfants, Collection  
Feminist Perspectives féministes, no.2, Ottawa: ICREF.
- Eichler, Margrit  
1983 Families in Canada Today, Canada: Gage Publishing Ltd.
- Elkind, David  
1986 "Helping Parents Make Healthy Educational Choices  
for Their Children", Educational Leadership, November,  
pp.36-38.
- Euvrard, Françoise  
1986 "L'emploi salarié des mères de famille", Projet,  
no.197, janvier-février, pp.59-65.
- Fédération canadienne des services de garde à l'enfance  
1989a Répertoire des services canadiens de garde à  
l'enfance, Ottawa: F.C.S.G.E.
- Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises  
(F.N.F.C.F.)  
1989 Où en sommes-nous? - Recherche-action sur les services  
de garde préscolaires en milieu minoritaire, février  
Ottawa: F.N.F.C.F. (document non-publié).
- 1986 Plan de développement de cinq ans de la F.N.F.C.F.,  
Ottawa: F.N.F.C.F. (document non-publié).
- Fédération des femmes canadiennes-françaises (F.F.C.F.)  
1981 Femmes et francophones: double infériorité  
Ottawa: F.F.C.F.
- sd La part des femmes il faut la dire, Ottawa: F.F.C.F.
- Ferri, Elsa & Rosalind Niblett  
1977 Disadvantaged Families and Playgroups, Windsor: NFER  
Publishing Co Ltd.

- Friedan, Betty .  
 1969 Les femmes à la recherche d'une quatrième dimension,  
 Paris: Editions Denoel.
- 1963 The Feminine Mystique, New York: Dell Publishing Co.  
 Inc.
- Friendly, Martha & Julie Mathien & Tricia Willis  
 1985 La garde d'enfants - Le public donne son opinion  
 Ottawa: A.C.P.S.G.E. (document non-publié).
- Gagnon, Suzanne  
 1988 Comment mettre sur pied une halte-garderie, Ottawa:  
 Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques  
 (2ième édition)
- Garderie Les petites frimousses  
 1985 Le petit manuel d'information, Ottawa: Garderie Les  
 petites frimousses (document interne)
- Garner, Roberta Ash  
 1977 Social Movements in America, Chicago: Rand McNally  
 College Publishing Company
- Grant, Linda & Patricia Sai-Chew & Fausto Matarelli  
 1982 Children at Work: an Inventory of Work-related Day Care  
 in Canada, Toronto: Social Planning Council of  
 Metropolitan Toronto
- Griffin, Sandra  
 1989 "L'éducation de la petite enfance et les services  
 de garde - en quête d'une profession", Interaction,  
 été, pp.11-14
- Halimi, Gisele  
 1973 La cause des femmes, Paris: Editions Grasset &  
 Fasquelle
- Hamers, Josiane F.  
 1988 "Un modèle socio-psychologique du développement  
 bilingue", Langue et société, no. 43, pp.91-102
- Henshel, Anne-Marie  
 1974 "Questions idéologiques et sociologiques sur le  
 travail rémunéré de la femme", Sociologie et société,  
 Vol 6, no.1, mai, pp. 145-156

- Hepworth, H. Philip  
 1977 Les normes de garde de jour au Canada - 1976  
 Ottawa: Conseil canadien de développement social
- Hymowitz, Carol & Michaela Weissman  
 1978 A History of Women in America, Canada: Bantam Books  
 Inc.
- Illich, Yvan  
 1980 Le travail fantôme, Paris: Editions du Seuil
- Institut Vanier de la famille  
 1971 Day Care : Establishing Community Services, Ottawa:  
 Institut Vanier de la famille
- Jarecki, Hilde  
 1975 Playgroups, Great Britain: Faber and Faber Limited
- Jones, Andrew & Leonard Rutman  
 1981 In the Children's Aid, J.J. Kelso and Child Welfare  
 in Ontario, Toronto: University of Toronto Press
- Jorde, Paula  
 1986 "Early Childhood Education : Issues and Trends"  
 The Educational Forum, Vol 50, no.2, Winter,  
 pp.171-181
- Joseph, Anne & Jesse Parfit  
 1972 Playgroups in an area of social need, Windsor: NFER  
 Publishing Co Ltd
- Kempeneers, Marianne  
 1987 "Questions sur les femmes et le travail: une lecture de  
 crise", Sociologie et société, Vol XIX, no 1, pp 57-71
- Kome, Penney  
 1985 Women of Influence, Canadian Women and Politics,  
 Toronto: Doubleday Canada Limited.
- Krashinsky, Michael  
 1977 Day Care and Public Policy in Ontario, Toronto:  
 University of Toronto Press
- Lalonde-Graton, Micheline  
 1985 La p'tite histoire des garderies, Saint-Lambert:  
 Regroupement des garderies de la région Six C, Série:  
 Etudes et recherches

- Lamarche, Josée F.  
1987 Etude sur le besoin de service de garde à l'enfance dans Prescott-Russell, Prescott-Russell: Comtés-Unis de Prescott-Russell
- Lamoureux, Diane  
1986 Fragments et collages, essai sur le féminisme québécois des années 70, Montréal: Les Editions du remue-ménage
- Landsberg, Michele  
1982 Women & Children First, Markham: Penguin Books Canada Ltd
- Laurin-Frenette, Nicole  
1977 "La libération des femmes", Les femmes dans la société québécoise, Montréal: Les Editions du Boréal Express, Collection Etudes d'histoire du Québec, no. 8, pp. 191-214
- Lavigne, Marie & Yolande Pinard & Jennifer Stoddart  
1977 "La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes", Les femmes dans la société québécoise, Montréal: Les Editions du Boréal Express, Collection Etudes d'histoire du Québec, no.8, pp. 61-88
- Léger, Marie  
1986 Les garderies, le fragile équilibre du pouvoir, Montréal: RGMM Les Editions de l'Arche
- Lemire, Denise  
1989 PRO-F-ONT Sault-Ste-Marie, Ottawa: Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques
- Liddington, Jill & Jill Norris  
1978 One Hand Tied Behind Us, the Rise of the Women's Suffrage Movement, London: Virago Press Ltd
- Lueck, Marjorie & Ann C. Orr & Martin O'Connell \*  
1982 Trends in Child Care, Arrangements of Working Mothers, Special Studies, No. 117, June
- Luxton, Meg  
1986 From Ladies Auxiliaries to Wives Committees: Housewives and the Unions, Toronto: Garamond Press
- Luxton, Meg & Harriet Rosenberg  
1986 Through the Kitchen Window: The Politics of Home and the Family, Toronto: Garamond Press

- MacKay, Harry  
 1988a "Problems Mount for Children's Services", Perception,  
 Vol.12, No.2, pp. 43-45
- 1988b "Unemployment is Canada's Top Concern", Perception,  
 Vol.12, no.4, pp.18-20
- Marchak, Patricia  
 1974 "Les femmes, le travail et le syndicalisme", Sociologie  
 et société, Vol 6, no.1, mai, pp.37-54
- Marchand, Frank  
 1975 "L'enfant et sa langue maternelle", Manuel de  
 linguistique appliqué, Delagrave, Tome 1, pp.55-56
- McEwan, Caroline  
 1987 "The Day Care Crisis - Where do we go from here?",  
 Today's Parent, pp. 28-31
- McLoed, Carol  
 1983 Legendary Canadian Women, Nova Scotia: Lancelot Press  
 Ltd.
- Meyerhoff, Michael K. & Burton L. White  
 1986 "New Parents as Teachers", Educational Leadership,  
 november, pp.42-46
- Michel, Andrée  
 1979 Le féminisme, Collection Que sais-je, Paris: Presses  
 universitaires de France.
- Ministère des finances  
 1980 Croissance du taux d'activité et de la population  
 active au Canada, avril, Ottawa: Ministère des finances
- Ministère des services sociaux et communautaires  
 1989 Child Care Services in Ontario (Ontario:M.S.S.C.)  
 (rapport non-publié)
- 1988c Orientations - La garde d'enfants, mars, volume 1,  
 no.2.
- 1988d Orientations - La garde d'enfants, octobre, volume 1,  
 no.4.
- 1988e Fonds d'établissement de services de garde d'enfants,  
 Ontario: M.S.S.C.

- 1987a La garde d'enfants - orientations nouvelles, Ottawa: M.S.S.C.
- 1987b Résumé de l'étude sur les services auxiliaires de garde d'enfants, Ottawa: M.S.S.C.
- 1987c Plan général, Ontario: M.S.S.C.
- 1987d Marche à suivre pour ouvrir une garderie en Ontario, Ontario: M.S.S.C.
- 1986a Improving services for children: Research Summaries, Ottawa: Ministry of Community and Social Services
- 1986b Regard sur le contexte social - tendances choisies Ontario: M.S.S.C.
- 1985 A Guide for Home Day Care Providers, Ontario: M.C.S.S.
- 1981 Day Care Policy : Background Paper, Ottawa: M.C.S.S.
- 1972 Les écoles prématernelles coopératives, Ottawa:M.S.S.C. (document non-publié)
- sd Les services de garde d'enfants, suggestions pour vous aider à bien choisir, Ottawa: M.S.S.C.
- sd Day Care Initiatives: Funding guidelines, Ontario: M.C.S.S. (document non-publié).
- sd A Guide for Home Day Care Providers, Ontario: M.C.S.S.
- Ministère du Procureur général  
1987 Loi sur les garderies, Ontario: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
- Mitchell, Juliet  
1974 L'âge de femme, Paris: Editions des femmes.
- Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton  
1989a A Summary of the 1986 Census for Ottawa-Carleton, Volume 1, Ottawa-Carleton: Planning Department Policy & Program, Division of the M.R.O.C.
- 1989b Data Handbook, Ottawa-Carleton: Planning Department Policy & Program, Division of the M.R.O.C.

- Office des services de garde à l'enfance  
 1988 "L'agence de services de garde en milieu familial :  
 partir de A pour se rendre à Z", Petit à Petit, Volume  
 7, numéro 4, pp.4-14.
- 1984 Faire garder ses enfants au Québec...toute une  
 histoire, Québec: Office des services de garde à  
 l'enfance.
- Ontario Coalition for Better Daycare  
 1989 Short version of discussion paper, Toronto: O.C.B.D.  
 (document non-publié).
- 1987a Constitution and By-Laws (document interne).
- 1987b Response to Government of Ontario on New Direction  
 Policy, Toronto: O.C.B.D. (document non-publié).
- 1986a Childcare Challenge, Organizing in Ontario  
 Toronto: O.C.B.D.
- 1986b 1986 Conference Proceedings, Toronto: O.C.B.D.  
 (document non-publié).
- sd Daycare Deadline 1990 - Brief to the Gouvernement of  
 the Province of Ontario on the Future of Daycare  
 Services in Ontario, Don Mills: Ontario Federation of  
 Labor.
- Parr, Joy (Editor)  
 1982 Childhood and Family in Canadian History, Toronto:  
 McClelland and Stewart Ltd.
- Pearson, Mary  
 1979a Le retour: une étude sur les femmes qui réintègrent  
 le marché du travail, Ottawa: C.C.C.S.F. (document  
 non-publié).
- Pence, Alan R. & Patricia Canning  
 1987 "Day Care in Canada: A Child Care Perspectives",  
 Professional Child and Youth Care, The Canadian  
 Perspective, Vancouver: University of British  
 Columbia Press, pp.111-133.
- Perreault, Hélène  
 1989 "Les centres de documentation en petite enfance",  
 Petit à petit, volume 7, numéro 5, pp.9-13.

- Pierson, Ruth Roach  
 1986 "They're Still Women After All", The Second World War and Canadian Womanhood, The Canadian Social History Series, Toronto: McClelland and Stewart.
- 1983 Les canadiennes et la seconde guerre mondiale, Brochure historique No. 37, Ottawa: La Société historique du Canada.
- Pinard, Yolande  
 1977 "Les débuts du mouvement des femmes", Les femmes dans la société québécoise, Montréal: Les Editions du Boréal Express, Collection Etudes d'histoire du Québec, no.8, pp.61 à 88.
- Pool, Ian & Maureen Moore  
 1986 L'état de parent seul : caractéristiques et déterminants - résultats de l'enquête sur la famille en 1984, Ottawa: Ministère des approvisionnement et Services Canada.
- Proulx, Monique  
 1978 Cinq millions de femmes, une étude de la femme canadienne au foyer, Ottawa: C.C.C.S.F. (document non-publié).
- Réseau ontarien des services de garde francophones  
 1988 Constitution, Statuts et règlements (document interne).
- Ribeaud, Marie-Catherine  
 1972 La maternité en milieu sous-prolétaire, Collection Voix de femmes/Stock 2, France: Editions Stock.
- Riopel, Andrée G.  
 1983 Les garderies de langue française comme outil préparatoire à l'école française, Toronto: ACFO (document non-publié).
- Robinson, Patricia  
 1987 Interventions de travail chez les femmes - Résultats de l'enquête sur la famille de 1984, Ottawa: Statistique Canada.
- Roseman, Ellen & Colleen Darragh  
 1986 "Day Care", The Canadian Parents' Sourcebook Doubleday, pp.169-204.

- Rosenberg, Harriet G.  
 1986 "The Home is the Workplace" Hazards, Stress and  
 Pollutants in the Household", Through the Kitchen  
 Window: The Politics of Home and Family, Toronto:  
 Garamond Press, pp.37-62.
- Ross, David  
 1988 "Not a Vintage Decade for Low-Income Canadians"  
 Perception, Vol 12, no.2, pp.20-22.
- Ross, Kathy Gallagher  
 1984 A Parents' Guide to Day Care, Canada: International  
 Self-Counsel Press Ltd.
- Ross, Kathy Gallagher (Editor)  
 1978 Good Day Care - Fighting for It, Getting It,  
 Keeping It, Toronto: Women's Educational Press.
- Rowbotham, Sheila  
 1972 Féminisme et révolution, London: Allen Lane the Penguin  
 Press.
- Rubin, Nancy  
 1982 The New Suburban Women, New York: Coward, McCann &  
 Geoghegan.
- Santé nationale et du Bien-être social  
 1988 Situation de la garde de jour au Canada 1987, Ottawa:  
 S.N.B.S.
- 1987 Situation de la garde de jour au Canada 1986, Ottawa:  
 S.N.B.S.
- 1986 Situation de la garde de jour au Canada 1985, Ottawa:  
 S.N.B.S.
- 1985 Situation de la garde de jour au Canada 1984, Ottawa:  
 S.N.B.S.
- 1984 Situation de la garde de jour au Canada 1983, Ottawa:  
 S.N.B.S.
- 1983 Situation de la garde de jour au Canada 1982, Ottawa:  
 S.N.B.S.
- 1982a Financement des services de gardes de jour dans les  
 provinces, Ottawa: Centre national d'information  
 sur la garde de jour, Santé nationale et Bien-être  
 social (document non-publié).

- 1982b Les places de garde de jour au Canada - 1982, Ottawa: Centre national d'information sur la garde de jour, S.N.B.S.
- 1982c Exigences pour la garde de jour dans les provinces, Ottawa: Centre national d'information sur la garde de jour, S.N.B.S.
- 1980a Enfants ayant des besoins spéciaux dans les garderies, Ottawa: Santé et Bien-être social Canada.
- 1980b Situation de la garde de jour 1979, Ottawa: Centre national d'information sur la garde de jour, S.N.B.S.
- 1979 Situation de la garde de jour 1978, Ottawa: Centre national d'information sur la garde de jour, S.N.B.S.
- 1978 Situation de la garde de jour 1977, Ottawa: Centre national d'information sur la garde de jour, S.N.B.S.
- 1977 Situation de la garde de jour 1976, Ottawa: Centre national d'information sur la garde de jour, S.N.B.S.
- 1976 Situation de la garde de jour 1975, Ottawa: Centre national d'information sur la garde de jour, S.N.B.S.
- 1975 Situation de la garde de jour 1974, Ottawa: Centre national d'information sur la garde de jour, S.N.B.S.
- 1974 La garderie de jour au service de la famille moderne, Ottawa: Santé nationale et du Bien-être social.
- 1973 Situation de la garde de jour 1972, Ottawa: S.N.B.S.
- Schulz, Patricia Vandebelt  
1978 "Day Care in Canada : 1850 - 1962", Good Day Care - Fighting for It, Getting It, Keeping It, Toronto: Women's Educational Press, pp.137-158.
- Scott, Joan W. & Louise A. Tilly  
1980 "Women's Work and the Family in Nineteenth-Century Europe", The Economics of Women & Work, New York: St. Martin's Press Inc., pp.91-124.
- Smith, Sherryl  
1987 Supporting Family Support, Ottawa: Parent Preschool Resource Centre.

- Social Planning Council of Metropolitan Toronto  
 1982 Report of the Social Planning Council Task Force  
 on Work-related Day Care, Toronto: Social Planning  
 Council of Metropolitan Toronto.
- Statistique Canada  
 1986a Profils : Ottawa-Hull (Partie 1), Ottawa: Statistique  
 Canada, Catalogue 95-135.
- 1986b Profils : Ontario : Partie 2, Ottawa: Statistique  
 Canada, Catalogue 94-112.
- Strong-Boag, Veronica  
 1982 "Intruders in the Nursery: Childcare Professionals  
 Reshape the Years One to Five, 1920-1940, *Childhood and  
 Family in Canadian History*, Toronto: McClelland and  
 Stewart Ltd, pp.160-179.
- Sullerot, Evelyne  
 1968 *Histoire et sociologie du travail féminin*, Paris:  
 Editions Gonthier.
- Townson, Monica  
 sd Les coûts et avantages d'un système national de garderies  
 pour le Canada, Ottawa: A.C.P.S.G.E.  
 (document non-publié).
- Travail Canada - Bureau de la main d'oeuvre féminine  
 1987 *Les femmes dans la population active - Edition  
 1986-1987*, Ottawa: Travail Canada.
- 1984 *Les attitudes des canadiens à l'égard des femmes:  
 Trente ans d'évolution*, Ottawa: Travail Canada.
- Tristan, Flora  
 1978 (1837) *Union ouvrière*, Maspero
- Trottier, Michelle  
 1987 *Etude sur les services de garde et les services  
 préscolaires pour la population francophone d'Ottawa-  
 Carleton*, Ottawa: M.S.S.C. (document non-publié).
- University of Toronto\City of Toronto Planning and Development  
 Department  
 sd *Children at Child Care - Parents at Work*, Toronto:  
 University of Toronto\City of Toronto Planning  
 Development Department.

- Vandelac, Louise  
 1981 "...Et si le travail tombait enceinte??? Essai féministe sur le concept travail, Sociologie et sociétés, Vol XIII, no.2, octobre, pp.67-82.
- Vandelac, Louise & Diane Bélisle & Anne Gauthier  
 1985 Du travail et de l'amour, Montréal: Les Editions coopératives Albert Saint-Martin.
- Vinette, Nycol  
 1986-87 "Temps de changement", Femmes d'action, Vol 16, No 2, déc/jan, p.7.
- Walker, Kathryn E.  
 1977 "Pour la reconnaissance des tâches domestique des femmes", Femmes, sexisme et sociétés, Paris: Presses universitaires de France, pp.171-178.
- Ward, Brian  
 1988 "Child Care Dominates Agenda", Perception, Vol.12, no.2, p.13.
- West Side Family Place  
 1987 Meeting Family Needs, A Study of West Side Family Place, Vancouver: W.S.F.P.
- White, Julie  
 1983 Les femmes et le travail à temps partiel, Ottawa: Ottawa: C.C.C.S.F.
- Willems, Noelle-Dominique  
 1988 "Un pas en avant, deux pas en arrière: la marche vers l'égalité", Perception, Vol 12, no.2, p.19.
- Wilson, S.J.  
 1986 Women, the Family and the Economy (second edition) Canada: John Deyell Company.
- Woolstonecraft, Mary  
 1982 (1792) Vindication of the Rights of Woman, Penguin Books Ltd
- Yudkin, Simon & Anthea Holme  
 1963 Working Mothers and their Children, London: Sphere Book Limited.

Documents tirés des archives du Centre de recherche en  
civilisation canadiennes-françaises

Union culturelle des franco-ontariennes  
1981 Activités de l'Union culturelle des Franco-ontariennes,  
1956-1981, (chemise C67/3/1)

Trousses/dépliants/livrets d'information/répertoires

Brault, Chantale

sd Créer un cadre de vie en garderie, Guide d'élaboration  
d'un programme d'activités, Montréal: Office des  
services de garde à l'enfance.

Canadian Toy Library

sd Toys Help - A Guide to Choosing Toys for Handicapped  
Children, Toronto: Canadian Toy Library

Centre préscolaire Coccinelle d'Orléans

Programmation 1986-87, Orléans: C.P.C.O. (document  
interne).

Constitution de la Prématernelle Coccinelle, Orléans:  
C.P.C.O. (document interne).

Clifford E. Lee Foundation

sd Preschoolers...with Parents in Prison, Edmonton: The  
Preschool in Prison Project.

Coopérative Brin d'Herbe

1987 Dépliant

Garderie familiale de Gloucester

sd Livret d'informations pour parents, Gloucester:  
Garderie familiale de Gloucester (document non-publié).

Municipalité-régionale d'Ottawa-Carleton

1983 Trousse d'information: mise sur pied de services de  
garde pour enfants, Ottawa-Carleton: M.R.O.C.

Prématernelle Arc-en-Ciel

1986 Explication du programme de pré-maternelle, Ottawa:  
Prématernelle Arc-en-ciel (document interne).

1986 Un petit coin de paradis, le grain de sel, Ottawa:  
Prématernelle Arc-en-ciel (document interne).

Projet-animation de Gloucester  
sd Dépliant.

Santé et Bien-être social Canada (trousses)  
1987 Stratégie nationale sur la garde des enfants.

- Bébés en groupe et en milieu familial.
- Nutrition.
- Enfants ayant des besoins spéciaux.
- Facilités et équipement.
- Entraînement du personnel.

Union culturelle des franco-ontariennes  
sd Dépliant.

Ville d'Ottawa  
1989 Programme d'automne 1989 - Liste maîtresse des programmes, Ottawa: Services des loisirs et de la culture de la Ville d'Ottawa.

### Journaux

Grandissons-ensemble, nov 1987

Le Carillon  
10 juillet, 1969

Le Droit  
16 septembre, 1965  
18 octobre, 1968

LaCombe, Guy  
1980a "Beaucoup plus que l'artisanat", Le Droit, p.32

1980b "Cela a beaucoup évolué", Le Droit, p.32

## Entrevues

### Garderies

Sr Jacqueline Everell, Centre des petits  
Louise McKay, Jardinière Tournesol  
Denise Tremblay, Garderie sur un nuage  
Rena Desmeules, Au Ballon Rouge  
Hélène Brazeau, Garderie les petites frimousses  
Armande Poirier, Lowertown Day Care Centre/Centre de l'enfant de  
la Basse-ville  
Susan Boudreau, Sandy Hill Infant Centre/Centre de l'enfant de la  
Côte de Sable  
Margaret Pandya, Les Petits Bouts de Choux  
Susan Wilson, Sandy Hill Preschool Centre préscolaire de la Côte  
de Sable  
Shirley Laflèche, Garderie les Enfants de la Colline/Children on  
the Hill Daycare Centre  
Suzanne Dugas, Centre préscolaire Aladin Preschool Centre  
Marjorie Cook, Garderie Edgwood Day Care  
Nicole Beauchamp, Les Prématernelles Rêves d'Or  
Jacinthe Bergeron, Garderie A-Z Day Care  
Paulette Lévesque, Garderie Elizabeth Park Daycare Centre  
Christine Brooks, Garderie Sunflower Day Care  
Denise Surprenant, Centre préscolaire Héritage Preschool Centre  
Jacinthe Bergeron, Garderie Providence Daycare Centre  
Sylvie Lasalle, Garderie Tunney's Daycare  
Nanette Yelle, Garderie Bernadette Child Care Centre

### Agence de garde en milieu familial

Denise Surprenant, Municipal Private Home Daycare  
Joanne Lewis, Garderie familiale de Gloucester  
Wendy Peak & Isabelle Mackenzie, Centre pour enfants Andrew Fleck  
Child Centre

### Prématernelles

Lise Hamer, Ecole prématernelle Bon Départ  
Michel Laflamme, Coopérative Brin d'Herbe  
Sylvie Drouin, Prématernelle Coccinelle  
Lise Fournier, Prématernelle Fairview  
Audrey Kellam, Ecole Montessori  
Diane Charlebois, Prématernelle Arc-en-Ciel

Centres préscolaires

Anne Lessard, Centre pour parents et enfants de Vanier  
Marielle Racicot, Coopérative Carrousel pour parents et enfants  
Maryline Dion, Centre préscolaire Coccinelle d'Orléans

Groupes de jeux

Fernande Haman, Projet-animation de Gloucester

Autres

Chantal Cholette, Agente des communications, F.N.F.C.F.  
Huguette Léger, coordonnatrice, UCFO

ANNEXE A

QUESTIONNAIRE : LES GARDERIES DE LANGUE FRANCAISE DANS OTTAWA-CARLETON

1. Nom de la garderie \_\_\_\_\_

2. Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

3. Date d'ouverture : \_\_\_\_\_

4. Statut légal de la garderie:

1. corporation à but lucratif
2. corporation sans but lucratif avec majorité de parents usagers au conseil d'administration
3. corporation sans but lucratif sans majorité de parents au conseil d'administration
4. coopérative
5. administrée par un autre organisme (ex. communauté religieuse, institution d'enseignement)
6. autre statut (individu seul ou raison sociale enregistrée)

Partie A : Local

5. La garderie est-elle propriétaire ou locataire?

1. propriétaire \_\_\_\_\_
2. locataire \_\_\_\_\_

6. Si la garderie est locataire, avec qui a-t-elle un bail?

1. centre hospitalier
2. centre local de services communautaires
3. commission scolaire
4. ministère ou organisme du gouvernement provincial
5. ministère ou organisme du gouvernement fédéral
6. municipalité ou municipalité régionale
7. individu ou corporation à but lucratif
8. organisme sans but lucratif
9. autre (préciser) \_\_\_\_\_

(ANNEXE A - suite)

7. Dans quel type de local se trouve la garderie:

1. maison privée (propriétaire)
2. maison privée (locataire)
3. logement ou appartement
4. école
5. centre de loisirs
6. salle paroissiale
7. collège ou université
8. local commercial
9. autre (préciser) \_\_\_\_\_

8. Nombre actuel de places au permis : \_\_\_\_\_

9. En ce qui concerne l'emplacement ou les locaux, avez-vous des difficultés telles que :

1. règlements de zonage
2. partage de local avec un autre organisme
3. signature d'un bail ou d'une entente
4. coût du loyer
5. fluctuation des coûts (loyer, hypothèque, chauffage, etc)
6. voisinage
7. autre (préciser) \_\_\_\_\_
8. aucune difficulté

#### Partie B : La clientèle

10. En moyenne, combien d'enfants fréquentent la garderie chaque jour?

1. de 1 à 17 mois \_\_\_\_\_
2. de 18 mois à 30 mois \_\_\_\_\_
3. de 30 mois à 5 ans ne fréquentant pas la maternelle \_\_\_\_\_
4. de 30 mois à 5 ans fréquentant la maternelle \_\_\_\_\_

11. Quel est le nombre d'enfants dont les parents reçoivent l'aide financière de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (M.R.O.C.)? \_\_\_\_\_

12. Quel est le nombre d'enfants inadaptés pour lesquels la garderie reçoit une subvention (ex. handicap physique et sensoriel, déficience mentale, troubles de comportement)?  
\_\_\_\_\_

(ANNEXE A - suite)

13. Quels sont ou seraient les principaux obstacles à l'intégration des enfants inadaptés dans votre garderie?
1. non reconnaissance par les parents de l'handicap de leur enfant
  2. réticences des autres usagers
  3. collaboration insuffisante des ressources extérieures
  4. absence de ressources spécialisées dans le personnel
  5. réticences parmi le personnel
  6. relations entre les parents de l'enfant inadapté et les éducateur-trice-s
  7. expérience antérieure négative
  8. autre (préciser) \_\_\_\_\_
  9. sans opinion
14. Parmi les usagers de la garderie, quel est le nombre de familles...
1. bi-parentales \_\_\_\_\_
  2. mono-parentales, mère cheffe de famille \_\_\_\_\_
  3. mono-parentales, père chef de famille \_\_\_\_\_
15. Avez-vous des critères pour l'inscription des enfants à la garderie?
1. si oui, lesquels? \_\_\_\_\_
  2. non
16. Avez-vous une liste d'attente?
1. si oui, combien d'enfants? \_\_\_\_\_
  2. non
17. Offrez-vous les services suivants:
1. garde du soir
  2. garde les samedi et dimanche
  3. garde post-scolaire
  4. halte-garderie
  5. aucun de ces services

(ANNEXE A - suite)

Partie C : Le personnel

18. Combien de personnes sont engagées, par la garderie, à temps plein ou à temps partiel, pour remplir les fonctions suivantes:

	T. plein	T. partiel
1. responsable\directeur-trice	_____	_____
2. éducateur-trice	_____	_____
3. aide-éducateur-trice	_____	_____
4. secrétariat\administration	_____	_____
5. cuisinier-ère	_____	_____
6. concierge	_____	_____
7. autre (préciser) _____	_____	_____

19. Combien d'éducateur-trice-s se situent dans les catégories d'âges suivantes:

1. moins de 25 ans	_____
2. 26 - 30 ans	_____
3. 31 - 35 ans	_____
4. 36 - 55 ans	_____
5. 56 ans et plus	_____

20. Quel est le salaire...

1. de la direction	_____
2. des éducateur-ric-e-s	_____
3. des aides-éducateur-trice-s	_____

21. Le salaire varie-t-il d'une personne à l'autre en fonction

1. de la scolarité	
2. des années d'expérience	
3. des tâches	
4. autre (préciser) _____	

22. Combien d'éducateur-trice-s ont quitté définitivement la garderie au cours de la dernière année?

1. à temps plein	_____
2. à temps partiel	_____

(ANNEXE A - suite)

23. Les conditions de travail des éducateur-trice-s sont établies de quelle façon?

1. convention collective avec un syndicat accrédité
2. contrat collectif sans syndicat
3. contrat individuel
4. résolution du c.a. avec politique écrite
5. entente verbale
6. autre (préciser) \_\_\_\_\_

24. Quelles difficultés la garderie rencontre-t-elle en ce qui a trait au personnel?

1. recrutement
2. formation
3. conditions de travail
4. instabilité (roulement)
5. autre (préciser) \_\_\_\_\_

#### Partie D : Les tarifs

25. Le tarif de la garderie est-il fixé en fonction du revenu des parents?

1. oui
2. non

26. Quel est le tarif quotidien?

1. journée \_\_\_\_\_
2. demi-journée \_\_\_\_\_

27. Y a-t-il un tarif particulier lorsque plus d'un enfant par famille est gardé?

1. si oui, préciser : \_\_\_\_\_
2. non

28. Le dernier bilan annuel révèle :

1. un surplus d'exploitation
2. un déficit d'exploitation
3. un équilibre
4. non-applicable, organisme en fonction moins d'un an

(ANNEXE A - suite)

Partie E : La participation des parents

29. Quel est le pourcentage approximatif de parents:

1. qui assistent aux assemblées générales régulières et spéciales \_\_\_\_\_
2. qui participent à des comités spéciaux \_\_\_\_\_
3. qui participent à des activités éducatives \_\_\_\_\_
4. qui assistent aux rencontres avec les éducateurs-trices \_\_\_\_\_
5. qui participent à l'entretien de la garderie \_\_\_\_\_
6. qui ne s'impliquent pas du tout \_\_\_\_\_

Partie F : Les ressources extérieures

30. Collaborez-vous avec des institutions d'enseignement pour offrir un milieu de stage?

1. si oui, avec quelles institutions? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
2. non

31. Est-ce qu'il vous arrive d'avoir recours à des personnes ressources pour organiser des activités auprès des enfants?

1. si oui, donnez des exemples : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
2. non

32. Est-ce qu'il vous arrive d'avoir recours à des personnes ressources à des fins de consultation, d'information ou de dépistage?

1. si oui, donnez des exemples: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
2. non

Merci de votre collaboration!

(ANNEXE A - suite)

Partie E : La participation des parents

29. Quel est le pourcentage approximatif de parents:

1. qui assistent aux assemblées générales régulières et spéciales \_\_\_\_\_
2. qui participent à des comités spéciaux \_\_\_\_\_
3. qui participent à des activités éducatives \_\_\_\_\_
4. qui assistent aux rencontres avec les éducateurs-trices \_\_\_\_\_
5. qui participent à l'entretien de la garderie \_\_\_\_\_
6. qui ne s'impliquent pas du tout \_\_\_\_\_

Partie F : Les ressources extérieures

30. Collaborez-vous avec des institutions d'enseignement pour offrir un milieu de stage?

1. si oui, avec quelles institutions? \_\_\_\_\_
2. non

31. Est-ce qu'il vous arrive d'avoir recours à des personnes ressources pour organiser des activités auprès des enfants?

1. si oui, donnez des exemples : \_\_\_\_\_
2. non

32. Est-ce qu'il vous arrive d'avoir recours à des personnes ressources à des fins de consultation, d'information ou de dépistage?

1. si oui, donnez des exemples: \_\_\_\_\_
2. non

Merci de votre collaboration!

ANNEXE B

QUESTIONNAIRE : LES GARDERIES BILINGUES DANS OTTAWA-CARLETON

Les questions 1 à 32 du questionnaire sur les garderies de langue française ont été posées. J'ai ajouté la partie ci-dessous.

Partie G : Le bilinguisme dans la garderie

33. Que veut dire pour vous "garderie bilingue"?
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
34. Combien d'enfants francophones et anglophones avez-vous?
1. \_\_\_\_\_ francophones
2. \_\_\_\_\_ anglophones
35. Est-ce que les enfants francophones passent une période de temps avec les enfants anglophones?
1. si oui, spécifier : \_\_\_\_\_
2. non
36. Selon vous, est-ce que les enfants francophones apprennent à parler l'anglais?
1. oui
2. non
37. Selon vous, est-ce que les enfants anglophones apprennent à parler le français?
1. oui
2. non
38. Selon vous, pourquoi des parents francophones inscriraient-ils leur enfant dans une garderie bilingue?
- \_\_\_\_\_
39. Selon vous, pourquoi des parents anglophones inscriraient-ils leur enfant dans une garderie bilingue?
- \_\_\_\_\_

(ANNEXE B - suite)

40. Est-ce que tout votre personnel est bilingue?

1. oui
2. non, spécifier le rôle de ceux/celles qui parlent seulement l'anglais: \_\_\_\_\_

41. Est-ce que vous avez un budget spécial pour du matériel français?

1. si oui, quel est le pourcentage de votre budget global qui y est consacré?  
\_\_\_\_\_
2. non

42. Est-ce que vous avez des activités spéciales pour les enfants francophones afin de favoriser leur "culture franco-ontarienne" (ex. participation au Festival franco-ontarien)

1. oui, donnez des exemples: \_\_\_\_\_
2. non

Merci de votre collaboration!

ANNEXE C

QUESTIONNAIRE : LES PRÉMATERNELLES DE LANGUE FRANÇAISE DANS  
OTTAWA-CARLETON

1. Nom de la prématernelle  
\_\_\_\_\_
2. Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_
3. Date d'ouverture : \_\_\_\_\_
4. Statut légal de la prématernelle:
  1. corporation à but lucratif
  2. corporation sans but lucratif avec majorité de parents usagers au conseil d'administration
  3. corporation sans but lucratif sans majorité de parents au conseil d'administration
  4. coopérative
  5. administrée par un autre organisme (ex. communauté religieuse, institution d'enseignement)
  6. autre statut (individu seul ou raison sociale enregistrée)

Partie A : Local

5. La prématernelle est-elle propriétaire ou locataire?
  1. propriétaire \_\_\_\_\_
  2. locataire \_\_\_\_\_
6. Si la prématernelle est locataire, avec qui a-t-elle un bail?
  1. centre hospitalier
  2. centre local de services communautaires
  3. commission scolaire
  4. ministère ou organisme du gouvernement provincial
  5. ministère ou organisme du gouvernement fédéral
  6. municipalité ou municipalité régionale
  7. individu ou corporation à but lucratif
  8. organisme sans but lucratif
  9. autre (préciser) \_\_\_\_\_

(ANNEXE C - suite)

7. Dans quel type de local se trouve la prématernelle:

1. maison privée (propriétaire)
2. maison privée (locataire)
3. logement ou appartement
4. école
5. centre de loisirs
6. salle paroissiale
7. collège ou université
8. local commercial
9. autre (préciser) \_\_\_\_\_

8. Nombre maximum d'enfants : \_\_\_\_\_

9. En ce qui concerne l'emplacement ou les locaux, avez-vous des difficultés telles que :

1. règlements de zonage
2. partage de local avec un autre organisme
3. signature d'un bail ou d'une entente
4. coût du loyer
5. fluctuation des coûts (loyer, hypothèque, chauffage, etc)
6. voisinage
7. autre (préciser) \_\_\_\_\_
8. aucune difficulté

#### Partie B : La clientèle

10. En moyenne, combien d'enfants fréquentent la prématernelle chaque jour?

1. de 1 à 17 mois \_\_\_\_\_
2. de 18 mois à 30 mois \_\_\_\_\_
3. de 30 mois à 5 ans ne fréquentant pas la maternelle \_\_\_\_\_
4. de 30 mois à 5 ans fréquentant la maternelle \_\_\_\_\_

11. Quel est le nombre d'enfants dont les parents reçoivent l'aide financière de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton? \_\_\_\_\_

12. Quel est le nombre d'enfants inadaptés pour lesquels la prématernelle reçoit une subvention (ex. handicap physique et sensoriel, déficience mentale, troubles de comportement)?  
\_\_\_\_\_

(ANNEXE C - suite)

13. Quels sont ou seraient les principaux obstacles à l'intégration des enfants inadaptés dans votre prématernelle?
1. non reconnaissance par les parents de l'handicap de leur enfant
  2. réticences des autres usagers
  3. collaboration insuffisante des ressources extérieures
  4. absence de ressources spécialisées dans le personnel
  5. réticences parmi le personnel
  6. relations entre les parents de l'enfant inadapté et les éducateur-trice-s
  7. expérience antérieure négative
  8. autre (préciser) \_\_\_\_\_
  9. sans opinion
14. Parmi les usagers de la prématernelle, quel est le nombre de familles...
1. bi-parentales \_\_\_\_\_
  2. mono-parentales, mère cheffe de famille \_\_\_\_\_
  3. mono-parentales, père chef de famille \_\_\_\_\_
15. Avez-vous des critères pour l'inscription des enfants à la prématernelle?
1. si oui, lesquels? \_\_\_\_\_
  2. non
16. Avez-vous une liste d'attente?
1. si oui, combien d'enfants? \_\_\_\_\_
  2. non

Partie C : Le personnel

17. Combien de personnes sont engagées, par la prématernelle, à temps plein ou à temps partiel, pour remplir les fonctions suivantes:
- |                                | T. plein | T. partiel |
|--------------------------------|----------|------------|
| 1. responsable\directeur-trice | _____    | _____      |
| 2. éducateur-trice             | _____    | _____      |
| 3. aide-éducateur-trice        | _____    | _____      |
| 4. secrétariat\administration  | _____    | _____      |
| 5. cuisinier-ère               | _____    | _____      |
| 6. concierge                   | _____    | _____      |
| 7. autre (préciser) _____      | _____    | _____      |

(ANNEXE C - suite)

18. Combien d'éducateur-trice-s se situent dans les catégories d'âges suivantes:
1. moins de 25 ans \_\_\_\_\_
  2. 26 - 30 ans \_\_\_\_\_
  3. 31 - 35 ans \_\_\_\_\_
  4. 36 - 55 ans \_\_\_\_\_
  5. 56 ans et plus \_\_\_\_\_
19. Quel est le salaire...
1. de la direction \_\_\_\_\_
  2. des éducateur-ric-e-s \_\_\_\_\_
  3. des aides-éducateur-trice-s \_\_\_\_\_
20. Le salaire varie-t-il d'une personne à l'autre en fonction
1. de la scolarité
  2. des années d'expérience
  3. des tâches
  4. autre (préciser) \_\_\_\_\_
21. Combien d'éducateur-trice-s ont quitté définitivement la prématernelle au cours de la dernière année?
1. à temps plein \_\_\_\_\_
  2. à temps partiel \_\_\_\_\_
22. Les conditions de travail des éducateur-trice-s sont établies de quelle façon?
1. convention collective avec un syndicat accrédité
  2. contrat collectif sans syndicat
  3. contrat individuel
  4. résolution du c.a. avec politique écrite
  5. entente verbale
  6. autre (préciser) \_\_\_\_\_
23. Quelles difficultés la prématernelle rencontre-t-elle en ce qui a trait au personnel?
1. recrutement
  2. formation
  3. conditions de travail
  4. instabilité (roulement)
  5. autre (préciser) \_\_\_\_\_

(ANNEXE C - suite)

Partie D : Les tarifs

24. Le tarif de la prématernelle est-il fixé en fonction du revenu des parents?

1. oui
2. non

25. Quel est le tarif quotidien?

1. journée \_\_\_\_\_
2. demi-journée \_\_\_\_\_

26. Y a-t-il un tarif particulier lorsque plus d'un enfant par famille fréquente la prématernelle?

1. si oui, préciser : \_\_\_\_\_
2. non

27. Le dernier bilan annuel révèle :

1. un surplus d'exploitation
2. un déficit d'exploitation
3. un équilibre
4. non-applicable, organisme en fonction moins d'un an

Partie E : La participation des parents

28. Quel est le pourcentage approximatif de parents:

1. qui assistent aux assemblées générales régulières et spéciales \_\_\_\_\_
2. qui participent à des comités spéciaux \_\_\_\_\_
3. qui participent à des activités éducatives \_\_\_\_\_
4. qui assistent aux rencontres avec les éducateurs-trices \_\_\_\_\_
5. qui participent à l'entretien du local \_\_\_\_\_
6. qui ne s'impliquent pas du tout \_\_\_\_\_

(ANNEXE C - suite)

Partie F : Les ressources extérieures

29. Collaborez-vous avec des institutions d'enseignement pour offrir un milieu de stage?

1. si oui, avec quelles institutions? \_\_\_\_\_

2. non

30. Est-ce qu'il vous arrive d'avoir recours à des personnes ressources pour organiser des activités auprès des enfants?

1. si oui, donnez des exemples : \_\_\_\_\_

2. non

31. Est-ce qu'il vous arrive d'avoir recours à des personnes ressources à des fins de consultation, d'information ou de dépistage?

1. si oui, donnez des exemples: \_\_\_\_\_

2. non

Merci de votre collaboration!

ANNEXE D

QUESTIONNAIRE : LES GROUPES DE JEUX DE LANGUE FRANCAISE DANS  
OTTAWA-CARLETON

1. Nom du groupe de jeux :  
\_\_\_\_\_
2. Adresse de la responsable:  
\_\_\_\_\_  
Code postal: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_
3. Date d'ouverture: \_\_\_\_\_
4. Dans quel type de local se trouve le groupe de jeux:
  1. une maison privée (propriétaire)
  2. une maison privée (locataire)
  3. un logement ou un appartement
  4. une école
  5. un centre de loisirs
  6. une salle paroissiale
  7. un collège ou une université
  8. un local commercial
  9. autre (préciser) : \_\_\_\_\_
5. En moyenne, combien d'enfants fréquentent le groupe de jeux?  
Nombre d'enfants de 0 à 17 mois \_\_\_\_\_  
Nombre d'enfants de 18 mois à 30 mois \_\_\_\_\_  
Nombre d'enfants de 30 mois à 5 ans \_\_\_\_\_
6. Avez-vous une liste d'attente?
  1. si oui, combien d'enfants? \_\_\_\_\_
  2. non
7. Quel est le tarif pour participer au groupe de jeux?  
\_\_\_\_\_

Commentaires:

Merci de votre collaboration!

## ANNEXE E

### Organismes préscolaires de langue française dans Ottawa-Carleton

#### Centres préscolaires

Centre pour parents et enfants de Vanier  
330 rue Lajoie, Vanier K1L 7H4 744-2892

Centre préscolaire Coccinelle d'Orléans  
6600 rue Carrière, Orléans K1C 1J4 824-8533

Coopérative Carrousel pour parents et enfants francophones  
5 rue Myrand, Ottawa K1N 5N7 235-9338

#### Garderies

Garderie Au ballon rouge  
1366 rue Coldrey, Ottawa K1Z 7P7 728-2142

Centre des petits  
145 chemin Presland, Ottawa K1K 2C1 745-1446

Garderie Les petites frimousses  
135 rue Alice, Vanier K1L 7X5 744-8614

Garderie Sur un nuage  
614 rue Eastvale, Gloucester K1J 6Z6 745-5514

Jardinière Tournesol  
194 rue McArthur, Vanier K1K 6P5 745-2729

#### Groupes de jeux

Académie préscolaire Claudette  
839 chemin Quinlan, Ottawa K1G 1R8 733-6919

Centre des petits dans Orléans  
R.R.2, C.P. 964, Orléans K1C 1T1 824-6787

Coopérative préscolaire de l'heure du jeu  
Centre communautaire Queenswood Heights  
1485 rue Duford, Orléans K1E 1G1 824-7458

Groupe de jeux Crescendo  
804 avenue Grenon, Ottawa K2B 6G2 820-4922

(ANNEXE E - suite)

Les p'tits matineux  
Centre communautaire St-Pierre  
353 rue Friel, Ottawa K1N 7W7 ?

Les Bambins  
Centre de ressources de Gloucester  
2040 chemin Arrowsmith, Gloucester K1J 8V9 741-6025

Les petits lutins  
Patro d'Ottawa  
40 rue Cobourg, Ottawa K1V 6T3 233-7733

Les tout-petits  
1345 rue Nottinghill, Ottawa K1V 6T3 737-4404

Pré-maternelles de langue française et avec programmes français

Coopérative Brin d'Herbe  
172 rue Guigues, Ottawa K1N 5H9 233-9923

Prématernelle Coccinelle  
6600 rue Carrière, Orléans K1C 1J4 824-8533

Pré-maternelle Arc-en-ciel  
116 avenue Empress, Ottawa K1R 7G2 232-3002

Ecole Montessori d'Ottawa - programme français  
335 rue Lindsay, Ottawa K1G 0L6 521-5185

Ecole pré-maternelle Bon Départ - programme français  
18 rue Bank, Ottawa k1H 7Y3 737-1735

Prématernelle Fairview - n'existe plus

ANNEXE F

Garderies bilingues dans Ottawa-Carleton

Centre de l'enfant de la Côte de Sable\Sandy Hill Infant Centre  
300 rue Wilbrod, Ottawa K1N 6M1 237-5232

Centre de l'enfance de la Basse-Ville\Lowertown Childcare Centre  
333 rue York, Ottawa K1N 8W4 238-1398

Centre préscolaire Aladin\Aladin Preschool Centre  
839 rue Quinlan, Ottawa K1G 1R8 526-1691

Centre préscolaire de la Côte de Sable\Sandy Hill Preschool  
Centre  
425 rue Nelson, Ottawa K1N 7S6 236-8263

Centre préscolaire Heritage Preschool Centre  
C.P. 8333, Gloucester K1G 3V5 837-9255

Garderie A-Z Daycare  
1145 rue St-Pierre, Orléans K1C 1K4 824-1300

Garderie Bernadette Child Care Centre  
100 rue Thomas Moore, Ottawa K1N 6N5 564-9578

Garderie Edgewood Daycare Centre  
399 rue River, Vanier K1L 8C4 748-7000

Garderie Elizabeth Park Preschool Centre  
Uplands - Bldg 345, Ottawa K1A 0K1 738-7714

Garderie Providence Day Care Centre  
998 rue Frances, Ottawa K1K 3L5 744-0010

Garderie Sunflower Co-op Day Nursery  
353 rue Friel, Ottawa K1N 7W7 237-0945

Garderie Tunney's Daycare  
Aile 1200, Immeuble Principal, Statistique Canada,  
Tunney's Pasture, Ottawa K1A 0T6 ?

Les enfants de la Colline\Children on the Hill  
Edifice de la Confédération, Chambre des communes,  
Ottawa K1A 0A6 992-2879

(ANNEXE F - suite)

Les petits Bouts de choux  
40 rue Cobourg, Ottawa K1N 8Z6 238-7197

Les pré-maternelles Rêves d'Or  
150 rue Mann, Ottawa K1N 8P4 594-9090  
\*n'existe plus

ANNEXE G

Les agences de garde en milieu familial dans Ottawa-Carleton

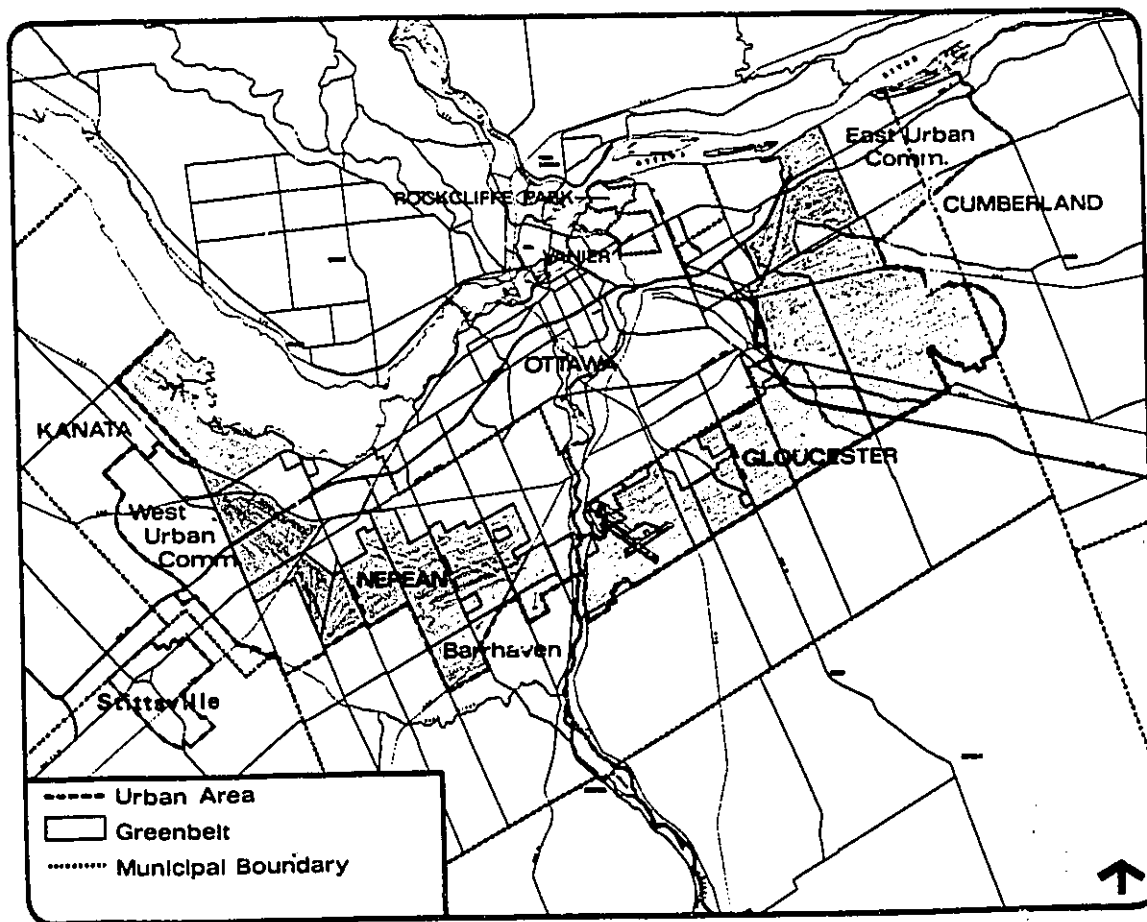
Andrew Fleck Family Day Care\Garderie familiale Andrew Fleck  
195 rue George, Ottawa K1N 5W6 236-6744

Garderie familiale de Gloucester Family Day Care  
1367 boul. St-Joseph, Gloucester K1C 1T1 837-8479  
Glebe Parents' Family Home Day Care  
692 rue Lyon, Ottawa K1S 3Z9 233-1597

Municipal Private Home Day Care  
295 chemin Richmond, Ottawa K2A 0G3 724-4105

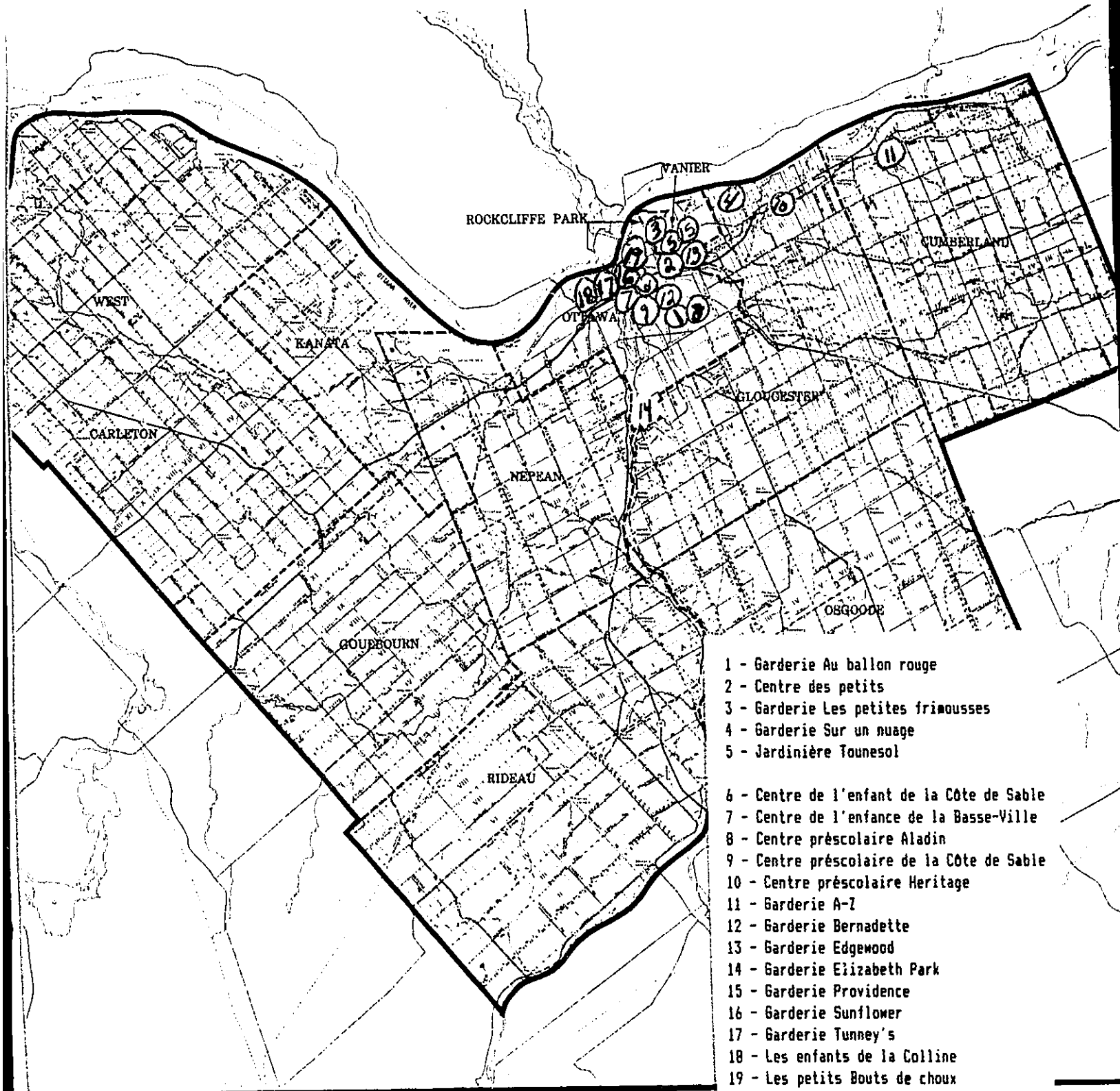
ANNEXE H

Carte : Situation géographique des services de garde de langue française et bilingues dans Ottawa-Carleton, 1990



ANNEXE I

Carte : Situation géographique de la Ceinture verte



ANNEXE J

Prématernelles de langue française, de langue anglaise et  
 prématernelles avec un programme spécial en français, dans  
 Ottawa-Carleton, selon l'année d'ouverture

	Française	Programme/français	Anglaise
1987		.Prématernelle Fairview (n'existe plus)	
1986	.Prématernelle Arc-en-Ciel		.Pinecrest- Queensway Nursery School .Children's Montessori School
1985	.Prématernelle Coccinelle		
1984			.Rideau Park Nursery School
1983			.Bishop Hamilton School
1982	.Coopérative Brin d'Herbe		.Fern Hill Preschool
1981			.Nanny Goat Hill Nursery School .Kinburn Co-op Nursery School
1980			.Bytown Co-op Children's Centre .Westboro Village Co-op Preschool .Western Valley Co-op Nursery School .Orleans Co-op Nursery School .Tree House Nursery School

(ANNEXE J - suite)

---

1979		.Metcalf Co-op Nursery School
1978	.Ottawa Montessori School (programme français)	.Kativavik Co-op Nursery School .Cumberland Co-op Nursery School .Heatherington Nursery School
1977		.Hawthorne Meadows Nursery School .Manotick Co-op Nursery School
1975		.Merivale Co-op Nursery School .Richmond Co-op Nursery School
1973		.Beacon Hill North Co-op Nursery School .Pinecrest Co-operative Nursery School
1971		.Blackburn Hamlet Preschool
1970		.Rideau Park Nursery School .Stittsville Nursery School
<hr/>		
1969	.Headstart, Children's Aid Society	.Glen Cairn Co-op Nursery School .Queensway Preschool
1968		.Carleton Preschool

(ANNEXE J - suite)

			.St.Thomas the Apostle Nursery School
			.Westboro Nursery School
1967			.Interfaith Nursery School
1966			.Ottawa Montessori School (anglais)
			.YM-YWCA Nursery School (approx.)
1965			.St.Martin's Nursery School
			.St.Christopher's Nursery School
1964			.Bayshore Co-op Nursery School
1962			.Manor Park Nursery School
1960			.West-end Co-op Nursery School
			.North Gower Co-op Nursery School
1940 (approx.)			.Bettye Hyde Co-op Nursery

---

Total	3 (6%)	2 (4%)	46 (90%)
-------	--------	--------	----------

Kanata Nursery School - La directrice ne connaissait pas l'année de l'ouverture de la prématernelle.

Carp Co-op Nursery School, Bell's Corners Co-op Nursery School,

Bluegrass Co-op Nursery School = pas de réponse

Osgoode Co-op Nursery School = pas de réponse

Community Co-op Preschool = pas de réponse

Munster Co-op Nursery School = pas de réponse

ANNEXE K

Nombre maximum d'enfants pouvant fréquenter les prématernelles de langue anglaise, dans Ottawa-Carleton, février 1990

---

Bayshore Co-op Nursery School	18	3
Beacon Hill North Co-op Nursery School	70	5
Bell's Corners Co-op Nursery School	PR	PR
Bettye Hyde Co-op Nursery School	43	4
Bishop Hamilton School	54	3
Blackburn Hamlet Preschool	120	7
Bluegrass Co-op Nursery School	PR	PR
Bytown Co-op Children's Centre	35	8
Carleton Preschool	72	6
Carp Co-op Nursery School	27	0
Children's Montessori School (Kanata)	24	0
Community Co-op Preschool	104	0
Cumberland Co-op Nursery School	21	0
Eastern Valley Co-op Nursery School	25	0
Fern Hill Preschool (Ottawa) Inc.	102	0
Glen Cairn Co-op Nursery School	75	0
Hawthorne Meadows Nursery School	45	44
Heatherington Nursery School	48	48
Interfaith Nursery School	32	0
Kanata Nursery School	63	0
Katimavik Co-op Nursery School	60	4
Kinburn Co-op Nursery School	15	1
Manor Park Nursery School	24	4
Manotick Co-op Nursery School	35	0
Merivale Co-op Nursery School	52	0
Metcalfe Co-op Nursery School	24	0
Munster Co-op Nursery School	20	0
Nanny Goat Hill Nursery School	16	16
North Gower Co-op Nursery School	55	0
Orleans Co-op Nursery School	100	0
Osgoode Co-op Nursery School	32	0
Pinecrest Co-operative Nursery School	24	1
Pinecrest-Queensway Nursery School	48	48
Queensway Preschool	25	25
Richmond Co-op Nursery School	48	0
Rideau Park Nursery School	75	0
Riverside Park Nursery School	87	4

(ANNEXE K - suite)

St. Christopher's Nursery School	90	PR
St. Martin's Nursery School	112	0
St. Thomas the Apostle Nursery School	96	3
Stittsville Nursery School	46	2
Tree House Nursery School	48	0
Westboro Nursery School	42	0
Westboro Village Co-op Preschool	33	0
West-End Co-op Nursery School	36	8
YM-YWCA Nursery School	75	28
Total	2 296	(12%) 272

---